



ERASMUS Monographs No. 16 a

Friedhelm Maiworm
Wolfgang Steube
Ulrich Teichler

Les Programmes ERASMUS en Matière de Mobilité des Etudiants au Cours de l'Année 1989/90

Analyse présentée à partir des points de vue des coordinateurs

Werkstattberichte 41a



Wissenschaft-
liches Zentrum
für Erziehungs- und
Bildungsfors-
chung der Universität
Gesamthochschule Kassel

ERASMUS Monographs No. 16a

Friedhelm Maiworm

Wolfgang Steube

Ulrich Teichler

**Les Programmes ERASMUS
en Matière de Mobilité des Etudiants
au Cours de l'Année 1989/90**

Analyse présentée à partir des points de vue des coordinateurs

WERKSTATTBERICHTE - Band 41a

Wissenschaftliches Zentrum
für Berufs- und Hochschulforschung
der Universität Gesamthochschule Kassel
(Centre de Recherche sur l'Enseignement supérieur
et le Travail de l'Université de Kassel)

Kassel 1993

ERASMUS Monographs No. 16a

Ce rapport a été commandité par la Task Force: Ressources Humaines, Education, Formation et Jeunesse de la Commission des Communautés Européennes.

Ce rapport a été préparé dans le cadre de l'évaluation du Programme d'Action Communautaire pour la mobilité des étudiants (ERASMUS). Il est destiné essentiellement à l'usage des services de la Commission des Communautés Européennes. Bien que le rapport soit mis à la disposition du public, les vues exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les positions officielles de la Commission.

Copyright © 1993 Commission des Communautés Européennes
Task Force: Ressources Humaines, Education,
Formation et Jeunesse

WERKSTATTBERICHTE

Herausgeber: Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung der
Universität Gesamthochschule Kassel,
Henschelstraße 4, D-34109 Kassel
Redaktion: Christiane Bradatsch
Druck: Druckwerkstatt Bräuning + Rudert GbR, Espenau
ISBN: 3-928172-65-6
Verlag Jenior & Preßler, Lassallestr. 15, D-34119 Kassel

Contents

Préface	7
1. Objectifs et méthodologie de l'enquête	9
2. Profils des programmes	15
2.1 Les domaines d'études	15
2.2 Nombre de pays participants	16
2.3 Nombre de partenaires	17
2.4 Nombre d'étudiants participants	18
2.5 Durée des périodes d'études à l'étranger	20
2.6 Moment où se situe la période d'études à l'étranger	21
3. Organisation des programmes dans les universités	23
3.1 Diffusion de l'information sur les possibilités d'études à l'étranger	23
3.2 La sélection des étudiants participants	25
3.3 L'intégration des programmes d'études	29
3.4 Stages	36
4. Services offerts par les établissements participants	39
4.1 Préparation des étudiants dans l'établissement d'origine	39
4.2 Langue d'instruction et formation linguistique dans le pays d'accueil	47
4.3 Aide fournie par l'établissement d'accueil	51
4.4 Logement	54
4.5 Problèmes rencontrés par les étudiants au cours de leur période d'études à l'étranger	59

5.	Reconnaissance et retombées universitaires	65
5.1	Méthodes d'évaluation des étudiants	65
5.2	Degré de reconnaissance	70
5.3	Motifs pour lesquels la reconnaissance a été incomplète, efforts pour faciliter la reconnaissance	73
5.4	Attestation des périodes d'études effectuées à l'étranger	79
6.	Conclusions générales	83
7.	Principaux problèmes rencontrés et suggestions pour l'amélioration du Programme	89
7.1	Fréquence des problèmes	89
7.2	Problèmes budgétaires	91
7.3	Problèmes administratifs au niveau de l'interaction entre la Commission et les établissements d'enseignement supérieur	96
7.4	Problèmes administratifs rencontrés dans les établissements d'enseignement supérieur et travail nécessaire à la gestion des programmes	103
7.5	Problèmes liés à la vie des étudiants et aux études	105
8.	Résumé	111
8.1	Contenu et sources de l'étude	111
8.2	Profil des programmes	111
8.3	Organisation universitaire	112
8.4	Services offerts	113
8.5	Reconnaissance et impact universitaire	114
8.6	Retombées	115

Préface

Le Programme d'action Communautaire en matière de la mobilité des étudiants (ERASMUS) a été créé par décision du Conseil le 15 Juin 1987. La première phase du programme couvre les années académiques 1987/88 - 1989/90; la seconde étape est fondée sur un amendement de la Décision du Conseil du 14 décembre 1989. Le programme concerne tous les établissements d'enseignement supérieurs et tous les domaines d'études.

Un objectif essentiel du programme ERASMUS est de développer la mobilité des étudiants dans la Communauté européenne. Les programmes de mobilité d'étudiants organisés dans le cadre d'ERASMUS offrent aux étudiants de l'enseignement supérieur la possibilité d'entreprendre une période substantielle d'étude (au minimum 3 mois) dans un autre pays de la Communauté, période entièrement reconnue par l'institution d'origine comme faisant partie intégrante de leur formation. Les Programmes interuniversitaires de coopération (PIC) entrepris dans le cadre d'ERASMUS peuvent aussi inclure des activités comme des échanges d'enseignants, le développement en commun de nouveaux curricula ou des programmes intensifs. Dans leur ensemble, tous les PICs constituent le Réseau universitaire européen établi dans le cadre d'ERASMUS. En 1989, le Programme de transfert d'unités capitalisables (ECTS) a été introduit comme un projet pilote pour expérimenter le transfert d'unités capitalisables en Europe comme un instrument de reconnaissance académique. Par ailleurs, ERASMUS offre la possibilité pour le personnel académique et administratif d'entreprendre des visites préparatoires ou d'études dans d'autres établissements d'enseignement supérieur de la Communauté. Il peut aussi accorder une aide à de nombreuses autres activités complémentaires ayant pour but de promouvoir la coopération interuniversitaire dans la Communauté.

Depuis la création d'ERASMUS, beaucoup d'attention a été accordée à une évaluation et à une coordination - détaillée de l'évolution du Programme. La Task Force ressources humaines, éducation, formation et jeunesse de la Commission des Communautés européennes a ainsi suscité ou financé la préparation d'une série d'études sur différents aspects concernant le développement du Programme.

Certaines de ces études, destinées essentiellement à l'usage des services de la Commission des Communautés européennes, sont maintenant publiées dans la série Monographie ERASMUS, dans le but de les mettre à la disposition d'un public plus large. Chacune contribue à l'évaluation générale du Programme et n'a pas qu'un intérêt historique. Ces analyses des problèmes relatifs à la reconnais-

sance académique, au développement spécifique de certains domaines d'études, au rôle de la préparation linguistique et aux difficultés de logement, etc. concernent tous ceux qui travaillent avec - ou s'intéressent à - ERASMUS. La liste de l'ensemble des études réalisées figure plus loin dans ce document.

Les vues exprimées dans le présent rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les positions officielles de la Commission ou du Bureau ERASMUS, qui assiste la Commission dans la mise en oeuvre du programme.

1

Objectifs et méthodologie de l'enquête

Le programme d'action communautaire en matière de mobilité des étudiants (ERASMUS) a été lancé par la Commission des Communautés européennes en 1987. Des bourses complémentaires, visant à compenser les frais d'études supplémentaires occasionnés par les périodes d'études effectuées dans d'autres Etats membres de la CE sont principalement octroyées aux étudiants qui participent aux Programmes de coopération interuniversitaires (PIC). Ces programmes envisagent la coopération de deux - ou de plusieurs - départements d'établissements d'enseignement supérieur en vue de l'organisation d'échanges réguliers d'étudiants. Les PIC bénéficient aussi d'aides financières destinées à couvrir une partie des frais encourus par les établissements.

Pour être en mesure de contrôler l'évolution positive ainsi que les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre du Programme ERASMUS et pour connaître les problèmes auxquels les participants aux différents PIC sont confrontés, on demande aux coordinateurs des PIC, en tant que partie intégrante de leurs obligations contractuelles, d'établir un rapport écrit de leurs activités. En 1987/88 et 1988/89, les coordinateurs PIC devaient suivre certaines règles préétablies lors de la rédaction de leur rapport.

En 1989/90, au lieu de demander aux coordinateurs de rédiger un rapport individualisé on leur a envoyé un formulaire-rapport exigeant des réponses brèves, constitué en partie de réponses à cocher. Ce formulaire-rapport de 31 pages est intitulé "Aides financières ERASMUS pour la préparation de programmes interuniversitaires de coopération (PIC) : formulaire-rapport à compléter par les coordinateurs des programmes de l'année universitaire 1989/90". Seize pages de ce document sont consacrées à la mobilité des étudiants, quatre à la mobilité des enseignants et deux pages respectivement à la préparation conjointe de curriculum et aux programmes intensifs. Les pages restantes ont été réservées aux

commentaires généraux, aux problèmes budgétaires, ainsi qu'aux recommandations portant sur l'ensemble du Programme ERASMUS.

Au niveau de la mobilité des étudiants, on a d'abord demandé aux coordinateurs de programmes de décrire le profil de leur programme de coopération : énumération des établissements et départements participants, mention du domaine d'étude en question, de la durée de la période d'études à l'étranger, de la place occupée par la période d'études à l'étranger dans le programme d'études global, mention éventuelle de l'organisation d'un stage dans le pays d'accueil et de l'importance des "flux" d'étudiants se déplaçant entre les différents établissements participants.

Le formulaire-rapport porte principalement sur les différentes mesures prises - tant au niveau de la préparation du contenu des études qu'au niveau administratif - pour assurer l'organisation de la période d'études des étudiants ERASMUS :

- les méthodes d'information des étudiants à propos des opportunités d'études offertes à l'étranger;
- les critères et méthodes de sélection des étudiants participants;
- l'intégration de la période d'études dans le curriculum du pays d'accueil (élément obligatoire ou à option du programme d'études, modules de cours dispensés à la fois dans l'établissement d'origine et d'accueil, participation à des programmes de cours réguliers à l'étranger ou à des cours destinés de manière spécifique aux étudiants étrangers etc.);
- la préparation (distribution de documents, organisation de réunions, cours de langues, cours préparatoires, orientation etc.);
- les questions liées à l'utilisation d'une langue étrangère (préparation des étudiants, langue d'instruction à l'étranger, connaissances linguistiques exigées pour les étudiants);
- encadrement universitaire et administratif offert par l'établissement d'accueil et
- méthodes d'évaluation des résultats obtenus par les étudiants au cours de leur période d'études à l'étranger et à leur retour dans l'établissement d'origine.

Remarquons de plus qu'un grand nombre de questions ont eu pour objet d'encourager les coordinateurs de programmes à évaluer leur projet et ses retombées en fonction de

- la perception des problèmes rencontrés par les étudiants à l'étranger;
- la perception de l'impact des études à l'étranger sur les étudiants ainsi que sur les établissements participants et
- l'importance des mesures de reconnaissance offertes dans le cadre du PIC.

On a demandé dans ce contexte aux coordinateurs de fournir non seulement un rapport formel du déroulement du programme, mais aussi d'exposer les objectifs principaux du programme, de décrire les modifications introduites pendant cette année de déroulement du PIC et leurs raisons d'être. En guise de conclusion, on a demandé aux coordinateurs de faire part du degré de similitude - ou de réciprocity des arrangements - dans les différents établissements participants et les raisons éventuelles pour lesquelles certaines mesures n'auraient pas été mises en oeuvre.

La présente étude a été établie grâce aux informations fournies par les coordinateurs de programmes de mobilité d'étudiants. Le nombre total des coordinateurs qui ont bien voulu fournir des informations s'élève à 1.241. La plupart des questions portant sur la mobilité des étudiants sont standardisées, permettant ainsi l'analyse statistique. Les réponses varient selon les domaines d'études en question, les pays et les départements qui participent aux programmes etc. De plus (ou parfois parallèlement aux indications fournies par les coordinateurs) certaines données sur les étudiants participants ont été obtenues grâce aux fiches techniques des autorités nationales chargées de l'octroi des bourses (NGAAs).

Sur 1.348 programmes de coopération interuniversitaire (PIC) ayant bénéficié d'une aide à la mobilité des étudiants au cours de l'année 1989/90, 37 programmes ont été supprimés ou n'ont réussi à mettre en oeuvre aucun des objectifs envisagés. Les 1.311 programmes de mobilité d'étudiants restants ont permis d'octroyer une bourse de mobilité à 17.804 étudiants dans le but d'effectuer une période d'études à l'étranger (cf Kreitz, R., Maiworm, F. et Teichler, U. : *Student Mobility within ERASMUS 1989/90*). Soixante-dix coordinateurs (5,3 %) n'ont pas renvoyé le formulaire-rapport ou n'ont pas présenté de rapport pouvant figurer dans l'analyse statistique (les réponses fournies étaient incomplètes, les réponses figuraient sur le formulaire d'une année précédente etc.). L'analyse suivante a donc été réalisée à partir des informations fournies par 1.241 PIC et couvre 17.129 étudiants bénéficiaires d'une bourse de mobilité.

Selon les données communiquées par les coordinateurs, pour les 1.241 programmes financés, 3.032 étudiants se sont rendus à l'étranger sans bénéficier d'une bourse ERASMUS*. La proportion d'étudiants qui n'avaient pas bénéficié d'une bourse par rapport aux bénéficiaires de bourses ERASMUS était de 0,18. La proportion a été la plus élevée dans le domaine de la formation des ingénieurs

* Ces données doivent être utilisées avec précaution, dans la mesure où l'on a seulement demandé aux coordinateurs de fournir une estimation du nombre d'étudiants ayant effectué une période d'études à l'étranger pour l'ensemble du PIC (par ex. à propos de la mobilité des étudiants entre tous les établissements partenaires) sans bénéficier d'une bourse ERASMUS.

et en gestion (0,36 dans chaque cas), la plus basse en mathématiques (0,09), en sciences de la communication et de l'information (0,08) et en sciences naturelles (0,06). La Belgique (0,44) et l'Irlande (0,41) ont eu un taux d'étudiants non bénéficiaires élevé par rapport aux bénéficiaires dans ces pays, alors qu'en Grèce (0,01) et en Italie (0,08) les étudiants se sont rarement déplacés à l'étranger dans le cadre des PIC sans bénéficier d'une aide financière à la mobilité ERASMUS.

Le tableau 1.1 montre que la distribution par domaine d'études des 1.241 PIC pour lesquels nous disposons d'informations ne différait pas sensiblement de celle de tous les 1.311 PIC ayant bénéficié d'un financement en 1989/90. Les quelques formulaires-rapports manquants n'ont donc pas sensiblement modifié les résultats.

La présente étude vise à décrire les principaux résultats obtenus. Une attention particulière est accordée aux différences enregistrées selon les domaines d'études et ce pour deux raisons principales. Primo, nous ne disposons pas d'informations précises quant aux pays d'origine et d'accueil, dans la mesure où l'on a demandé aux coordinateurs de fournir des informations sur le programme de coopération dans son ensemble ce qui a eu pour effet que les réponses ne pouvaient pas être attribuées à un pays d'origine et d'accueil en particulier. On a donc jugé nécessaire d'attribuer les réponses fournies pour chaque programme PIC à tous les pays - d'origine et d'accueil - qui participaient à ce PIC. Pour prendre un exemple, quand on mentionne "Italie" dans un tableau consacré aux pays d'origine, on fournit des indications sur tous les programmes PIC dans lesquels des établissements italiens d'enseignement supérieur envoient des étudiants à l'étranger. Secundo, les caractéristiques des programmes se sont révélées être déterminées principalement par le domaine d'études en question. Dans les cas où d'autres facteurs - comme par exemple la durée de la période d'études à l'étranger ou les effectifs participants au PIC - ont joué un rôle déterminant, les données respectives sont aussi présentées.

Des questions - outre les questions à choix multiple - permettaient de donner plusieurs réponses, et ce dans la mesure où l'on a pu enregistrer même parfois dans le contexte d'un seul PIC des différences considérables dans les mesures utilisées, les difficultés rencontrées etc. entre établissements partenaires. Les totaux figurant dans les tableaux en question dépassent donc 100 pour cent.

Les réponses des coordinateurs ont, quand elles ont été comparées aux réponses données par les étudiants été pondérées selon les effectifs d'étudiants participants au programme. Nous avons à cette fin utilisé conjointement les données sur la mobilité des étudiants en 1989/90 fournies par les autorités nationales chargées de l'attribution des bourses (NGAAs) et celles fournies par les coordinateurs des programmes.

Tableau 1.1
Nombre total des programmes de mobilité d'étudiants PIC et de rapports reçus de la part des coordinateurs, par discipline
(chiffres absolus et en pourcentages)

Domaine d'études	Nombre total de programme de mobilité d'étudiants PIC*		Rapports reçus de la part des coordinateurs	
	En chiffres	En pourcentages	En chiffres	En pourcentages
Agronomie	36	2.7	31	2.5
Architecture, urbanisme	47	3.6	45	3.6
Art et design	49	3.7	44	3.5
Gestion d'entreprises	114	8.7	114	9.2
Education et formation d'enseignants	30	2.3	28	2.3
Ingénierie et technologies	184	14.0	180	14.5
Géographie, géologie	33	2.5	31	2.5
Sciences humaines	74	5.6	69	5.6
Langues et philologies	267	20.4	253	20.4
Droit	88	6.7	81	6.5
Mathématiques, informatique	51	3.9	45	3.6
Sciences médicales	67	5.1	64	5.2
Sciences naturelles	111	8.5	106	8.5
Sciences sociales	122	9.3	114	9.2
Communications, information	12	0.9	12	1.0
Autres disciplines	7	0.5	7	0.6
Accords cadres pluridisciplinaires	19	1.4	17	1.4
Total	1311	100.0	1241	100.0

* Source : Teichler, Kreitz, Maiworm : *Student Mobility within ERASMUS 1989/90* établi à partir des données sur la mobilité des étudiants 1989/90 communiquées par les autorités nationales chargées de l'attribution des bourses (NGAAs)

Il convient de mentionner une autre limitation du présent rapport. Si l'on excepte les sections du formulaire-rapport dans lesquelles les coordinateurs ont abordé les problèmes principaux et ont fait part des améliorations qu'ils jugeaient souhaitables, les informations dont nous disposons se présentaient sous forme de questions "fermées" et "quantifiables". Etant donné les contraintes posées à la

fois par le calendrier et les ressources disponibles, il ne nous a pas été possible d'analyser les réponses données aux sections "ouvertes" dans lesquelles les coordinateurs des PIC ont exposé les motivations et ont fait part des évolutions survenues au cours du déroulement du programme.

L'étude a été menée à bien par une équipe de chercheurs du Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung der Universität Gesamthochschule Kassel (le Centre de recherche sur l'enseignement supérieur et le travail de l'université de Kassel en Allemagne). Friedhelm Maiworm, Wolfgang Steube, ainsi qu' Ulrich Teichler, le Directeur de l'équipe de recherche ont dirigé l'enquête et rédigé le présent rapport.

Skarlatos Antoniadis, Angela Antona, Erik Bjurström, Martin Eidmann, Bernhard Krede, Isabelle Le Mouillour et Sabine Stange ont été chargés de la vérification des réponses, du codage des questions ouvertes, d'assister les membres de l'équipe dans l'élaboration de l'analyse et le traitement des données.

Kristin Gagelmann a été chargée de régler la plupart des problèmes administratifs liés à la préparation de l'étude et Paul Greim a préparé le manuscrit. Irene Magill a corrigé les épreuves en anglais et Martine Neave a réalisé la traduction en français. L'étude a bénéficié d'un appui substantiel de la Task Force Ressources humaines, Education, Formation et Jeunesse et du Bureau ERASMUS.

De nombreux experts et protagonistes chargés d'administrer les problèmes universitaires ou administratifs dans le contexte des programmes ERASMUS de différents Etats membres de la Communauté européenne ont fourni des avis précieux et ont apporté leur aide à tous les niveaux du projet.

Le traitement des données et l'analyse statistique ont été entrepris à l'aide d'un ordinateur Siemens BS2000 de l'université de Kassel et sur les ordinateurs IBM du Centre. Les logiciels SPSS-X ont servi à l'analyse statistique et à l'élaboration des tableaux.

2

Profils des programmes

2.1 Les domaines d'études

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre introductif, nous pensons que le petit nombre de formulaires-rapports non complétés par les coordinateurs des PIC ne devrait pas modifier considérablement la représentativité des données à partir desquelles le présent rapport a été établi. Nous avons aussi mentionné dans le chapitre d'introduction que les informations données dans le rapport sur les profils des programmes avaient été principalement recueillies par le biais des rapports administratifs établis sur la participation des étudiants et sur les bourses attribuées, plutôt qu'à partir des réponses fournies par les coordinateurs des PIC dans leurs formulaires-rapports.

Le tableau 2.1 montre que le plus grand nombre de programmes de coopération interuniversitaires a été organisé dans le domaine des langues et de la philologie (253 programmes). Les domaines qui sont ensuite les plus "significatifs" si l'on considère le nombre de PIC organisés cette année-là sont : la formation des ingénieurs (180 programmes), les études de gestion et de management ainsi que les sciences sociales (114 programmes respectivement) et les sciences naturelles (106 programmes). Dans l'ensemble pratiquement deux tiers des programmes ont porté sur ces cinq "grands" domaines d'études.

17 pour cent des PIC environ ont été consacrés à trois domaines d'études : le droit (81 programmes), les sciences humaines (69 programmes) et la médecine (64 programmes). Les 20 pour cent des PIC restants se sont répartis entre les autres 9 domaines d'études, selon la classification en usage dans le programme ERASMUS, y compris les "accords structurels couvrant plusieurs domaines d'études" et les "autres domaines d'études".

Tableau 2.1
Distribution des programmes de coopération interuniversitaires par
domaine d'études (en chiffres absolus et en pourcentages)

	Chiffres absolus	En pourcentages
Agronomie	31	2.5
Architecture, urbanisme	45	3.6
Art et design	44	3.5
Gestion d'entreprises	114	9.2
Education et formation d'enseignants	28	2.3
Ingénierie et technologies	180	14.5
Géographie, géologie	31	2.5
Sciences humaines	69	5.6
Langues et philologies	253	20.4
Droit	81	6.5
Mathématiques, informatique	45	3.6
Sciences médicales	64	5.2
Sciences naturelles	106	8.5
Sciences sociales	114	9.2
Communications, information	12	1.0
Autres disciplines	7	0.6
Accords cadres pluridisciplinaires	17	1.4
Total	1241	100.0

2.2 Nombre de pays participants

La taille d'un réseau PIC, mesurée à partir du nombre de partenaires au réseau influencera bon nombre d'aspects universitaires et administratifs des échanges d'étudiants. Le nombre d'Etats membres de la CE participant à chaque réseau PIC donne des indications à la fois sur la gamme des options disponibles et sur la complexité de la coopération.

Le tableau 2.2 montre que plus de 60 pour cent des programmes consistaient en partenariats entre deux Etats membres de la CE seulement. Dans 20 pour cent des programmes, trois Etats membres coopéraient et dans 9 pour cent quatre

Etats membres. Dix pour cent seulement des PIC constituaient des réseaux comprenant des partenaires de plus de quatre pays liés par la coopération.

Tableau 2.2
Nombre d'Etats membres de la CE participant aux programmes de coopération interuniversitaires (en chiffres absolus et en pourcentages)

Nombre d'Etats membres de la CE	Chiffre absolus	En pourcentages
2	765	61.1
3	247	19.9
4	109	8.8
5	64	5.2
6	34	2.7
7	15	1.2
8	4	0.3
9	2	0.2
10	1	0.1
Total	1241	100.0

2.3 Nombre de partenaires

3,3 partenaires ont en moyenne participé à un PIC. Comme le montre le tableau 2.3, pratiquement tous les domaines d'études ont comporté entre 2,9 et 3,6 partenaires en moyenne. Seuls les PIC organisés dans le domaine de la gestion (4,2) ainsi qu'en géographie/géologie (4,0) ont compté en moyenne un plus grand nombre de partenaires.

Tableau 2.3
Nombre moyen de partenaires par programme de coopération interuniversitaire, selon les domaines d'études (taux et chiffres absolus)

Domaine d'études	Chiffres absolus des PIC	Taux de partenaires par PIC
Agronomie	31	3.5
Architecture, urbanisme	45	3.1
Art et design	4	3.4
Gestion d'entreprises	114	4.2
Education et formation d'enseignants	28	3.3
Ingénierie et technologies	180	2.9
Géographie, géologie	31	4.0
Sciences humaines	69	3.0
Langues et philologies	253	3.4
Droit	81	3.3
Mathématiques, informatique	45	3.2
Sciences médicales	64	2.9
Sciences naturelles	106	3.4
Sciences sociales	114	3.4
Communications, information	12	3.6
Autres disciplines	7	3.1
Accords cadres pluridisciplinaires	17	3.6
Total	1241	3.3

2.4 Nombre d'étudiants participants

17.135 étudiants sont partis à l'étranger en bénéficiant d'une bourse ERASMUS dans le cadre des 1.241 programmes de coopération interuniversitaires organisés cette année-là. 45 pour cent de ces étudiants environ étaient inscrits dans les deux plus "grands" domaines d'études -en fonction de la participation au programme ERASMUS : en études de gestion (23 %) et en langues (22 %). La participation des étudiants en ingénierie a atteint 10 pour cent et a été de 9 pour cent respectivement en sciences sociales et en droit. Un quart des étudiants qui

sont partis à l'étranger étaient inscrits dans les 11 domaines d'études restants (y compris les "autres domaines d'études") ou participaient à des programmes prévoyant une participation interdisciplinaire.

Comme le montre le tableau 2.4, la taille moyenne des PIC définie à partir du nombre d'étudiants participants a varié considérablement selon le domaine d'études en question. La taille moyenne des effectifs d'étudiants participants aux PIC a varié entre une trentaine en gestion des entreprises ainsi que pour les PIC prévoyant la mise en oeuvre d'accords cadres couvrant plusieurs domaines d'études, à une vingtaine environ pour les PIC dans le domaine du droit, pour passer à 7 étudiants en moyenne dans les programmes de sciences naturelles, de formation des agronomes, de médecine et de mathématiques.

Tableau 2.4
Nombre moyen d'étudiants participants aux programmes de coopération interuniversitaires par domaine d'études (moyenne)

Agronomie	7.4
Architecture, urbanisme	9.1
Art et design	12.1
Gestion d'entreprises	34.6
Education et formation d'enseignants	0.0
Ingénierie et technologies	9.7
Géographie, géologie	12.6
Sciences humaines	8.5
Langues et philologies	14.9
Droit	17.9
Mathématiques, informatique	6.6
Sciences médicales	7.4
Sciences naturelles	7.5
Sciences sociales	13.3
Communications, information	9.8
Autres disciplines	10.9
Accords cadres pluridisciplinaires	30.9

2.5 Durée des périodes d'études à l'étranger

La durée moyenne de la période d'études effectuée à l'étranger a été (selon les données fournies par les autorités nationales chargées de la distribution des bourses NGAAs) de 6,0 mois. Le tableau 2.5 montre que la durée moyenne a été la plus longue pour les études de gestion (7,2 mois), alors que les étudiants en droit et en ingénierie ont passé en moyenne 6,7 mois à l'étranger. Les périodes d'études à l'étranger ont été les plus courtes en moyenne pour les étudiants des PIC en études artistiques et en design (4,9 mois), en architecture (4,8 mois) en sciences de la communication et de l'information et en sciences de l'éducation/formation des enseignants (4,5 mois respectivement).

Tableau 2.5
Durée moyenne de la période d'études à l'étranger dans les programmes de coopération interuniversitaires par domaine d'études (exprimée en mois, moyenne)

Agronomie	5.5
Architecture, urbanisme	4.8
Art et design	4.9
Gestion d'entreprises	7.2
Education et formation d'enseignants	4.5
Ingénierie et technologies	6.7
Géographie, géologie	5.4
Sciences humaines	5.8
Langues et philologies	6.0
Droit	6.7
Mathématiques, informatique	5.8
Sciences médicales	5.1
Sciences naturelles	6.0
Sciences sociales	6.0
Communications, information	4.5
Autres disciplines	4.1
Accords cadres pluridisciplinaires	6.4

2.6 Moment où se situe la période d'études à l'étranger

C'est au cours de la troisième ou de la quatrième année d'études que s'est le plus souvent déroulée la période d'études organisée dans le contexte du Programme ERASMUS. Le tableau 2.6 montre que le moment où a pris place la période d'études à l'étranger a été influencé par le curriculum du domaine d'études en question. Les étudiants en gestion/management sont partis à l'étranger un peu plus tôt - ils avaient étudié pendant 2,6 ans dans leur domaine d'études au moment de leur départ à l'étranger - que les étudiants d'autres disciplines. Les étudiants en agronomie et en médecine ont étudié le plus longtemps dans leur établissement d'origine préalablement à leur séjour à l'étranger (3,7 et 3,9 ans en moyenne).

Tableau 2.6
Années d'études accomplies avant la période d'études à l'étranger, selon le domaine d'études (par nombre d'années, en moyenne)

Agronomie	3.7
Architecture, urbanisme	3.6
Art et design	2.9
Gestion d'entreprises	2.6
Education et formation d'enseignants	3.3
Ingénierie et technologies	3.1
Géographie, géologie	3.3
Sciences humaines	3.4
Langues et philologie	3.0
Droit	3.2
Mathématiques, informatique	3.2
Sciences médicales	3.9
Sciences naturelles	3.3
Sciences sociales	3.0
Communications, information	2.7
Autres disciplines	2.9
Accords cadres pluridisciplinaires	2.8

Organisation des programmes dans les universités

3.1 Diffusion de l'information sur les possibilités d'études à l'étranger

Les informations quant aux possibilités d'études à l'étranger ont été communiquées de diverses manières. D'après les coordinateurs PIC, on a surtout appliqué quatre des sept méthodes mentionnées dans le formulaire-rapport (cf tableau 3.1). Pour la plupart des PIC les informations ont surtout été communiquées oralement - par le biais de réunions d'information organisées spécifiquement (86 %) ou par des annonces faites durant les cours (80 %). 69 pour cent des programmes ont utilisé des affiches. Les brochures et tout autre matériel écrit ont été utilisés par 64 pour cent des programmes examinés. Les autres moyens d'informer ont été moins fréquemment utilisés. Deux pour cent seulement des coordinateurs de programmes n'ont pas fourni de réponse à la question correspondante.

Comme le montre le tableau 3.1, les réunions ont constitué le vecteur le plus souvent utilisé pour assurer la diffusion des informations dans toutes les disciplines, à l'exception toutefois des programmes PIC en géographie et géologie qui ont plus souvent fait appel aux annonces durant les cours (94 %). La fréquence d'utilisation des différentes méthodes de diffusion de l'information a varié de manière importante selon les différents domaines d'études. Les réunions ont constitué le moyen le plus fréquemment utilisé pour assurer la diffusion de l'information parmi les étudiants en gestion (96 %), alors qu'elles ont été moins souvent utilisées pour les étudiants en médecine (73 %). Si l'on fait abstraction des domaines d'études représentés seulement par un faible nombre de PIC, on remarque que la gamme d'utilisation des brochures d'information va de 80 pour cent pour les programmes en droit à 38 pour cent pour les PIC en architecture.

Tableau 3.1
Diffusion des informations sur les opportunités d'études à l'étranger dans le contexte de PIC, par domaine d'études (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Principal domaine d'études													Total				
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat	Méd	Nat		Soc	Com	Aut	Plu
Réunions	87	76	80	96	86	85	90	90	87	89	89	73	78	87	92	86	94	86
Brochures	42	38	61	77	75	56	71	64	65	80	69	55	58	65	58	86	82	64
Affiches	61	62	70	75	64	69	65	64	76	68	69	55	66	67	92	43	71	69
Annonces	23	4	11	19	11	16	3	13	15	27	11	22	16	21	17	0	24	16
Articles	13	24	11	43	25	23	35	26	36	33	27	23	22	36	50	43	35	30
Annonces durant les cours	74	76	59	82	82	83	94	72	83	84	80	70	75	82	83	71	71	80
Autres	48	47	41	39	46	29	29	33	35	23	24	41	27	33	33	29	35	34
Sans réponse	0	7	0	1	4	1	0	0	2	2	2	3	4	2	0	14	0	2
Total	348	333	334	432	393	362	387	362	399	407	371	342	347	393	425	371	412	380
(n)	(31)	(45)	(44)	(114)	(28)	(180)	(31)	(69)	(253)	(81)	(45)	(64)	(106)	(114)	(12)	(7)	(17)	(1241)

Agr = Agronomie
 Arc = Architecture, urbanisme
 Art = Art et design
 Ges = Gestion d'entreprises
 Edu = Éducation et formation d'enseignants
 Ing = Ingénierie et technologies
 Géo = Géographie, géologie
 Hum = Sciences humaines
 Lan = Langues et philologies
 Droit = Droit
 Mat = Mathématiques, informatique
 Méd = Sciences médicales
 Nat = Sciences naturelles
 Soc = Sciences sociales
 Com = Communications, information
 Aut = Autres disciplines
 Plu = Accords cadres pluridisciplinaires

Question B4.1: Comment l'information sur les possibilités d'études à l'étranger dans le cadre du PIC est-elle diffusée ?

Les annonces faites pendant les cours ont constitué une méthode de diffusion de l'information pour 94 pour cent des PIC en géographie et en géologie alors que cette méthode n'a été utilisée que par 59 pour cent des PIC organisés dans les domaines des beaux-arts et en design. Les articles ont été utilisés dans 43 pour cent des PIC en études de gestion, alors qu'ils n'ont été utilisés que dans 11 pour cent des PIC en études artistiques et en design. Les données varient marginalement seulement quand on les pondère selon les effectifs d'étudiants qui ont participé aux programmes PIC respectifs.

3.2 La sélection des étudiants participants

Des procédures de sélection ont été appliquées dans la plupart des programmes afin de choisir les participants aux périodes d'études à l'étranger dans le contexte du Programme ERASMUS. Six pour cent des coordinateurs de PIC ont mentionné que leurs étudiants avaient été sélectionnés selon l'ordre dans lequel ils avaient introduit leur candidature ("le premier arrivé est le premier servi"), 8 pour cent des coordinateurs ont indiqué qu'il n'avait pas été nécessaire d'opérer une sélection et 2 pour cent n'ont pas donné de réponse à cette question.

Les performances universitaires des étudiants ont été prises en compte par tous les programmes qui ont opéré une sélection systématique (84 %). La motivation et la personnalité des étudiants (73 %), ainsi que leurs connaissances de la langue du pays d'accueil (71 %) ont constitué d'autres facteurs pris en compte dans la plupart des cas. Une préparation active à la période d'études à l'étranger a constitué l'un des critères de sélection des étudiants pour 34 pour cent des programmes d'études, alors que d'autres critères de sélection ont joué un rôle moins important.

Comme le montre le tableau 3.2, la sélection a varié selon les domaines d'études en question. La sélection systématique a été le moins souvent opérée dans le domaine des sciences de l'éducation et de la formation des maîtres (61 %), alors qu'elle était le plus souvent appliquée dans le domaine du droit (91 %). L'utilisation du critère tenant compte de la motivation et de la personnalité des étudiants a moins varié selon les domaines d'études (de 60 à 80 %) que le fait d'avoir de bonnes connaissances de la langue du pays d'accueil (de 53 à 91 %). Les départements de sciences humaines et sociales ont accordé plus d'importance à ce dernier critère que ceux de mathématiques et de sciences naturelles. Il ne nous est pas possible d'expliquer pourquoi les connaissances de la langue du pays d'accueil ont constitué un critère de sélection variable selon les différents domaines d'études à partir des informations dont nous disposons. Les

Tableau 3.2
Critères de sélection des étudiants participants, par domaine d'études
 (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Principal domaine d'études*													Total				
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat	Méd	Nat		Soc	Com	Aut	Plu
Aucune sélection nécessaire	10	2	5	10	14	6	6	6	13	4	11	5	8	7	0	14	18	8
Le premier arrivé = le premier servi	6	9	7	4	11	7	3	6	6	5	7	9	6	6	17	0	0	6
Résultats/performances ces universitaires	77	76	77	85	61	88	84	87	84	91	78	84	84	83	67	86	82	84
Connaissances de la langue du pays d'accueil	74	67	68	86	61	77	58	78	64	91	53	67	56	77	67	71	65	71
Motivation	74	84	75	80	68	81	74	64	67	60	62	73	77	80	75	86	65	73
Préparation active au séjour à l'étranger	23	40	34	39	57	34	52	35	28	36	33	33	20	42	25	57	41	34
Non-éligibilité à d'autres programmes d'aide	0	4	9	2	0	1	0	0	11	4	0	2	0	2	8	0	6	4
Besoins financiers	0	7		2	5	2	3	4	9	4	9	5	2	4	0	0	6	5
Autres critères de sélection	19	27	25	20	18	9	10	14	17	10	16	20	11	21	33	14	24	16
Sans réponse	6	7	5	1	0	1	3	3	2	1	0	0	3	3	0	0	0	2
Total	290	322	307	332	293	305	294	297	300	306	269	298	267	325	292	329	306	303
(n)	(31)	(45)	(44)	(114)	(28)	(180)	(31)	(69)	(253)	(81)	(45)	(64)	(106)	(114)	(12)	(7)	(17)	(1241)

Question B5.1: Selon quels critères votre université sélectionne-t-elle les étudiants ?

*) Explication cf. tableau 3.1

connaissances de la langue du pays d'accueil pourraient avoir un statut différent dans chaque domaine d'études mais il peut aussi s'agir d'une manière de refléter l'importance particulière accordée aux connaissances en langues étrangères des étudiants de certains domaines d'études spécifiques. Le choix d'un pays d'accueil en particulier pour effectuer la période d'études à l'étranger peut jouer un rôle - les étudiants connaissent déjà bien le pays d'accueil en question (la langue a par ex. déjà été enseignée au niveau de l'école secondaire) ou il se peut aussi qu'il ne soit pas important de parler couramment la langue étrangère, dans la mesure où les cours ne sont pas dispensés dans la langue du pays d'accueil au cours du séjour à l'étranger. Mentionnons pour terminer que la préparation active à la période d'études à l'étranger a été prise en compte pour opérer la sélection des étudiants participants aux PIC en sciences de l'éducation et en formation des enseignants, en géographie et en géologie, ainsi que pour le petit nombre de programmes regroupés dans la rubrique "autres disciplines".

Plus la période d'études à l'étranger a été longue, plus l'accent a été mis sur les performances universitaires et sur les connaissances de la langue du pays d'accueil en tant que critères pour opérer la sélection des étudiants. Dans le cas des PIC où les étudiants sont allés à l'étranger pour une période ne dépassant pas trois mois, les résultats universitaires ont été mentionnés comme critère de sélection par 77 pour cent des coordinateurs de programmes, alors que ce pourcentage passe à 84 pour cent pour les programmes ayant une durée de quatre à six mois et à 86 pour cent pour les programmes ayant une durée d'études à l'étranger de sept mois ou plus. Le pourcentage de PIC dans lesquels les connaissances de la langue du pays d'accueil ont été prises en compte pour assurer la sélection des étudiants a varié entre 60 pour cent (pour une durée allant jusqu'à 3 mois) et 70 pour cent (pour une durée de 4 à 6 mois) pour passer finalement à 78 pour cent (pour une durée de 7 mois ou plus).

Dans plus de la moitié des programmes PIC, la sélection des étudiants participants a été opérée par le biais de l'une ou l'autre forme de coopération entre les différents partenaires au sein d'un même PIC, ou entre les différents PIC existants dans une même université ou encore entre différents PIC de n'importe quel établissement participant. Ces mécanismes de sélection variables, opérés conjointement, ont été mentionnés par 11 pour cent de tous les PIC. Pour un quart de l'ensemble des PIC les partenaires ont uniquement appliqué des procédures de sélection conjointe sous quelque forme que ce soit. Les questions ne permettent pas de savoir si la coopération portait sur des critères de sélection conjointement adoptés - ou sur les décisions prises conjointement quant aux différents étudiants envoyés et accueillis. Le tableau 3.3 montre que la sélection commune (pour l'ensemble du réseau PIC) entre partenaires a été plus fréquente

Tableau 3.3
Systèmes de sélection communs, par domaine d'études (en pourcentages)

	Principal domaine d'études*													Total				
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat	Med	Nat		Soc	Com	Aut	Plu
Systèmes de sélection communs d'un PIC	10	18	27	24	46	28	23	30	15	19	22	27	28	26	42	29	18	24
Divers PIC de votre institution	29	20	9	13	14	16	3	12	18	30	7	11	16	15	8	0	12	16
Divers PIC d'une institution participante	0	0	2	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Autres systèmes de sélections communs	10	9	7	16	4	9	10	10	14	5	7	14	7	15	17	0	18	11
Aucun des systèmes mentionnés	39	42	41	34	18	32	61	29	40	33	53	39	36	35	8	43	47	37
Sans réponse	13	11	14	12	18	13	3	19	11	14	11	9	13	8	25	29	6	12
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
(n)	(31)	(45)	(44)	(114)	(28)	(180)	(31)	(69)	(253)	(81)	(45)	(64)	(106)	(114)	(12)	(7)	(17)	(1241)

Question B5.3: Y a-t-il un système de sélection commun ?

*) Explication cf. tableau 3.1

pour les PIC dans le domaine des sciences de l'éducation (46 %), pour les PIC en sciences de la communication et de l'information (42 %), alors qu'elle a joué un rôle moins important dans les programmes de langues étrangères (15 %) et en agronomie (10 %).

Environ 16 pour cent des coordinateurs PIC ont affirmé que la coopération mise en oeuvre pour opérer la sélection des étudiants devant participer au programme ERASMUS a existé entre les départements qui étaient impliqués dans les différents PIC de leur établissement. Pour un nombre très important de PIC (11 % des cas) différents mécanismes de sélection commune ont été utilisés par les partenaires du réseau (c.-à-d. des partenaires individuels participant au PIC ont soit utilisé des procédures de sélection différentes, soit des combinaisons de procédures ont été utilisées). Dans la majorité des cas les coordinateurs ont rapporté que la sélection opérée "entre partenaires au sein d'un même PIC" et "entre différents PIC au sein d'une université" a été organisée dans le contexte de leur PIC.

3.3 L'intégration des programmes d'études

Un nombre très important d'étudiants ERASMUS ont passé une période d'études à l'étranger en tant qu'élément obligatoire de leur curriculum : 21 pour cent des coordinateurs de PIC ont indiqué que la période d'études à l'étranger constituait un élément obligatoire du programme d'étude, soit pour tous les partenaires du réseau (13 %), soit pour tous les partenaires d'une partie du réseau (8 %; pour certains des PIC examinés, la place occupée par la période d'études à l'étranger dans le programme d'études n'était pas la même dans tous les établissements participants). Quand le séjour à l'étranger constitue un élément obligatoire du programme d'études, le nombre d'étudiants qui effectuent une période d'études à l'étranger est généralement important : la moitié des étudiants ERASMUS de l'année 1989/90 se sont rendus à l'étranger dans le cadre de PIC qui prévoient un séjour obligatoire à l'étranger, au moins dans certains des départements partenaires. Le tableau 3.4 montre que tous les partenaires des PIC en droit (21 %), en études de gestion (18 %) et en sciences de la communication/de l'information (17 %) exigeaient le plus souvent que les étudiants effectuent un séjour d'études à l'étranger.

Dix pour cent des coordinateurs ont rapporté que la période d'études à l'étranger constituait une composante obligatoire d'une sous-spécialisation dans le cadre du programme de cours, soit pour la totalité, soit pour une partie du réseau de partenaires (5 % dans chaque cas). C'est presque exclusivement le cas

Tableau 3.4
Place occupée par le PIC dans l'ensemble du programme d'études, par domaine d'études (en pourcentages)

	Principal domaine d'études*													Total				
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat	Méd	Nat		Soc	Com	Aut	Plu
Obligatoire	10	9	9	34	11	16	13	20	26	30	18	19	15	22	25	14	35	21
Élément obligatoire	7	8	16	10	11	11	7	5	6	13	8	0	6	10				
Facultatif	81	82	84	69	75	79	81	78	75	70	76	72	86	75	83	86	82	77
Sans réponse	3	7	7	1	7	3	0	3	4	2	2	6	3	1	0	0	0	3
Total	103	100	100	126	100	105	110	112	117	114	102	102	109	111	117	100	124	111
(n)	(31)	(45)	(44)	(114)	(28)	(180)	(31)	(69)	(253)	(81)	(45)	(64)	(106)	(114)	(12)	(7)	(17)	(1241)

Question B6.2: La participation au PIC est-elle obligatoire ou facultative ?

*) Explication cf. tableau 3.1

Tableau 3.5
Degré d'intégration des cours dans le cadre du PIC, par domaine d'études (en pourcentages)

	Principal domaine d'études*													Total				
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat	Méd	Nat		Soc	Com	Aut	Plu
Programme de cours conjointement accepté	23	22	23	32	36	26	13	26	20	14	29	36	16	20	17	14	29	23
Cours fixés à l'avance	26	27	30	43	21	48	35	26	42	36	40	44	44	33	33	14	65	39
Cours en partie fixés à l'avance	52	53	45	37	39	26	42	39	51	44	27	30	31	41	50	57	35	40
Études très largement facultatives	19	7	14	8	14	8	16	20	5	14	11	9	15	12	8	0	12	10
Sans réponse	3	2	0	1	0	3	3	0	1	2	4	0	3	2	0	14	0	2
Total	123	111	111	120	111	111	110	112	119	110	111	119	109	109	108	100	141	114
(n)	(31)	(45)	(44)	(114)	(28)	(180)	(31)	(69)	(253)	(81)	(45)	(64)	(106)	(114)	(12)	(7)	(17)	(1241)

Question B6.3: Comment définissez-vous le degré d'intégration des cours dans le cadre du PIC ? Veuillez sélectionner la catégorie la plus proche de la réalité.

*) Explication cf. tableau 3.1

des PIC dans lesquels certains autres départements exigent que tous les étudiants se rendent à l'étranger.

Pour la plupart des PIC, l'intégration de la période d'études à l'étranger dans le programme de cours de l'établissement d'origine a été décidé d'un commun accord et formalisé de manière à ce que la majorité des cours que les étudiants ERASMUS suivent à l'étranger soient obligatoires. Comme l'illustre le tableau 3.5 :

- 23 pour cent des coordinateurs de PIC ont coché la phrase "Le PIC est un programme de cours accepté plus ou moins conjointement et dispensé dans toutes ou du moins dans plusieurs des unités départementales participantes"
- 39 pour cent ont affirmé que "La plupart des unités de cours à suivre à l'étranger sont fixées d'avance"
- 39 pour cent ont coché "Certains modules d'études dans l'université d'accueil sont fixés ou recommandés, mais le choix individuel prévaut néanmoins"
- et enfin 10 pour cent ont affirmé que "Les études dans l'université d'accueil sont dans une très large mesure facultatives et le choix des cours à suivre revient donc en grande partie aux étudiants participants".

Certains coordinateurs de PIC ont coché plus d'une réponse pour souligner le fait qu'il existait différents degrés d'intégration au sein d'un même programme, ce qui a pour conséquence que le total des pourcentages additionnés dépasse 100 pour cent. Les programmes imposés (c.-à-d. les deux premières catégories) ont été les plus nombreux ainsi qu'en témoigne le tableau 3.5 pour les PIC dans les domaines des accords structurels couvrant plusieurs disciplines, en médecine, en gestion et en ingénierie.

Dans une question ultérieure, on demandait aux coordinateurs des PIC de décrire différents aspects des activités universitaires des étudiants ERASMUS, au cours de leur période d'études à l'étranger. Les réponses à cette question, pondérées selon les effectifs d'étudiants participants figurent dans le tableau 3.6

57 pour cent des PIC environ (touchant 62 % des étudiants) s'attendaient à ce que les étudiants suivent plus ou moins la même quantité de cours que les étudiants de l'université d'accueil, alors que 25 pour cent des PIC (touchant 26 % des étudiants) ont offert moins de cours que ne compte le programme régulier à l'université d'accueil. Le total des pourcentages est inférieur à 100, et ce entre autres car un grand nombre d'étudiants ERASMUS ont consacré la majeure partie de leur temps à l'étranger à effectuer des travaux individuels. Les accords cadres couvrant plusieurs domaines d'études (touchant 82 % des étudiants allant à l'étranger dans le cadre des accords cadres PIC) et les études de gestion (77 %) ont été les disciplines dans lesquelles on a offert plus ou moins la même quantité

Tableau 3.6
Programme d'activités universitaires des étudiants dans l'université d'accueil, selon les coordinateurs des PIC, par domaine d'études (en pourcentages, pondérés selon les effectifs d'étudiants participants, plusieurs réponses sont possibles)

	Principal domaine d'études*													Total				
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat	Méd	Nat	Soc	Com	Aut	Plu	
Cours identiques	38	57	67	77	58	62	61	59	53	60	64	67	48	54	47	25	82	62
Quelques restrictions	28	19	14	29	12	8	45	26	34	23	11	14	15	29	55	0	18	25
Moins de cours	27	40	22	22	19	28	23	23	28	27	24	10	17	31	25	51	58	26
Cours d'un niveau inférieur	0	2	4	12	4	9	29	9	24	12	6	7	2	12	17	54	21	14
Cours spéciaux	11	18	27	28	46	14	48	22	46	29	13	32	10	32	0	55	26	30
Etude individuelle	71	36	19	4	38	42	64	37	16	4	33	31	53	30	33	39	33	23
Autres	22	19	40	12	19	17	7	15	15	30	11	25	26	20	29	42	28	18
Sans réponse	0	1	1	0	0	1	0	1	1	0	3	0	3	0	0	0	0	0
Total	196	192	193	183	196	181	277	192	218	185	165	187	172	209	206	267	266	199
(n)	(229)	(410)	(533)	3942	(281)	1742	(389)	(584)	3780	1450	(298)	(471)	(790)	1511	(118)	(76)	(525)	(17129)

Question B6.4: Les étudiants qui se rendent à l'étranger suivent-ils le programme complet des cours réguliers de la période d'études correspondante dans l'université d'accueil, ou leur programme d'études est-il différent de celui que suivent les étudiants de l'université d'accueil ?

*) Explication cf. tableau 3.1

de cours aux étudiants étrangers qu'à ceux de l'université d'accueil, alors que cela a été le plus rarement le cas pour les PIC en agronomie (37 %) et pour les "autres" domaines d'études (25 %). Notons néanmoins que les travaux individuels ont été les plus fréquents en agronomie (68 %), ainsi qu'en géographie et en géologie (61 %). Les coordinateurs des PIC comportant la participation de la Grèce ne mentionnent que rarement, comparativement aux programmes qui ne comportent pas de participation grecque, que les étudiants ont suivi à peu près le même programme de cours à l'étranger que dans leur établissement d'origine; en fait ce sont les travaux individuels qui ont joué un rôle prépondérant dans ces PIC.

Quelques étudiants ont suivi des cours à l'étranger destinés aux étudiants de l'université d'accueil d'années inférieures : 8 pour cent des coordinateurs PIC (sur un ensemble de PIC comprenant la participation de 14 % des étudiants) ont mentionné cette pratique. Cela a été très fréquemment le cas des PIC en géographie, en géologie, en langues et en philologie, ainsi que dans les "autres" disciplines.

22 pour cent des coordinateurs environ ont affirmé que des cours spécifiques destinés aux étudiants étrangers - dans pratiquement tous les cas en supplément au programme - avaient été offerts dans certains - ou dans tous les - départements participants (touchant 30 % environ des étudiants participants). Cela a été très fréquemment le cas des PIC en géographie et en géologie, en sciences de l'éducation et dans le domaine de la formation des enseignants, en langues et en philologie ainsi que dans les "autres" disciplines touchant à peu près la moitié des étudiants de ces domaines d'études.

L'offre supplémentaire de modules spécifiques a eu tendance à être plus importante quand le nombre d'étudiant se rendant à l'étranger dans le contexte d'un PIC était important, alors que la place occupée par les travaux individuels a considérablement diminué pour les PIC comportant un plus grand nombre de participants et pour les PIC dans lesquels la période d'études à l'étranger était obligatoire dans l'ensemble du réseau PIC.

13 pour cent des coordinateurs de PIC seulement ont donné une réponse complètement négative à la question de savoir si des manuels de cours communs étaient utilisés, s'il existait des exigences communes pour les cours, des systèmes d'adaptation d'évaluation/de notation et si des diplômes communs - ou même des doubles diplômes - étaient attribués. Quatre pour cent n'ont fourni aucune réponse à cette question.

Pour plus de la moitié des PIC (54 %) des systèmes permettant d'adapter les diplômes ou les équivalences ou même des systèmes communs d'évaluation et de notation avaient été préparés et introduits. Ce point a touché à peu près deux

Tableau 3.7
Éléments communs de programmes de cours, par domaine d'études
(en pourcentages, plusieurs réponses sont possibles)

	Principal domaine d'études*											Total						
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat		Méd	Nat	Soc	Com	Aut	Plu
Manuels de cours	3	11	9	17	7	12	16	6	10	7	18	11	11	13	17	29	18	12
Conditions requises pour les cours	23	42	30	35	39	18	26	17	21	17	27	25	17	25	0	14	41	24
Système d'évaluation	42	49	41	59	46	42	55	62	59	54	60	41	45	70	83	57	71	54
Diplômes communs	3	9	7	34	7	26	13	9	13	15	13	6	15	13	0	0	18	16
Autres	23	16	23	15	32	22	29	12	19	21	18	25	20	21	25	29	18	20
Aucun élément commun	23	13	14	14	11	12	16	17	13	10	16	13	16	10	8	14	18	13
Sans réponse	16	4	5	3	0	3	3	4	4	5	7	3	6	1	0	14	0	4
Total	132	144	127	176	143	135	158	128	139	130	158	123	130	153	133	157	182	142
(n)	(31)	(45)	(44)	(114)	(28)	(180)	(31)	(69)	(253)	(81)	(45)	(64)	(106)	(114)	(12)	(7)	(17)	(1241)

Question B6.5: Quels éléments communs de programme de cours, d'instruction ou d'attestation ont été introduits entre les unités départementales participant à votre PIC?

*) Explication cf. tableau 3.1

tiers de tous les étudiants ERASMUS qui ont effectué une période d'études à l'étranger dans le contexte de ces PIC. Dans 24 pour cent des programmes qui comptent environ un tiers des étudiants participants, on enregistre l'existence de "conditions communes requises pour les cours" (qui s'appliquent à 60 pour cent en moyenne de toutes les exigences de cours dans ces PIC). 16 pour cent des coordinateurs de programmes seulement ont fait mention de diplômes communs mais par contre plus d'un quart des étudiants de ces PIC ont effectué un séjour à l'étranger. Enfin, des manuels de cours communs ont été utilisés dans 10 pour cent des programmes.

Les éléments communs de programmes de cours ont variés considérablement selon le domaine d'études, comme en témoigne le tableau 3.7. Les systèmes d'adaptation et d'harmonisation des notes et les évaluations et notations en commun ont été mis en oeuvre dans 60 pour cent des programmes en sciences de la communication et de l'information, dans les accords cadres couvrant plusieurs domaines d'études, en sciences sociales, humaines ainsi qu'en mathématiques alors qu'ils étaient moins fréquents dans les PIC en ingénierie, en agronomie, dans le domaine des beaux-arts et du design et en médecine.

- Les "conditions communes requises pour les cours" ont varié entre 40 pour cent environ en architecture et dans les programmes comportant des accords cadres couvrant plusieurs disciplines, à zéro pour les PIC en sciences de la communication et de l'information et
- les diplômes communs ou les doubles diplômes ont joué un rôle considérable en études de gestion (34 % des PIC respectivement, impliquant plus de la moitié des étudiants en gestion) et en ingénierie (26 %).

3.4 Stages

Les stages dans une entreprise, dans l'industrie ou dans un organisme public ont constitué une partie intégrante de la période d'études à l'étranger pour 29 pour cent des PIC - et dans pratiquement tous les cas pour l'ensemble du réseau de départements partenaires. Plus de 40 pour cent de tous les étudiants ERASMUS ont participé à ces PIC. En règle générale comme le montre une comparaison entre les données et les effectifs d'étudiants participants, les stages ont été plus fréquents dans les domaines d'études où le nombre d'étudiants participants était grand. Le tableau 3.8 montre ainsi que ces stages ont été le plus fréquemment organisés dans le domaine de la gestion (63 % des PIC respectifs), en agronomie (60 %), en sciences de l'éducation et en formation des maîtres (54 %), ainsi qu'en ingénierie (46 %).

Tableau 3.8
Participation à un stage dans une entreprise, dans l'industrie ou dans un organisme public pendant la période d'études à l'étranger, par domaine d'études (en pourcentages)

	Principal domaine d'études*)													Total				
	Agr	Art	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat	Méd	Nat		Soc	Com	Aut	Plu
Oui	60	14	5	63	54	46	29	3	15	13	19	38	21	19	36	29	35	28
Non	40	86	95	36	46	52	71	97	85	87	81	59	79	81	64	71	65	71
En partie	0	0	0	2	0	2	0	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0	1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
(n)	(30)	(43)	(40)	(107)	(28)	(176)	(31)	(62)	(240)	(78)	(43)	(63)	(105)	(110)	(11)	(7)	(17)	(1191)

Question B6.6: Les étudiants participant au PIC passent-ils une période de stage dans un établissement commercial, industriel ou public ?

*) Explication cf. tableau 3.1

Les stages ont été plus souvent organisés dans les PIC auxquels ont participé les trois "grands" pays, c'est-à-dire la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Ce facteur est lié au fait que la majorité des grands réseaux PIC en gestion inclut la participation de ces pays.

Le stage a été obligatoire pour 64 pour cent des PIC offrant des stages à l'étranger. L'évaluation du stage a été prise en compte pour l'obtention de la qualification finale dans 50 pour cent des cas. Par contre, aucune évaluation n'a été organisée dans 14 pour cent des PIC offrant un stage. 34 pour cent de ces PIC ont offerts des stages facultatifs et une évaluation des stages a été organisée pour 23 pour cent de ces PIC.

Dans les quatre domaines qui ont le plus souvent offert des possibilités de suivre un stage, celui-ci a généralement constitué un élément obligatoire du programme de cours :

- dans 81 pour cent des PIC en question en études de gestion (dans 66 % des cas s'accompagnant d'une évaluation);
- dans 73 pour cent des cas en ingénierie (63 % évalués)
- dans 60 pour cent en sciences de l'éducation et en formation des maîtres (42 % évalués) et
- dans 53 pour cent en agronomie (tous évalués).

Il ressort de l'enquête que près de la moitié des étudiants qui ont effectué un stage ont bénéficié d'une rétribution de la part de l'organisme dans lequel ils ont travaillé. Cette estimation a été obtenue en comparant les réponses données par les coordinateurs au nombre d'étudiants participants.

Pour trois quarts des PIC dans lesquels les stages faisaient partie intégrante de la période d'études à l'étranger, l'université d'accueil a joué un rôle important dans le suivi et le contrôle du stage (notations 1 et 2 sur une échelle allant de 1 = "un rôle très important" à 5 = "aucun rôle"). Par contre, les universités d'origine ont rarement (dans moins de la moitié des cas) joué un rôle de premier plan dans le suivi et le contrôle des stages de leurs étudiants.

4

Services offerts par les établissements participants

4.1 Préparation des étudiants dans l'établissement d'origine

On pense généralement que la préparation à la période d'études à l'étranger aide les étudiants à maîtriser leurs sentiments d'insécurité et garantit l'acquisition des connaissances indispensables pour permettre leur intégration et les amener à faire face aux exigences universitaires, au cours de leur séjour à l'étranger. Les mesures préparatoires peuvent donc être considérées comme l'un des aspects essentiels des Programmes interuniversitaires de coopération. Selon les rapports présentés par les coordinateurs des PIC, ainsi qu'en témoigne le tableau 4.1.

- Les partenaires de 80 % de tous les PIC (couvrant 87 % de tous les étudiants des 'réseaux') ont organisé des réunions préparatoires pour les étudiants qui envisageaient d'étudier à l'étranger;
- 73 pour cent de tous les partenaires (soit 79 pour cent des étudiants) ont fourni des documents écrits;
- 56 pour cent ont organisé des cours préparatoires obligatoires pour les étudiants ERASMUS (qui ont touché 65 % des étudiants);
- 46 pour cent des programmes ont offert des cours à option (touchant 45 % des étudiants);
- 45 pour cent prévoient que les étudiants se préparent eux-mêmes (touchant 44 % des étudiants) et
- 19 pour cent ont utilisé d'autres méthodes pour assurer la préparation des étudiants (touchant 21 % des étudiants).

Les données indiquent que les PIC qui ont envoyé de larges cohortes d'étudiants à l'étranger ont plus souvent offert des méthodes de préparation aux étudiants.

Tableau 4.1
Méthodes de préparation, par domaine d'études (en pourcentages)

	Principal domaine d'études													Total				
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat	Nat	Soc		Com	Aut	Plu	
Documents écrits	61	73	64	75	86	66	81	65	75	77	64	63	75	86	75	71	76	73
Réunions	71	89	82	86	86	81	81	84	81	84	73	66	65	82	83	86	94	80
Cours obligatoires	48	53	41	75	54	62	52	54	55	56	53	38	53	54	42	71	59	56
Cours facultatifs	39	56	43	43	57	47	61	45	32	60	56	55	51	48	33	71	47	46
Etude personnelle	42	58	57	40	50	51	61	45	34	44	49	47	52	40	42	86	18	45
Autres méthodes	19	16	16	20	21	12	16	16	23	17	24	23	22	19	17	14	6	19
Sans réponse	0	2	2	3	0	1	0	1	2	0	2	0	1	0	0	0	0	1
Total	281	347	305	342	354	320	352	310	303	338	322	291	318	329	292	400	300	319
(n)	(31)	(45)	(44)	(114)	(28)	(180)	(31)	(69)	(253)	(81)	(45)	(64)	(106)	(114)	(12)	(7)	(17)	(1241)

Agr = Agronomie
 Arc = Architecture, urbanisme
 Art = Art et design
 Ges = Gestion d'entreprises
 Edu = Education et formation d'enseignants
 Ing = Ingénierie et technologies
 Géo = Géographie, géologie
 Hum = Sciences humaines
 Lan = Langues et philologies
 Droit = Droit
 Mat = Mathématiques, informatique
 Méd = Sciences médicales
 Nat = Sciences naturelles
 Soc = Sciences sociales
 Com = Communications, information
 Aut = Autres disciplines
 Plu = Accords cadres pluridisciplinaires

Question B7.1: Quelles sont les méthodes employées dans le cadre de votre PIC par les universités qui envoient des étudiants afin de préparer ces derniers à leur séjour à l'étranger et quels sujets sont abordés lors de cette préparation ?

Si l'on examine de manière détaillée la proportion de PIC qui ont organisé plusieurs méthodes de préparation on remarque que :

- 56 pour cent ont offert des cours obligatoires et parmi les autres programmes
- 26 pour cent ont offert au minimum des cours à option. Dans l'ensemble, 82 pour cent des PIC ont donc offert des cours préparatoires.
- 13 pour cent ont au moins organisé des réunions de préparation pour leurs étudiants, afin de leur donner l'occasion de se familiariser avec les exigences de leur période d'études à l'étranger. Si l'on additionne ces trois méthodes de préparation, on trouve qu'un total de 95 pour cent de tous les PIC ont organisé au moins une méthode de préparation sous forme de cours ou de réunions.
- 3 pour cent supplémentaires ont au moins distribué des documents écrits ou ont utilisé d'autres méthodes de préparation.
- Dans 1 pour cent des programmes, les organisateurs n'avaient pas prévu de moyens de préparation, mais ils s'attendaient par contre à ce que les étudiants assurent eux-mêmes leur propre préparation.
- 1 pour cent n'a pas fourni d'indications à ce propos.

L'organisation de cours de langues préparatoires a varié considérablement selon les domaines d'études des PIC. Les coordinateurs de programmes dans les domaines du droit (93 %), des études de gestion (82 %) et de disciplines moins fréquemment représentées au sein des PIC et figurant sous la rubrique "autres domaines" (100 %) ont indiqué la plupart du temps que les établissements participants offraient des cours à option - ou obligatoires- pour assurer la préparation des étudiants. L'offre de cours de langues a été moins importante dans le domaine des sciences de la communication et de l'information (50 %), ainsi que des langues et de la philologie (70 %). L'offre de documents écrits a été la plus importante pour les programmes en sciences de l'éducation/formation des maîtres et en sciences sociales (86 % pour chaque domaine d'études) alors que les coordinateurs de PIC en agronomie (61 %), en médecine (63 %), en beaux-arts et en mathématiques (64 % chacun), ainsi qu'en sciences humaines (65 %) ont mentionné une utilisation moins fréquente de documents écrits (voir tableau 4.2). Les méthodes de préparation n'ont varié que modérément selon la durée des périodes d'études à l'étranger. Une différence marquante peut néanmoins être enregistrée au niveau des cours obligatoires. 61 pour cent des PIC envoyant des étudiants à l'étranger pour des périodes dépassant six mois ont organisé des cours de préparation obligatoires, alors que la proportion n'a été que de 52 pour cent pour les PIC dont les étudiants n'ont passé que de trois à six mois à l'étranger. Cette différence est toutefois principalement due à l'influence exercée par les grands PIC en gestion qui ont envoyé les étudiants à l'étranger pour les périodes les plus longues

(7,2 mois en moyenne) et ont offert le plus grand nombre de cours obligatoires (75 %).

Les PIC comportant la participation des "plus grands" Etats membres de la CE (critère établi selon les effectifs d'étudiants ERASMUS) organisent plus souvent des cours préparatoires obligatoires. 65 pour cent de tous les PIC incluant la participation d'une université d'origine britannique, 63 pour cent des programmes comportant une université d'origine française et 61 pour cent des programmes comportant une université d'origine allemande ont organisé des cours obligatoires, alors que la part respective de PIC comportant des établissements "envoyeurs" de Belgique, de Grèce, des Pays-Bas et du Portugal a varié de 38 à 51 pour cent.

Si l'on compare les méthodes de préparation indiquées par les coordinateurs des PIC en 1989/90 aux réponses fournies par les étudiants examinés en 1988/89 au cours de l'évaluation biennale approfondie des programmes, on remarque que :

- l'organisation de réunions de préparation a dépassé par deux fois les besoins exprimés par les étudiants dans ce domaine;
- l'offre de cours à option mentionnée par les coordinateurs a été 1,4 fois plus élevée que la participation des étudiants à ces cours préparatoires;
- l'offre de documents écrits a aussi été 1,4 fois plus élevée que son utilisation par les étudiants et
- l'offre de cours obligatoires a été 1,3 fois plus élevée que la participation des étudiants à ces cours.

Par contre, la proportion d'étudiants se préparant individuellement par leurs propres moyens a été 1,5 fois plus élevée que le nombre de PIC n'offrant pas de réunions préparatoires ou de documents écrits. Ces résultats suggèrent que les étudiants n'ont pas profité de toutes les méthodes de préparation aux périodes d'études à l'étranger offertes par leur université. La comparaison établie plus haut peut toutefois être faussée pour deux motifs. Dans un premier temps, on peut penser que les méthodes de préparation offertes en 1989/90 ont été meilleures que celles offertes en 1988/89. En second lieu, les réponses données par les coordinateurs peuvent dans certains cas s'appliquer à certains et pas à tous les partenaires.

On a aussi demandé aux coordinateurs de PIC de classer les méthodes préparatoires offertes selon quatre rubriques différentes. En regroupant les réponses, on remarque comme l'indique le tableau 4.2 que les différentes méthodes de préparation (cours, réunions ou au moins documents écrits) ont été offertes dans les domaines suivants :

- questions touchant à la vie quotidienne et aux études dans le pays d'accueil dans 85 pour cent des PIC;
- questions liées aux études mêmes dans 67 pour cent des PIC;
- questions liées à la vie sociale et à la culture du pays d'accueil dans 64 pour cent des PIC et enfin
- des cours visant à améliorer les connaissances de la langue du pays d'accueil dans 75 pour cent des PIC (il s'agissait dans ce cas uniquement de cours obligatoires ou à option, dans la mesure où l'on n'a pas demandé aux coordinateurs si des réunions et des documents écrits avaient été offerts au niveau de l'enseignement des langues étrangères).

Tableau 4.2
Domaine de préparation par méthodes de préparation (en pourcentages)

	Docu- ments écrits	Réunions	Cours obliga- toires	Cours facul- tatifs	Etude perso- nnelle	Autres méthodes	Total (Sauf autodidacte et autres)
Cours pratiques sur la vie et les études dans le pays d'accueil	60	72	0	9	25	12	85
Société et culture du pays d'accueil	37	40	14	12	30	9	64
Préparation universitaire	42	38	20	15	27	9	67
Préparation linguistique	*	*	47	32	*	*	75
Autre domaine de préparation	2	1	1	1	1	6	9
Total	100	100	100	100	100	100	100

Question B7.1 : Quelles sont les méthodes employées dans le cadre de votre PIC par les universités qui envoient des étudiants afin de préparer ces derniers à leur séjour à l'étranger et quels sujets sont abordés lors de cette préparation ?

* Ne figure pas parmi les questions du formulaire-rapport

Les cours de langues préparatoires ont été offerts par 75 pour cent des PIC, des cours de préparation sur les questions universitaires par 29 pour cent des programmes, des cours sur la vie sociale et la culture du pays d'accueil par 23 pour cent des PIC et sur les questions pratiques de vie et d'études à l'étranger dans 15

pour cent des PIC. Le tableau 4.2 montre que les réunions portant sur les aspects pratiques de la préparation ont été organisées par 72 pour cent de tous les PIC. Moins de la moitié de tous les PIC ont organisé des réunions préparatoires sur la vie sociale et la culture du pays d'accueil (40 %), ou sur l'apprentissage universitaire à l'étranger (38 %).

Les méthodes de préparation portant sur les aspects pratiques de la vie et des études à l'étranger ont varié de manière plus sensible selon les domaines d'études que les méthodes de préparation dans d'autres domaines. Les coordinateurs de PIC en gestion, en sciences de l'éducation et en formation des maîtres, ainsi qu'en droit, en sciences sociales et dans les accords cadres pluridisciplinaires ont indiqué le plus souvent que les documents écrits étaient offerts et les réunions étaient organisées pour la préparation des étudiants, alors que les programmes en agronomie ont été les moins nombreux à fournir des moyens de préparation à ce niveau. Les PIC en gestion, en sciences de l'éducation et en formation des enseignants, ainsi qu'en langues et dans les "autres domaines d'études" ont le plus souvent fait état d'offres des méthodes par les universités d'origine pour se préparer à la vie sociale et culturelle du pays hôte.

Comme le montre le tableau 4.3, des méthodes de préparation aux questions universitaires ont été le plus fréquemment mentionnées par les coordinateurs de PIC en géographie, en sciences de la communication et de l'information, en sciences de l'éducation et formation des maîtres, ainsi qu'en droit. La préparation au niveau universitaire a été beaucoup moins souvent offerte dans le domaine des beaux-arts et du design et dans les "autres domaines d'études". On enregistre la plus grande proportion de PIC offrant des cours obligatoires pour assurer la préparation universitaire dans les domaines du droit (37 %) et de la gestion (32 %). Des cours obligatoires ont été rarement organisés dans le domaine des beaux-arts et du design (2 %) et en sciences humaines (7 %). Le tableau 4.4 montre que 40 pour cent de tous les coordinateurs PIC ont mentionné que les cours portant sur la préparation universitaire - obligatoires ou à option - constituaient une partie intégrante du programme de cours usuel dans l'université d'origine. Le pourcentage de cours reconnus a été plus grand pour les cours obligatoires que pour les cours à option. Les cours préparatoires ont le plus souvent fait partie intégrante du programme de cours régulier dans les domaines des études de gestion et du droit.

L'offre de méthodes de préparation sur les questions touchant à la vie pratique a varié de manière plus sensible selon la durée des périodes d'études à l'étranger : les cours, les réunions et le matériel de préparation ont été plus souvent offerts quand la durée de la période d'études à l'étranger a dépassé un semestre. On remarque une différence similaire, bien que moins importante, au niveau des me-

Tableau 4.3
Domaine de préparation par domaine d'études (en pourcentages)

	Principal domaine d'études*)											Total							
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat		Méd	Nat	Soc	Com	Aut	Plu	
Vie pratique dans le pays d'accueil	77	82	80	89	86	83	87	86	88	88	93	80	81	75	87	83	100	94	85
Société et culture du pays d'accueil	52	58	61	75	68	63	61	65	70	60	62	50	50	53	61	67	100	71	64
Préparation universitaire	74	76	50	64	82	62	94	68	67	79	71	63	61	61	68	92	57	65	67
Préparation linguistique	65	82	77	85	75	84	84	74	54	88	82	73	80	80	76	50	100	88	75
Autres thèmes de préparation	3	9	5	3	4	5	3	1	3	1	0	5	4	4	4	0	14	0	4
Non fourni	3	0	2	2	0	1	0	3	2	0	0	5	1	1	1	0	0	0	1
Sans réponse	0	2	2	3	0	1	0	1	2	0	2	0	0	1	0	0	0	0	1
Total	274	309	277	320	314	298	329	299	287	321	298	277	275	275	296	292	371	318	297
(n)	(31)	(45)	(44)	(114)	(28)	(180)	(31)	(69)	(253)	(81)	(45)	(64)	(106)	(114)	(12)	(7)	(17)	(1241)	

Question B7.1: Quelles sont les méthodes employées dans le cadre de votre PIC par les universités qui envoient des étudiants afin de préparer ces derniers à leur séjour à l'étranger et quels sujets sont abordés lors de cette préparation ?

*) Explication cf. tableau 4.1

Tableau 4.4
Méthodes de préparation universitaire, par domaine d'études (en pourcentages)

	Principal domaine d'études*													Total				
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat	Méd	Nat		Soc	Com	Aut	Plu
Matériel écrit	39	53	34	39	61	38	68	36	42	36	44	36	42	48	58	43	35	42
Réunions	45	47	39	33	39	27	58	48	41	47	44	36	28	38	67	43	35	38
Cours: obligatoires	13	11	2	32	29	19	13	7	21	37	16	19	13	22	17	14	29	20
Cours: facultatifs	6	11	9	11	29	14	16	22	13	28	18	11	14	12	17	29	6	15
Etudes personnelles	39	40	32	22	29	24	45	30	22	28	38	30	26	30	25	43	12	27
Autres méthodes	13	4	2	11	11	3	10	7	11	12	13	17	12	5	17	14	6	9
Sans réponse	10	20	39	32	18	32	3	29	24	16	20	25	30	25	8	43	35	26
Total	165	187	157	182	214	157	213	180	174	205	193	173	166	180	208	229	159	177
(n)	(31)	(45)	(44)	(114)	(28)	(180)	(31)	(69)	(253)	(81)	(45)	(64)	(106)	(114)	(12)	(7)	(17)	(1241)

Question B7.1: Quelles sont les méthodes employées dans le cadre de votre PIC par les universités qui envoient des étudiants afin de préparer ces derniers à leur séjour à l'étranger et quels sujets sont abordés lors de cette préparation ?

*) Explication cf. tableau 4.1

sures préparatoires touchant à la vie culturelle et sociale du pays d'accueil. Par contre, la durée de la période d'études à l'étranger n'a pas influencé les mesures existantes pour assurer la préparation universitaire.

L'organisation de cours de langues préparatoires a varié plus souvent selon les pays d'accueil et d'origine en question que selon les domaines d'études. Nous ne pouvons toutefois donner d'indications détaillées à ce sujet, dans la mesure où la plupart des coordinateurs PIC ont fourni des informations sur les principaux modes de préparation dans l'ensemble du réseau PIC plutôt que sur les méthodes de préparation offertes dans chaque établissement participant.

On remarque dans l'ensemble que les PIC comportant une participation allemande, britannique et française ont plus fréquemment offert des cours préparatoires. Les cours préparatoires ont été le moins souvent offerts dans les programmes comprenant la participation d'établissements néerlandais et l'offre a aussi été en dessous de la moyenne pour les PIC impliquant des partenaires espagnols et belges.

4.2 Langue d'instruction et formation linguistique dans le pays d'accueil

Selon les coordinateurs des PIC, les étudiants de 65 pour cent des flux échangés dans les PIC suivent des cours exclusivement enseignés dans la langue du pays d'accueil au cours de leur période d'études à l'étranger. Dans 23 pour cent supplémentaires des flux, la langue du pays d'accueil a été utilisée pendant les cours :

- en plus d'une troisième langue (11 % des flux);
- en plus de la langue du pays d'origine (10 %) et
- en plus de la langue du pays d'origine et d'une troisième langue (2 % des flux).

Dans 12 pour cent seulement des flux, les étudiants n'ont pas du tout suivi des cours dans la langue du pays d'accueil, mais bien

- dans une troisième langue (5 % des flux),
- uniquement dans la langue du pays d'origine (4 % des flux) ou
- dans la langue du pays d'origine et dans une troisième langue (3 % des flux).

Les étudiants ERASMUS de l'année 1988/89 avaient fait part de cours enseignés dans la langue du pays d'accueil (71 % uniquement dans cette langue et 19 % partiellement) un peu plus fréquemment. Quand on compare les réponses données par les coordinateurs des PIC aux effectifs d'étudiants participants, on obtient néanmoins des résultats pratiquement identiques.

Le tableau 4.5 montre que les cours ont été le plus souvent dispensés uniquement dans la langue du pays d'accueil en sciences humaines (83 %), en études de gestion, dans le contexte des accords cadres pluridisciplinaires (79 %), en mathématiques (75 %), en ingénierie (70 %) et en droit (69 %). Il n'existe pas un motif unique pour expliquer les différences enregistrées selon le domaine d'études mais les facteurs qui jouent un rôle sont :

- l'importance de la langue du pays d'accueil dans le domaine d'études spécifique (par exemple : la littérature);
- le nombre d'étudiants participants ainsi que
- la distribution variable des langues les plus connues des pays d'accueil à travers les différents domaines d'études.

Les indications communiquées par les coordinateurs ne nous permettent pas de faire l'analyse exacte des différentes langues utilisées. Nous remarquons seulement que la langue du pays d'accueil a été plus souvent utilisée pour l'instruction des étudiants étrangers dans le cas des PIC auxquels participaient des établissements allemands, français, britanniques, irlandais et espagnols. La langue du pays d'accueil a, d'autre part, été moins fréquemment utilisée pour les PIC comportant une participation allemande, danoise et belge.

On note une corrélation entre la longueur de la période d'études à l'étranger et l'emploi de la langue du pays d'accueil pour assurer l'enseignement. Les coordinateurs des PIC ont indiqué, comme le montre le tableau 4.6 que :

- pour les échanges dont la durée s'étendait jusqu'à quatre mois, la langue du pays d'accueil a été au moins partiellement utilisée dans 82 pour cent des échanges d'étudiants et exclusivement dans 52 pour cent des cas;
- pour les échanges d'une durée allant de quatre à six mois, la langue du pays d'accueil a été utilisée dans 86 pour cent des cas et dans presque 60 pour cent des cas exclusivement, alors que
- dans 94 pour cent des échanges qui ont duré sept mois ou davantage, la langue d'enseignement à l'étranger a le plus souvent été celle du pays d'accueil et ce exclusivement dans 80 pour cent des cas.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre précédent, des efforts considérables ont été réalisés pour améliorer le niveau de connaissances de la langue du pays d'accueil, afin de préparer les étudiants à leur période d'études à l'étranger. Les coordinateurs des PIC ont aussi indiqué que des efforts substantiels avaient été réalisés pour améliorer les capacités linguistiques des étudiants au cours de leur période d'études à l'étranger :

Tableau 4.5
Langue d'enseignement au cours de la période d'études à l'étranger par domaine d'études (en pourcentages)

	Principal domaine d'études*)											Total							
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat		Méd	Nat	Soc	Com	Aut	Plu	
Uniquement pays d'accueil	54	49	51	79	61	71	49	83	63	70	75	52	48	68	59	38	79	65	
Uniquement pays d'origine	6	5	4	2	5	4	9	1	4	4	4	9	6	7	0	8	6	4	
Uniquement pays tiers	14	6	6	3	14	3	5	4	2	5	5	3	9	4	4	12	4	5	
Pays d'accueil et d'origine	9	20	26	3	9	8	20	6	15	3	4	7	14	6	33	8	1	10	
Pays d'accueil et tiers	10	16	9	9	5	9	13	5	10	14	8	24	14	12	4	31	7	11	
Pays d'origine et tiers	6	1	2	3	4	3	4	1	2	2	3	1	6	3	0	0	1	3	
Pays d'accueil, d'origine et tiers	1	3	1	1	2	2	1	0	4	1	1	3	4	1	0	4	0	2	
Total (n)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	(138)	(149)	(189)	(621)	(94)	(539)	(152)	(249)	(959)	(351)	(186)	(192)	(429)	(470)	(27)	(26)	(67)	(4838)	

Question B8.1: Quelle est dans le cadre du PIC la langue d'instruction à l'étranger pour les étudiants qui se rendent à l'étranger ?

*) Explication cf. tableau 4.1

- 65 pour cent des coordinateurs ont affirmé que les étudiants de leur PIC avaient eu l'occasion de suivre des cours de langues pendant leur période d'études à l'étranger et qu'il s'agissait souvent de cours à option (40 %) et
- 47 pour cent des coordinateurs ont affirmé que leurs étudiants avaient bénéficié de cours de langues dès leur arrivée dans le pays hôte et avant le début des études (dans 27 % des cas à option).

Tableau 4.6
Langue d'enseignement utilisée au cours de la période d'études à l'étranger pour les différents échanges d'étudiants, selon la durée de la période d'études (en pourcentages)

	Durée en mois			Total
	3 ou moins	4-6	7 et plus	
Uniquement pays d'accueil	52	59	79	65
Uniquement pays d'origine	7	4	3	4
Uniquement pays tiers	8	6	1	5
Pays d'accueil et d'origine	14	10	8	10
Pays d'accueil et tiers	14	14	6	11
Pays d'origine et tiers	3	4	0	3
Pays d'accueil, d'origine et tiers	2	3	1	2

Plus la durée de la période d'études à l'étranger a été longue, plus il est probable que les étudiants ont eu l'occasion de suivre des cours de langues étrangères dans le pays hôte. Remarquons que (tableau 4.7) :

- dans 71 pour cent des PIC où le séjour à l'étranger a duré sept mois ou plus, des cours de langues ont été organisés pour les étudiants. Par contre ce pourcentage a été de 56 pour cent pour les PIC qui ont eu une durée de trois mois au maximum et
- selon 57 pour cent des coordinateurs de PIC où la durée de la période d'études à l'étranger a été de sept mois ou davantage, des cours de langues avaient été offerts dès l'arrivée des étudiants dans le pays d'accueil alors que ces cours n'ont été offerts que dans 31 pour cent des PIC pour lesquels la durée de la période d'études à l'étranger n'a pas dépassé trois mois.

Tableau 4.7
Organisation de la préparation linguistique dans le cadre du Programme interuniversitaire de coopération, selon la durée de la période d'études à l'étranger (en pourcentages)

	Durée en mois			Total
	3 ou moins	4-6	7 et plus	
Cours spécifiquement destinés aux étudiants étrangers	33	43	36	38
Cours de langues avant le départ	68	77	76	75
Cours de langues après l'arrivée	31	46	57	47
Cours pendant les études à l'étranger	56	64	71	65
Sans réponse	13	8	6	8
Total	200	237	246	234
(n)	(229)	(541)	(470)	(1240)

Question B8.3 : Quelle préparation linguistique les étudiants participant au PIC reçoivent-ils ?

4.3 Aide fournie par l'établissement d'accueil

L'aide, l'assistance et l'encadrement offerts par l'établissement d'accueil sont des éléments qui constituent un facteur clé pour la réussite des programmes d'études à l'étranger. L'aide apportée par l'université d'accueil peut être cruciale pendant les premiers jours et les premières semaines que l'étudiant passera à l'étranger. On a demandé dans ce contexte aux coordinateurs de PIC de dire dans quelle mesure les établissements d'accueil des différents PIC avaient offert de l'aide et des conseils aux nouveaux venus.

On a présenté aux coordinateurs 13 domaines couvrant des questions universitaires, les langues étrangères, la vie culturelle et sociale ainsi que des questions liées à la vie pratique et aux problèmes personnels rencontrés à l'étranger. Les langues étrangères, les problèmes universitaires et personnels étaient tous regroupés alors que des aspects spécifiques de l'assistance et des conseils concernant certains aspects pratiques de la vie et des études à l'étranger (tels l'orientation à propos de l'établissement d'accueil, sur le système universitaire et d'enseignement supérieur du pays d'accueil, les inscriptions, le choix des cours etc. la recherche du logement, les questions liées au financement des études, aux stages et autres problèmes pratiques) ainsi que les questions liées à la vie cultu-

relle et sociale du pays d'accueil (le pays d'accueil en général, l'environnement local, les contacts avec les ressortissants du pays d'accueil et pour terminer les loisirs culturels, sportifs et récréatifs) ont fait l'objet d'un examen plus détaillé.

Seuls 9 (soit 1 %) responsables parmi tous les coordinateurs de PIC ont répondu que les universités d'accueil n'avaient pas offert d'aide. Un nombre élevé de coordinateurs de PIC ont répondu aux questions mentionnées plus haut en indiquant que les universités d'accueil avaient apporté une aide considérable aux étudiants dans

- 99 pour cent des cas au niveau des problèmes pratiques liés aux conditions de vie et d'études à l'étranger;
- 93 pour cent des cas au niveau de la vie culturelle et sociale du pays d'accueil;
- 89 pour cent concernant les questions universitaires;
- 64 pour cent au niveau de la formation linguistique et dans
- 53 pour cent des cas pour aider à résoudre des problèmes personnels.

En ce qui concerne les aspects individuels qui figurent dans le formulaire-rapport complété par les coordinateurs (cf tableau 4.8) on remarque que l'assistance et les conseils ont été le plus fréquemment offerts au niveau des problèmes d'inscriptions dans les universités, de la sélection des cours à suivre etc, des questions universitaires et des problèmes de logement. Les coordinateurs n'ont, par contre, pas fait mention d'aide et d'assistance (5 sur une échelle allant de "1 = considérable" à 5 = aucune") en ce qui concerne le financement des études (25 %) et les stages, quand la période d'études en comportait (14 %).

Si l'on compare les réponses données par les coordinateurs des PIC à celles fournies par les étudiants PIC ERASMUS examinés en 1988/89 on observe une évaluation plus prudente de la part des étudiants. Alors que les coordinateurs mentionnent le plus souvent que l'aide émanant de l'université d'accueil a été considérable, les étudiants quant à eux sont moins généreux dans leur appréciation. Ceci mis à part, les réponses générales portant sur les différents points sont similaires. La plupart des étudiants ont aussi mentionné que l'université d'accueil les avait aidés à régler les formalités d'inscription, à résoudre leurs problèmes universitaires et leurs problèmes de logement alors qu'elle les avait le moins souvent aidés pour apporter des réponses à leurs problèmes financiers.

Le degré d'assistance et de conseils offert par l'établissement d'accueil a varié de façon très importante selon le domaine d'études du PIC en question. Si l'on compare le niveau moyen d'appui accordé dans les 13 domaines d'études concernés, on remarque que le niveau d'aide le plus important a été offert par les quelques PIC répertoriés comme étant d'"autres domaines d'études" (77 %) suivis par les sciences de l'éducation et la formation des maîtres (74 %) et les accords

Tableau 4.8
Aide très importante/conseils offerts aux étudiants par l'établissement d'accueil, par domaine d'études
(en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Principal domaine d'études*)													Total				
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat	Méd	Nat		Soc	Com	Aut	Plu
Inscription	100	80	90	95	93	92	86	85	91	91	95	81	88	94	92	83	100	91
Logement	94	70	74	83	96	90	77	80	78	85	91	89	88	87	83	100	100	84
Problèmes financiers	23	29	36	32	52	35	37	36	36	26	26	43	34	38	13	50	47	35
Problèmes pratiques	45	45	43	66	76	62	77	50	65	56	65	55	61	59	42	50	80	60
Problèmes académiques	88	76	83	95	93	86	93	89	89	85	88	83	88	94	83	100	100	89
Problèmes liés au stage	90	50	43	77	88	82	90	56	58	33	67	71	79	63	60	100	50	71
Orientation	62	55	46	67	84	57	89	65	73	75	65	72	62	70	70	67	82	67
Formation linguistique	82	45	45	68	56	59	55	70	74	58	64	58	55	69	56	60	100	64
Pays d'accueil	33	34	43	49	72	38	50	54	57	45	39	57	43	52	22	71	43	48
Environnement local	36	41	46	50	79	36	36	35	48	42	39	58	42	47	36	71	38	45
Problèmes personnels	59	51	50	61	52	54	50	46	48	46	56	58	53	58	40	57	65	53
Contacts sociaux	50	56	37	42	52	40	56	40	49	44	50	53	59	53	38	67	33	48
Culture, Sport etc.	56	44	54	55	58	57	50	50	57	51	54	67	57	59	40	100	53	56

Question B9.1: Quelle sorte d'aide/de conseils les étudiants reçoivent-ils de l'université d'accueil dans le cadre du PIC?

*) Explication cf. tableau 4.1

cadres couvrant plusieurs domaines d'études (70 %). On remarque d'autre part que le pourcentage moyen d'aide considérable a été relativement bas pour les PIC en architecture (53 %), en sciences de la communication et de l'information (57 %) ainsi qu'en beaux-arts et en design (57 %).

Les coordinateurs des PIC dans lesquels le Danemark a été un pays d'accueil ont le plus fréquemment mentionné un degré d'aide considérable offert par l'université d'accueil pour assurer la bonne intégration des nouveaux venus (71 % par rapport à une moyenne de 64 %). Les différences enregistrées selon les pays d'accueil en question paraissent dans l'ensemble peu remarquables, mais nous devons garder en mémoire, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, que les informations n'ont pas été communiquées individuellement sur les pays d'accueil.

4.4 Logement

Le fait de vivre et d'habiter pour une période limitée dans un autre pays se trouve considérablement facilité si l'établissement d'accueil offre de l'aide pour la recherche d'un logement. La plus grande partie des coordinateurs de PIC ont rapporté que des logements étaient fournis aux étudiants. Quelques établissements d'enseignement supérieur ont offert des logements temporaires aux étudiants - ou ont assisté les étudiants dans leur recherche individuelle. Dans le tableau 4.9, les réponses des coordinateurs des PIC sont pondérées selon le nombre d'étudiants qui ont passé une période d'études à l'étranger dans les PIC respectifs. Selon les coordinateurs des PIC :

- 65 pour cent des étudiants ERASMUS de l'année 1989/90 ont bénéficié d'un logement trouvé pour eux par l'établissement d'accueil;
- 8 pour cent ont bénéficié d'un logement temporaire;
- 7 pour cent ont bénéficié d'une aide de l'établissement d'accueil dans leur recherche individuelle de logement et
- 21 pour cent des étudiants n'ont bénéficié d'aucun appui : selon les coordinateurs, la plupart d'entre eux (19 %) n'ont pas eu besoin d'aide car ils avaient déjà organisé eux-mêmes leurs modalités de logement.

Quand on compare les résultats obtenus par les deux analyses, on remarque que le nombre d'étudiants qui ont effectué une période d'études à l'étranger en 1988/89 et ont déclaré qu'un logement leur avait été offert par l'établissement d'accueil est un peu moins élevé (57 %). Néanmoins, les étudiants ont été un peu plus nombreux à faire savoir qu'ils avaient été aidés dans leur recherche indivi-

duelle (11 %). 21 pour cent des étudiants n'avaient ni bénéficié d'un logement, ni d'une aide mais 15 % seulement des étudiants de l'année 1988/89 avaient affirmé qu'il avaient d'avance informé l'université d'accueil qu'ils n'auraient pas besoin d'aide, dans la mesure où ils avaient déjà réglé eux-mêmes leur problème de logement. Nous ne savons pas si l'aide accordée dans ce domaine par l'université d'accueil a augmenté entre 1988/89 et 1989/90 ou si l'appui institutionnel a été perçu de manière plus positive par les coordinateurs des PIC que par les étudiants. L'analyse détaillée de la participation des étudiants PIC pour l'année 1990/91 qui est en cours de réalisation apportera peut-être une réponse à cette question.

Le tableau 4.9 montre également que les étudiants de l'établissement d'accueil ont joué un rôle important en apportant de l'aide à leurs condisciples dans la recherche de leur logement. Selon les indications fournies par les coordinateurs de PIC, nous estimons que 23 pour cent des étudiants ERASMUS qui ont bénéficié d'un logement définitif ont été aidés par les étudiants de l'établissement d'accueil - par les étudiants seuls ou par les étudiants eux-mêmes assistés par le personnel de l'établissement d'accueil. Selon l'analyse effectuée sur les étudiants ERASMUS, ce pourcentage s'élevait à 11 pour cent seulement en 1988/89. D'après les coordinateurs des PIC 9 autres pour cent d'étudiants ERASMUS 1989/90 ont bénéficié de l'aide des étudiants de l'établissement d'accueil pour trouver un logement - ou au cours de leur recherche d'un logement.

Le tableau 4.9 montre aussi que le pourcentage de logements définitifs offerts par les universités d'accueil a atteint plus de 80 pour cent pour les étudiants en sciences de la communication et de l'information et en mathématiques/ informatique pour passer à 50 pour cent environ pour les étudiants en beaux-arts et en design ainsi qu'en gestion.

La forme d'aide la plus courante à ce niveau est le logement fourni dans les centres d'hébergement universitaires c'est-à-dire les résidences d'étudiants gérées par les établissements d'enseignement supérieur ou par des organismes extérieurs. Les coordinateurs des PIC ont rapporté qu'en moyenne 65 pour cent des étudiants ERASMUS qui ont participé aux PIC ont bénéficié d'un logement en résidence universitaire. Par contre, 51 pour cent seulement des étudiants PIC examinés en 1988/89 avaient déclaré habiter dans des résidences universitaires.

Le tableau 4.10 montre que la proportion d'étudiants habitant dans les résidences universitaires a été d'environ trois quarts dans le contexte des accords cadres couvrant plusieurs domaines d'études, en sciences naturelles, en ingénierie et en mathématiques et de moins de la moitié des effectifs en géographie et en géologie, ainsi qu'en beaux-arts et en design. Plus la période

Tableau 4.9
Rôle des enseignants et des étudiants de l'établissement d'accueil dans la recherche d'un logement, par
domaine d'études (en pourcentages pondérés selon les effectifs d'étudiants)

	Principal domaine d'études*													Total				
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat	Méd	Nat		Soc	Com	Aut	Plu
Personnel enseignant																		
logement définitif	53	36	35	25	40	55	30	39	46	43	50	39	55	52	45	35	54	42
Etudiants logement																		
définitif	9	8	4	8	7	8	15	14	8	6	9	15	2	4	8	0	14	8
Personnel enseignant																		
et étudiants																		
logement définitif	11	16	18	13	24	15	27	10	15	13	22	18	13	16	32	61	11	15
Personnel enseignant																		
logement temporaire	19	0	0	2	13	4	4	2	1	2	0	0	2	4	0	0	0	3
Etudiants logement																		
temporaire	0	0	2	9	1	1	12	5	1	0	0	0	2	2	8	0	20	4
Personnel enseignant																		
et étudiants logement																		
temporaire	0	1	1	0	0	0	0	0	2	0	0	6	3	2	0	0	0	1

(voir la suite)

	Principal domaine d'études*													Total				
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat	Méd	Nat		Soc	Com	Aut	Plu
Aide par enseignants	0	4	0	4	0	2	0	2	6	1	8	3	4	0	7	4	0	3
Aide par étudiants	0	0	2	0	0	1	1	4	0	0	1	4	0	1	0	0	1	1
Aide par enseignants																		
et par étudiants	0	3	0	2	11	3	0	11	3	7	5	4	0	4	0	0	0	3
Aucune aide	0	1	4	0	0	4	0	1	1	5	0	2	1	3	0	0	0	2
Propre organisation	8	29	34	35	4	7	11	12	15	23	4	7	19	13	0	0	0	19
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
(n)	(219)	(403)	(453)	(3880)	(281)	(1630)	(348)	(568)	(3683)	(1408)	(291)	(430)	(669)	(1443)	(102)	(49)	(479)	(16336)

Question B10.2.2: Quel est le rôle joué par le personnel enseignant et les étudiants de l'(des) université(s) d'accueil dans la recherche d'un logement pour les étudiants ?

*) Explication cf. tableau 4.1

Tableau 4.10
 Pourcentage d'étudiants étrangers auxquels un logement universitaire a été offert, selon les coordinateurs des PIC - par domaine d'études (moyenne)

	Principal domaine d'études*											Total						
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat		Méd	Nat	Soc	Com	Aut	Plu
Pourcentage d'étudiants ERASMUS dans les résidences d'étudiants	65.4	52.6	40.8	60.5	57.1	73.3	49.5	63.1	61.6	66.1	73.2	70.4	75.1	66.7	54.6	70.8	75.6	64.9
(n)	(29)	(42)	(39)	(107)	(27)	(172)	(28)	(59)	(237)	(78)	(41)	(56)	(99)	(109)	(11)	(6)	(16)	(1156)

Question B10.2.1: Quel est le pourcentage d'étudiants se rendant à l'étranger qui logent dans des résidences d'étudiants de l'université d'accueil ?

*) Explication cf. tableau 4.1

d'études à l'étranger a été longue, plus la probabilité a été grande que les étudiants soient hébergés dans des résidences universitaires.

Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, les coordinateurs des PIC ont jugé que le logement était l'un des problèmes les plus sérieux parmi tous ceux auxquels les étudiants avaient été confrontés. Les coordinateurs ont de plus fait part d'efforts importants de la part du personnel et des étudiants de l'établissement d'accueil pour aider les nouveaux venus dans leur recherche de logement.

4.5 Problèmes rencontrés par les étudiants au cours de leur période d'études à l'étranger

Vivre et étudier dans un environnement étranger peut soulever pas mal de problèmes. Pour être en mesure d'examiner quelle a été l'ampleur des problèmes auxquels les étudiants ont été confrontés - selon les perceptions des coordinateurs des PIC - on a présenté à ces coordinateurs une liste de 19 problèmes éventuels. On leur a demandé - à partir d'une échelle allant de 1 = "problèmes graves" à 5 = "aucun problème" - de dire dans quelle mesure les étudiants avaient été confrontés à des problèmes sérieux au niveau

- des conditions de vie et d'organisation des études dans le pays d'accueil (difficultés d'ordre administratif, d'ordre financier, au niveau de l'encadrement pour résoudre les problèmes non relatifs aux études, au niveau de la recherche d'un lieu d'étude en-dehors des salles de cours, le fait de ne pas avoir suffisamment de temps disponible pour effectuer des voyages);
- des études dans l'établissement d'accueil (niveau des cours différents selon les établissements, différences de méthodes d'enseignement et d'apprentissage entre l'université d'origine et d'accueil, disposition des enseignants à rencontrer et à aider les étudiants étrangers, les différences de taille des effectifs - que ce soit dans les classes ou dans les groupes d'études- ou encore de l'orientation quant aux programmes d'études);
- des questions liées à l'utilisation d'une langue étrangère (suivre des cours dans une langue étrangère, passer des examens dans une langue étrangère, communiquer dans une langue étrangère en-dehors des salles de cours);
- de la communication (les contacts avec les étudiants du pays d'accueil, le fait de ne pas avoir beaucoup ou trop de contacts avec des personnes de la même nationalité);
- des différents styles de vie des habitants du pays d'accueil et enfin
- du climat, de la nourriture, de la santé, etc.

Cette même liste de problèmes avait déjà été présentée aux étudiants PIC de l'année 1988/89 au cours d'une enquête menée par les auteurs (cf F. Maiworm, W. Steube, U. Teichler : *Learning in Europe: The ERASMUS Experience*. London : J. Kingsley 1991). Bien qu'une année se soit écoulée entre l'enquête portant sur les étudiants et celle consacrée aux rapports des coordinateurs et bien que les effectifs d'étudiants n'aient pas été identiques, il semble toutefois pertinent de confronter les expériences réalisées par les étudiants en 1988/89 aux réponses données par les coordinateurs de PIC en 1989/90.

Globalement, 53 pour cent des coordinateurs ont affirmé que les étudiants de leurs PIC avaient dû faire face à des problèmes de vie et d'organisation des études dans le pays d'accueil, alors que 22 pour cent des coordinateurs ont fait part de problèmes au niveau des études et de l'utilisation d'une langue étrangère. Sur les 19 problèmes suggérés, aucun n'a été considéré comme "grave" par un tiers des coordinateurs (notations 1 ou 2 sur l'échelle). Ces pourcentages globaux devraient toutefois être considérés avec précaution, dans la mesure où le nombre de points repris dans chaque rubrique était variable.

Les difficultés d'ordre financier ont été mentionnées le plus fréquemment (40 %) par les coordinateurs en tant que problème sérieux pour les étudiants au cours de leur séjour à l'étranger, comme l'indique le tableau 4.11.

Les autres problèmes spécifiques considérés assez souvent comme importants par les coordinateurs ont été : le logement (27 %), le fait de devoir passer des examens - ou de suivre des cours - dans une langue étrangère (19 et 12 %), les différences de méthodologie et d'apprentissage entre les universités d'origine et d'accueil (15 %), le fait de ne pas disposer de suffisamment de loisirs pour les voyages (12 %) et les difficultés d'ordre administratif (11 %). Les coordinateurs ont moins souvent fait part de difficultés au niveau des contacts, des différents modes de vie des habitants du pays d'accueil, de difficultés d'acclimatation, de problèmes suscités par les habitudes culinaires ou encore de problèmes de santé etc. ainsi que de difficultés au niveau de l'encadrement universitaire - ou non - des étudiants.

Si l'on compare les informations fournies par les coordinateurs de programmes en 1989/90 aux expériences communiquées par les étudiants PIC en 1988/89 on remarque que les coordinateurs des PIC ont plus fréquemment mentionné l'existence de problèmes importants au niveau du financement des périodes d'études que les étudiants (40 % par rapport à 21 % pour les étudiants) ainsi que pour le logement (35 et 22 % respectivement). Néanmoins, dans la plupart des cas, les réponses données par les coordinateurs sont similaires à celles des étudiants. Les étudiants ont pourtant déclaré que le fait d'avoir trop de contacts avec des personnes de leur propre pays constituait un problème important (26 %),

alors que tel n'a pas été l'avis des coordinateurs (10 %). Les étudiants ont aussi jugé l'encadrement et l'orientation offerts à propos des questions universitaires (18 %) ou non (12 %) comme plus problématiques au cours de leur période d'études à l'étranger que les coordinateurs (3 et 2 %) respectivement. Comme nous l'avons déjà montré au cours d'enquêtes antérieures réalisées sur les programmes d'études à l'étranger, les étudiants ont tendance à mentionner des problèmes qui pourraient être résolus par le personnel - enseignant ou administratif -, alors que les responsables des programmes quant à eux mettent l'accent sur les problèmes qu'ils ne pourraient résoudre eux-mêmes que dans une certaine mesure. Les informations communiquées par les coordinateurs des PIC à propos des problèmes graves rencontrés par les étudiants ont varié considérablement selon les disciplines en question :

- les problèmes soulevés par l'enseignement en langues étrangères ont été le plus souvent mentionnés par les coordinateurs de programmes en sciences de l'éducation/formation des maîtres, ainsi qu'en géographie;
- les problèmes financiers par les coordinateurs de programmes dans les domaines de l'architecture et des beaux-arts;
- les problèmes liés aux différences dans les méthodes d'enseignement et d'apprentissage ont été plus souvent mentionnés par les coordinateurs de PIC dans les domaines des beaux-arts/du design et en sciences de l'éducation/formation des maîtres.

Dans l'ensemble, 88 pour cent des coordinateurs de programmes en architecture et 84 pour cent des coordinateurs de PIC dans le domaine de la gestion ont mentionné au moins l'un des 19 problèmes suggérés comme constituant un problème sérieux pour leurs étudiants. Par contre, environ la moitié seulement des coordinateurs de programmes en agronomie, en mathématiques, en sciences naturelles et en sciences de la communication et de l'information ont indiqué que leurs étudiants avaient été confrontés à des problèmes sérieux.

Dans la plupart des cas, les différences enregistrées entre pays d'origine et d'accueil ont été très minimes. Les difficultés financières ont été plus souvent mentionnées par les coordinateurs de PIC auxquels la Grèce (53 %), l'Italie et l'Irlande (48 % respectivement) avaient coopéré en tant que pays d'origine. Les coordinateurs qui avaient des partenaires grecs ont fait part de problèmes assez considérables à propos des examens à passer dans la langue étrangère. Les problèmes de logement ont été le plus fréquemment mentionnés par les coordinateurs de PIC comportant la participation de l'Italie et des Pays-Bas.

Tableau 4.11
Les problèmes les plus sérieux auxquels les étudiants ont été confrontés au cours de leur période d'études à l'étranger, par domaine d'études (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Principal domaine d'études*											Total						
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat		Méd	Nat	Soc	Com	Aut	Plu
Suivre des cours dans langue étrang.	12	30	7	12	21	19	25	16	5	7	11	9	16	10	11	0	14	12
Passer des examens dans langue étrang.	24	19	27	17	33	21	33	25	14	18	15	19	19	17	0	40	20	19
Niveau des cours	0	0	5	5	4	8	8	7	5	4	2	7	2	6	0	0	14	5
Différences de méthodologie/d'apprentissage (pays d'accueil/d'origine)	14	17	25	19	21	12	15	14	17	19	7	15	5	19	0	17	27	15
Disponibilité des enseignants envers les étudiants étrang.	0	12	10	5	0	2	11	3	3	4	2	2	4	7	0	0	0	4
Différences du nombre d'étudiants par groupes d'études	5	22	11	8	13	1	4	12	14	10	0	2	1	15	0	0	20	9
Problèmes admin.	9	8	18	8	25	10	4	18	16	15	9	6	3	10	0	17	13	11
Problèmes financiers	36	53	52	32	46	40	37	44	39	44	29	47	34	42	42	17	44	40
Orientation : programme d'études	0	0	11	4	0	3	0	2	1	1	2	4	1	3	0	0	0	2
Orient. : questions non relatives aux études (voir la suite)	4	6	13	0	4	3	0	2	2	4	0	8	0	6	0	0	0	3

(Tab. 4.11)

	Principal domaine d'études*											Total						
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat		Méd	Nat	Soc	Com	Aut	Plu
Recherche d'un local d'études hors des salles de cours	0	27	18	3	4	4	5	8	9	6	5	0	2	7	8	0	0	7
Logement	11	42	32	36	15	23	40	22	31	30	20	25	12	31	25	14	36	27
Climat, nourriture, santé etc.	0	0	0	2	9	4	0	2	1	0	2	0	0	3	0	0	7	2
Mode de vie des habitants du pays d'accueil	0	3	5	6	9	1	0	0	3	1	2	2	0	1	0	0	0	2
Contacts entre/avec étudiants pays d'acc.	0	3	5	3	8	2	0	5	4	7	0	2	1	5	0	0	0	3
Contacts insuffisants avec personnes de la même nationalité	0	0	6	2	5	2	0	2	1	4	0	4	2	5	0	0	0	2
Trop de contacts avec personnes de la même nationalité	11	3	6	10	0	8	14	9	4	12	0	2	4	4	11	0	20	6
Communication dans une langue étrangère hors des cours	4	11	3	3	13	7	0	6	5	6	3	8	9	6	0	0	0	6
Pas assez de temps pour voyager	14	28	19	9	10	17	12	9	8	10	8	10	12	8	30	0	0	12

Question B10.1 : Quels sont les domaines dans lesquels les étudiants rencontrent en général les problèmes les plus importants pendant leur période d'étude à l'étranger dans le cadre de votre PIC ?

*) Explication cf. tableau 4.1

Reconnaissance et retombées universitaires

5.1 Méthodes d'évaluation des étudiants

On a demandé aux coordinateurs de PIC d'indiquer quel type de travail universitaire formel les étudiants devaient fournir au cours de leur période d'études à l'étranger et comment les travaux des étudiants étaient évalués. Selon les coordinateurs;

- les étudiants de 75 pour cent des PIC (81 % des étudiants PIC de l'année universitaire 1989/90) avaient dû effectuer des tests, présenter des travaux, des dissertations, des examens oraux etc. dans le cadre des cours suivis dans l'établissement d'accueil;
- dans 46 pour cent des PIC, des rapports écrits sur les études suivies dans l'établissement d'accueil étaient exigés (ce qui représente 44 % des étudiants);
- 26 pour cent des coordinateurs de PIC ont mentionné que les étudiants avaient dû passer des examens écrits, présenter des dissertations etc. portant sur l'ensemble de leur programme d'études à l'étranger, mis au point par l'établissement d'accueil respectif (ce qui représente 33 % des étudiants);
- pour 24 pour cent des PIC la participation aux cours a été attestée dans l'établissement d'accueil par un certificat écrit, sans évaluation formelle (ce qui représente 24 % des étudiants);
- 20 pour cent des coordinateurs ont mentionné que l'évaluation formelle des étudiants consistait en examens oraux mis au point par l'université d'accueil (touchant 22 % des étudiants) et
- 20 pour cent ont affirmé que d'autres types de travaux universitaires formels étaient exigés.

Les types de travaux formels exigés de la part des étudiants ont varié selon la durée de la période d'études à l'étranger. Le tableau 5.1 montre que plus la période d'études à l'étranger a été longue, plus il a été fréquent que les étudiants doivent passer des examens. 55 pour cent seulement des coordinateurs de PIC qui comportaient une période d'études à l'étranger d'une durée moyenne de trois mois ont mentionné ce type de coopération universitaire formelle, alors que 87 pour cent des coordinateurs de PIC comportant des périodes d'études à l'étranger d'au moins sept mois ont affirmé que les étudiants étaient évalués de cette façon. Par contre, les étudiants qui ont effectué un séjour d'études plus bref à l'étranger ont dû le plus souvent présenter un rapport écrit sur les études à l'université d'accueil (64 % comparés à 37 %).

Tableau 5.1
Travaux universitaires formels exigés des étudiants au cours de la période d'études à l'étranger, selon la durée de la période d'études à l'étranger (en pourcentages, possibilité de réponses multiples)

	Durée en mois			Total
	3 ou moins	4-6	7 et plus	
Certificat de présence aux cours	26	27	20	24
Tests, examens écrits, dissertation, examen oral, etc.	55	73	87	75
Test écrit, dissertation, etc. sur l'ensemble des études à l'étranger	18	27	29	26
Examen oral sur l'ensemble des études à l'étranger	18	20	21	20
Rapport écrit sur les études à l'université d'accueil	64	48	37	46
Autres travaux académiques formels	24	22	16	20
Sans réponse	3	3	2	2
Total	208	220	211	214
(n)	(229)	(541)	(470)	(1240)

Question B11.1 : Quel(s) type(s) de travail académique formel les étudiants doivent-ils fournir pendant leur séjour à l'étranger ?

L'octroi de certificats de participation aux cours sans évaluation formelle - ou de rapports écrits au lieu de tests et d'examens - a été plus fréquent dans les PIC comprenant la participation de partenaires danois, grecs ou portugais. Les exa-

mens portant sur l'ensemble de la période d'études à l'étranger ont été plus fréquents dans les programmes comprenant des partenaires irlandais.

Les étudiants des PIC en beaux-arts et en design, en sciences de l'éducation et en formation des enseignants, ainsi qu'en médecine ont dû produire des travaux universitaires "moins durs" pendant leur période d'études à l'étranger. Par contre, les PIC en études de gestion, en droit et ceux inscrits dans les PIC comprenant des accords cadres pluridisciplinaires ont dû le plus souvent passer des tests, fournir des contributions écrites, passer des examens oraux etc. dans le cadre de leur participation aux cours de l'établissement d'accueil, comme en témoigne le tableau 5.2.

On a demandé en plus aux coordinateurs de PIC d'indiquer comment les résultats de la période d'études à l'étranger avaient été évalués :

- 26 pour cent d'entre eux ont indiqué que la période d'études à l'étranger était considérée comme un ensemble, que les étudiants réussissent - ou pas;
- 69 pour cent des coordinateurs ont affirmé que les étudiants bénéficiaient d'une reconnaissance universitaire (d'un crédit) pour les unités de cours individuelles réussies au cours de leur période d'études à l'étranger et
- 20 pour cent ont indiqué que d'autres approches prévalaient. C'était notamment le cas des programmes prévoyant de très brèves périodes d'études à l'étranger.

Un cinquième des coordinateurs environ ont indiqué que l'on avait adopté plus d'une approche à ce niveau. Les grands PIC et ceux pour lesquels la période d'études à l'étranger constituait un élément obligatoire du programme d'études ont plus souvent évalué la période d'études dans son ensemble (42 %).

52 pour cent environ des grands PIC (envoyant plus de 50 étudiants à l'étranger) ont mentionné ce type d'évaluation, alors que 25 pour cent seulement des PIC comportant une participation d'étudiants moins grande ont évalué globalement le programme d'études. Dans les PIC prévoyant une période à l'étranger relativement longue on a aussi eu davantage tendance à considérer la période d'études à l'étranger comme un ensemble au cours de la procédure d'évaluation.

Comme le montre le tableau 5.3, un nombre très important de PIC en gestion des entreprises (39 % des PIC en études de gestion, soit 52 % des étudiants ERASMUS en gestion) ont indiqué que la période d'études à l'étranger était considérée comme un succès - ou un échec - global. Ce résultat n'est pas surprenant, dans la mesure où ces programmes ont généralement compté un grand nombre d'étudiants participants. Une évaluation globale de l'ensemble du programme d'études a aussi été fréquente dans le domaine du droit (35 % des PIC, soit 40 %

Tableau 5.2
Epreuves universitaires exigées des étudiants, au cours de la période d'études à l'étranger, par domaine d'études (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Principal domaine d'études*)													Total				
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat	Méd	Nat		Soc	Com	Aut	Plu
Certificats de présence aux cours	13	18	32	15	32	9	16	32	42	14	16	38	12	24	33	29	41	24
Tests, exposés, examen, dissert. oral etc.	65	62	48	91	61	74	68	68	87	78	67	48	69	84	67	43	94	75
Tests écrits, dissertation etc. sur l'ensemble des études à l'étranger	39	13	14	41	14	23	32	28	23	38	20	16	20	36	8	43	29	26
Examen oral sur l'ensemble des études à l'étranger	13	16	9	29	14	25	19	17	17	31	13	27	22	15	0	43	12	20
Rapport écrit sur les études à l'université d'accueil	55	53	66	33	71	49	45	46	44	28	47	45	58	45	50	57	41	46
Autres travaux académiques formels	19	53	36	19	32	22	16	14	13	10	27	23	21	18	17	43	18	20
Sans réponse	3	2	5	1	4	2	6	7	4	1	0	3	0	1	0	0	0	2
Total	206	218	209	230	229	204	203	213	230	200	189	200	201	223	175	257	235	214
(n)	(31)	(45)	(44)	(114)	(28)	(180)	(31)	(69)	(253)	(81)	(45)	(64)	(106)	(114)	(12)	(7)	(17)	(1241)

Question B11.1: Quels types de travail académique formel les étudiants doivent-ils fournir pendant leur séjour à l'étranger ?

*) Explication cf. tableau 5.4

Tableau 5.3
Evaluation des résultats obtenus par les étudiants au cours de leur période d'études à l'étranger, par domaine d'études (en pourcentages)

	Principal domaine d'études*)													Total				
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat	Méd	Nat		Soc	Com	Aut	Plu
Pour toute la période	7	23	20	16	19	25	7	15	7	22	16	22	22	14	17	29	12	16
Unités de cours individuelles	67	55	46	47	52	43	57	56	69	49	53	53	50	59	50	29	47	54
Autre principe	10	9	15	6	15	15	18	18	6	4	11	8	12	10	8	14	0	10
1 + 2 mentionnés	3	5	2	18	0	8	7	0	8	10	4	10	8	7	17	14	12	8
1 + 3 mentionnés	7	2	2	4	0	1	4	2	0	1	2	0	2	1	0	0	6	2
2 + 3 mentionnés	7	5	12	7	15	7	7	8	9	12	13	7	6	9	8	14	24	9
1 + 2 + 3 mentionnés	0	2	2	2	0	1	0	2	1	3	0	0	1	0	0	0	0	1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
(n)	(30)	(44)	(41)	(111)	(27)	(170)	(28)	(62)	(241)	(78)	(45)	(59)	(105)	(112)	(12)	(7)	(17)	(1189)

Question B11.2: Comment sont évalués les résultats des étudiants pendant leur séjour à l'étranger ?

*) Explication cf. tableau 5.4

des étudiants) et dans le petit groupe de PIC figurant dans la catégorie "autres domaines d'études" (43 % des PIC et 42 % des étudiants).

D'autre part, l'évaluation des étudiants par modules de cours individuels qu'ils ont réussi au cours de la période à l'étranger a été la plus fréquente pour les PIC dans les domaines des langues et de la philologie (83 %), ainsi que dans les accords cadres pluridisciplinaires (82 %). Les coordinateurs de PIC dans le domaine des beaux-arts et du design, ainsi qu'en sciences humaines ont le moins fréquemment mentionné ce type de reconnaissance.

Au cours d'une enquête menée en 1984/85, 42 pour cent des coordinateurs des Programmes Communs d'Etudes - les prédécesseurs du Programme ERASMUS - ont affirmé que la reconnaissance de la période d'études à l'étranger s'opérait globalement, en se basant uniquement sur les résultats évalués par l'université partenaire (F. Dalichow et U. Teichler : *Recognition of Study Abroad in the European Communities*, Luxembourg : Office des Publications Officielles des Communautés Européennes, 1986, pp. 32-33). Bien que nous ne puissions exclure les modifications entraînées par la reformulation de la question, nous devons toutefois conclure que les PIC ERASMUS n'avaient pas encore atteint en 1989/90 le niveau de confiance mutuelle entre établissements partenaires, au niveau de la qualité de l'enseignement, de l'évaluation et de l'identité individuelle ou de la complémentarité des programmes de cours qui avait été atteint dans le contexte des Programmes Communs d'Etudes, ce qui avait permis à ces Programmes de déboucher sur un pourcentage aussi élevé de reconnaissance globale.

5.2 Degré de reconnaissance

Des mesures diverses ont été utilisées pour analyser le degré de reconnaissance de la période passée dans l'université d'accueil par l'établissement d'origine, au moment du retour des étudiants, selon les rapports des coordinateurs de PIC. Des questions identiques avaient été posées aux étudiants ERASMUS en 1988/89 et comparées aux réponses des étudiants, les coordinateurs des PIC ont tendance à sous-estimer les limites de la reconnaissance, bien que nous ne puissions exclure la possibilité de changements survenus entre 1988/89 et 1989/90. Une enquête entreprise au milieu des années quatre-vingts sur les programmes d'études à l'étranger au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, en Suède et aux USA avait déjà montré que les responsables de programmes avaient tendance à accorder trop peu d'importance aux problèmes liés à la reconnaissance (cf S. Oppper, U. Teichler et J. Carlson. *The Impact of Study Abroad Programmes on Students and*

Graduates. London : J. Kingsley, 1990). On remarque dans cette analyse par exemple que 19 pour cent des coordinateurs de Programmes Communs d'Etudes s'attendaient à ce que certains - ou tous les - étudiants subissent des prolongations dans leurs études, à cause de la période d'études à l'étranger, alors que 27 pour cent des étudiants quant à eux s'attendaient à une telle prolongation (U. Teichler et W. Steube. "The Logics of Study Abroad Programmes and Their Impacts" *Higher Education*, Vol. 21, 1991, pp 344-345).

On a tout d'abord pris en compte le degré de reconnaissance (c.-à-d. la mesure dans laquelle la période d'étude réussie dans l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil a été reconnue - ou considérée comme étant équivalente). Le tableau 5.4 montre que les coordinateurs de PIC ont indiqué que 90 pour cent des périodes d'études réussies à l'étranger avaient été acceptées par l'université d'origine au moment du retour des étudiants (ce qui touche 89 % des étudiants participants). Toutefois, les étudiants ERASMUS de l'année précédente ont mentionné seulement 77 pour cent de reconnaissance, selon cette mesure.

On a examiné ensuite le degré de correspondance (c.-à-d. dans quelle mesure les études effectuées dans l'établissement d'enseignement supérieur d'accueil correspondent réellement au volume global d'études normalement suivies dans l'université d'origine, pendant une période d'études correspondante). Cette seconde question avait été jugée nécessaire, dans la mesure où les étudiants pouvaient dans certains cas suivre moins (et dans quelques cas plus) de cours à l'étranger que chez eux et pouvaient donc se trouver confrontés à une charge de travail supplémentaire, au moment de leur retour dans leur établissement d'origine, même au cas où tous les cours suivis à l'étranger avaient été reconnus. Selon les coordinateurs de PIC (cf tableau 5.4) les études à l'étranger ont correspondu en moyenne à 85 pour cent des périodes d'études dans l'établissement d'origine (touchant 87 % des étudiants). Ce pourcentage s'élevait à 73 pour cent pour les étudiants ERASMUS de l'année précédente.

On a recherché ensuite le degré de "non prolongation des études" (les réponses à la question portant sur le fait que la durée totale des études soit susceptible d'être prolongée à cause de la période d'études à l'étranger ont fourni la base de cette mesure). Les coordinateurs des PIC ont estimé que les étudiants avaient dû prolonger leurs études pour des périodes de 1,4 mois en moyenne - c.-à-d. 23 pour cent de la totalité de la période d'études à l'étranger (tableau 5.4). Le degré de non-prolongation a donc été de 77 pour cent selon l'évaluation des coordinateurs de PIC (touchant 78 % des étudiants), alors qu'il était de 47 pour les étudiants ERASMUS en 1988/89.

Tableau 5.4
Degré de reconnaissance, correspondance et prolongation par domaine d'études (moyennes, en pourcentages)

	Principal domaine d'études											Total						
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat		Méd	Nat	Soc	Com	Aut	Plu
Crédits octroyés ou études autrement considérées comme équivalentes	83.0	87.6	94.3	88.6	92.0	91.3	82.0	86.6	89.7	88.2	94.1	92.3	90.6	88.7	90.9	100	82.3	89.6
Correspondance aux études suivies dans l'université-d'origine	77.5	82.3	86.8	85.8	74.2	83.3	93.6	82.0	82.0	64.1	87.6	88.1	91.0	81.3	71.6	88.8	82.4	82.8
Taux de prolongation ¹	28.2	21.2	25.4	21.2	23.3	22.8	25.7	26.7	19.5	31.1	28.7	18.2	21.6	29.4	26.7	60.6	11.4	23.4

Question B12.1: Dans quelle mesure la période académique passée par les étudiants dans l'université d'accueil est-elle reconnue par l'octroi de crédits académiques ou considérée comme équivalente aux études de l'université d'origine ?

Question B12.2: Dans quelle mesure les études suivies par les étudiants dans l'université d'accueil correspondent-elles réellement au volume global d'études normalement suivies dans l'université d'origine pendant une période correspondante ?

Question B12.3: La période d'études à l'étranger est susceptible de prolonger la durée totale des études ?

Agr = Agronomie	Géo = Géographie, géologie	Nat = Sciences naturelles
Arc = Architecture, urbanisme et territoire	Hum = Sciences humaines	Soc = Sciences sociales
Art = Art et design	Lan = Langues et philologies	Com = Communications, information
Ges = Gestion d'entreprises	Droit = Droit	Aut = Autres disciplines
Edu = Education et formation d'enseignants	Mat = Mathématiques, informatique	Plu = Accords cadres pluridisciplinaires
Ing = Ingénierie et technologies	Méd = Sciences médicales	

1) c.-à-d. prolongation prévue proportionnellement à la durée de la période d'études à l'étranger

Il est intéressant de remarquer que les coordinateurs de PIC de l'année 1989/90 ont jugé deux fois moins souvent que la reconnaissance était incomplète que les étudiants examinés en 1988/89. Cela pourrait refléter une évolution très favorable pour les PIC (1988/89 était en effet la première année de fonctionnement de tout le Programme). Il pourrait aussi s'agir d'une différence de perception très réelle de ce que recouvre le terme "reconnaissance incomplète" pour les étudiants et pour les enseignants; on pourrait penser, par exemple, que les réponses des étudiants reflètent l'incertitude inévitable que l'on éprouve lorsque l'on fait partie des premiers groupes qui expérimentent un système. Nous pensons que l'enquête suivante qui portera sur les étudiants de l'année 1990/91 devrait permettre d'apporter des éclaircissements à ce propos.

Si l'on se base sur deux au moins des trois critères cités précédemment, le degré de reconnaissance a été jugé par les coordinateurs des PIC assez important dans le domaine des beaux-arts et du design, ainsi qu'en mathématiques. Il semble, par contre, relativement bas en agronomie et en droit. Au niveau du pays d'origine et du pays d'accueil, la reconnaissance semble avoir été la plus complète dans les programmes qui comportaient une participation danoise et la plus faible dans les PIC comportant une participation grecque.

Plus la période d'études à l'étranger a été longue, plus il a été fréquent que les cours suivis à l'étranger aient été reconnus au retour (selon les coordinateurs des PIC). Le degré de "correspondance" s'est situé en-dessous de la moyenne pour les PIC qui comportaient de brèves périodes d'études à l'étranger. Le degré de non-prolongation évalué par les coordinateurs n'a néanmoins pas varié selon la durée de la période d'études à l'étranger.

5.3 Motifs pour lesquels la reconnaissance a été incomplète, efforts pour faciliter la reconnaissance

On a demandé aux coordinateurs des PIC pour lesquels la reconnaissance était incomplète d'expliquer le pourquoi de cette situation : 41 pour cent des coordinateurs de PIC ont fourni une explication - et même généralement plusieurs (cf tableau 5.5).

Les divergences entre les modes d'enseignement et d'apprentissage dans l'université d'origine et l'université d'accueil ont été mentionnées par 19 pour cent des coordinateurs de PIC, alors que 16 pour cent ont avancé des raisons liées au programme même (par ex. seul un nombre limité de cours suivis à l'étranger étaient équivalents). Pour expliquer l'existence de problèmes importants on a donc désigné les problèmes inhérents aux programmes d'études à l'étranger.

Tableau 5.5
Motifs pour une reconnaissance partielle des études, par domaine d'études
 (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Principal domaine d'études*											Total						
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat		Méd	Nat	Soc	Com	Aut	Plu
Raisons liées au programme	26	22	18	18	18	9	19	16	25	17	2	8	9	14	17	14	18	16
Divergences entre les modes d'enseignement/d'apprentissage	19	24	27	20	32	10	19	22	23	19	7	16	16	18	17	29	35	19
Barrières linguistiques	10	20	18	8	18	9	6	12	7	5	7	3	7	11	17	0	24	9
Manque d'orientation, de suivi, etc.	0	2	7	2	0	2	3	4	2	0	2	2	1	3	0	0	0	2
Difficultés pratiques dues à la vie à l'étranger	0	11	5	5	4	4	0	3	4	5	4	0	2	4	0	0	6	4
Problèmes individuels de performance des étudiants	13	18	20	12	7	8	10	16	14	7	7	5	6	9	8	0	6	11
Autres raisons	16	7	11	17	21	7	6	12	11	15	13	5	11	10	8	14	6	11
Sans réponse	48	49	43	53	43	76	58	55	49	56	71	75	71	63	75	71	53	59
Total	132	153	150	134	143	125	123	139	136	123	113	113	123	132	142	129	147	131
(n)	(31)	(45)	(44)	(114)	(28)	(180)	(31)	(69)	(253)	(81)	(45)	(64)	(106)	(114)	(12)	(7)	(17)	(1241)

Question B1.2.4: Dans le cas où les étudiants qui reviennent d'un séjour à l'étranger ne voient pas leurs études pleinement reconnues, ou dans le cas où le volume des études poursuivies ne correspond pas au total du volume normalement poursuivi dans l'université d'origine pendant un période correspondante (voir question B1.2.2), expliquez-en les raisons.

*) Explication cf. tableau 5.6

Toutefois, les difficultés rencontrées individuellement par les étudiants ont été mentionnées aussi par 11 pour cent des coordinateurs de PIC et les barrières linguistiques ont été considérées comme un motif important de reconnaissance partielle par 9 pour cent des coordinateurs de programmes.

Les motifs de reconnaissance partielle liés aux programmes ont été le plus souvent cités par les coordinateurs de programmes dans le domaine de l'agronomie (26 %), des langues et de la philologie (25 %) et le moins souvent par les coordinateurs de programmes dans le domaine de l'ingénierie et des sciences naturelles (9 %), de la médecine (8 %), des mathématiques et de l'informatique (2 %). Les différences de méthodes d'enseignement et d'apprentissage ont été le plus souvent considérées comme des obstacles à la reconnaissance complète dans le cas des accords cadres pluridisciplinaires (35 %) et des sciences de l'éducation/de la formation des enseignants (32 %) et le moins souvent en mathématiques (7 %) et en ingénierie (10 %). Au niveau des pays d'accueil, on remarque que les obstacles linguistiques ont été le plus souvent cités comme cause de reconnaissance partielle par les coordinateurs des PIC comportant une participation de la Grèce et de l'Allemagne. Les différences entre méthodes d'enseignement et d'apprentissages ont été le plus souvent considérées comme des obstacles par les coordinateurs de programmes comprenant la participation de l'Irlande, de l'Allemagne et de l'Italie.

Pour faire face aux difficultés rencontrées pour garantir que les études à l'étranger correspondent entièrement aux études dans l'établissement d'origine - au niveau de la qualité tout comme de la qualification obtenue -, les partenaires pourraient adopter des stratégies visant à augmenter - ou on pourrait dire dans certains cas à gonfler - le degré de reconnaissance. Selon les analyses menées au cours de l'élaboration de rapports antérieurs et les rapports soumis en 1987/88 par les coordinateurs de PIC une typologie de ces stratégies a été esquissée (U. Teichler. *Recognition : A Typological Overview of Recognition Issues Arising in Temporary Study Abroad*. Kassel : Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung der Gesamthochschule Kassel 1990). Une question figurait dans le formulaire-rapport des coordinateurs de programmes pour permettre l'examen de la fréquence d'utilisation de telles stratégies.

La stratégie "élitiste" a été adoptée dans la plupart des cas, comme en témoigne le tableau 5.6 : un degré élevé de reconnaissance a été facilité dans 38 pour cent des PIC en sélectionnant les étudiants ERASMUS qui avaient les plus grandes chances de réussir leurs séjours à l'étranger. Cette stratégie a été le plus souvent adoptée par les domaines d'études qui - exception faite des études linguistiques - envoient le plus grand nombre d'étudiants à l'étranger dans le cadre du programme ERASMUS c'est-à-dire la gestion, le droit, l'ingénierie, les sciences

Tableau 5.6
Mesures visant à augmenter la reconnaissance, par domaine d'études
 (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Principal domaine d'études											Total						
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat		Méd	Nat	Soc	Com	Aut	Plu
Seuls les étudiants les plus talentueux sont sélectionnés	26	33	43	47	21	47	29	33	28	51	36	36	42	41	33	0	47	38
Les étudiants allant à l'étranger ont un volume d'étude plus important	45	29	32	21	29	23	23	26	32	33	16	34	35	28	33	29	0	28
Les étudiants allant à l'étranger ont une période d'études plus longue	29	13	9	16	11	19	13	14	12	25	27	14	12	18	33	0	29	16
Période à l'étranger utilisée principalement pour des études individuelles	58	33	45	17	46	33	45	48	32	28	24	22	28	36	8	29	41	32
Les étudiants sont informés de la reconnaissance partielle de leur période à l'étranger	6	9	9	9	7	3	10	4	15	17	2	2	7	9	8	14	12	9
Les étudiants devraient choisir des cours moins exigeants (voir la suite)	6	7	2	6	7	4	13	12	12	11	9	5	12	16	25	14	29	10

(Tableau 5.6) Principal domaine d'études

	Principal domaine d'études											Total						
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat		Méd	Nat	Soc	Com	Aut	Plu
Niveau moins élevé pour les cours suivis à l'université d'accueil	0	11	7	8	14	10	10	19	12	14	7	6	6	10	8	14	41	10
Sans réponse	16	13	9	21	25	13	23	19	18	7	24	20	12	11	17	29	12	16
Total	187	149	157	145	161	152	165	175	160	186	144	139	154	168	167	129	212	159
(n)	(31)	(45)	(44)	(114)	(28)	(180)	(31)	(69)	(253)	(81)	(45)	(64)	(106)	(114)	(12)	(7)	(17)	(1241)
Agr = Agronomie	Géo = Géographie, géologie											Nat = Sciences naturelles						
Arc = Architecture, urbanisme et territoire	Hum = Sciences humaines											Soc = Sciences sociales						
Art = Art et design	Lan = Langues et philologies											Com = Communications, information						
Ges = Gestion d'entreprises	Droit = Droit											Aut = Autres disciplines						
Edu = Education et formation d'enseignants	Mat = Mathématiques, informatique											Plu = Accords cadres pluridisciplinaires						
Ing = Ingénierie et technologies	Méd = Sciences médicales																	

Question B12.5: Lequel des énoncés suivants caractérise le plus votre PIC dans son ensemble ?

naturelles et sociales. Cette méthode a été adoptée le plus souvent par les PIC envoyant des étudiants à l'étranger pour des périodes dépassant un semestre.

Secundo, 32 pour cent des PIC ont selon leurs coordinateurs, opté pour la stratégie que l'on pourrait appeler "la stratégie : optons pour les options" : ces coordinateurs considéraient que leurs étudiants utiliseraient la période d'études à l'étranger principalement pour effectuer des travaux individuels, préparer des thèses ou pour suivre des cours considérés comme étant équivalents aux cours facultatifs (à option) de l'université d'origine. On a éludé de cette manière, pour autant que possible, le problème de la correspondance entre les cours suivis à l'étranger et les cours obligatoires de l'établissement d'origine. Contrairement à la "stratégie élitiste", cette stratégie a surtout été appliquée dans les domaines d'études où la participation d'étudiants ERASMUS était relativement limitée. Cette méthode a été souvent choisie par les PIC envoyant des étudiants à l'étranger pour des périodes d'un semestre au maximum. Les programmes comprenant la participation de l'Italie, de la Grèce et du Portugal ont le plus souvent opté pour cette stratégie.

Tertio, 28 pour cent des PIC ont opté pour une "stratégie de la surcharge" : les étudiants qui ont effectué une période d'études à l'étranger ont suivi un programme de cours plus chargé que ceux qui sont restés dans l'université d'origine (par ex. parce qu'ils devaient rattraper les cours qu'ils n'avaient pas suivis pendant qu'ils étaient à l'étranger). Les coordinateurs de PIC en agronomie et dans les programmes comprenant une participation du Danemark ont le plus souvent cité cette méthode.

Quarto, 16 pour cent des PIC ont adopté la "stratégie de l'ajout" : les étudiants qui ont effectué une période d'études à l'étranger ont de manière générale vu la longueur totale de leurs études prolongée par rapport aux étudiants qui ne sont pas partis.

Les quatre stratégies précitées visent à garantir l'existence d'un degré de reconnaissance élevé, sans pour autant compromettre le niveau des programmes d'études. Par contre, deux mesures qui ont été appliquées semblent jusqu'à un certain point compromettre le niveau des programmes (ce qui constitue une "stratégie de rémission"). Ces méthodes ont été adoptées par 10 pour cent seulement des coordinateurs de PIC. Dans les PIC qui ont appliqué ces méthodes, notamment ceux qui comportaient une participation des Pays-Bas et de la Belgique, on a recommandé aux étudiants de choisir des cours à l'étranger considérés comme moins avancés que ceux qui sont habituellement suivis dans l'université d'origine (par exemple des cours destinés aux étudiants d'une année d'études inférieure). Ou encore les critères adoptés pour évaluer le travail fourni à l'étranger

ont été légèrement inférieurs à ceux utilisés pour évaluer le travail effectué dans l'établissement d'origine.

Selon les coordinateurs des PIC, 9 autres pour cent de PIC ont opté pour "une stratégie de reconnaissance limitée"; au lieu d'essayer de résoudre les problèmes de reconnaissance, on a informé les étudiants d'avance que seule une partie des cours qu'ils suivraient à l'étranger serait reconnue. 16 pour cent des coordinateurs de PIC n'ont pas répondu à cette question c.-à-d. soit qu'ils n'avaient pas rencontré de problème de reconnaissance, soit qu'aucune des stratégies mentionnées plus haut n'avait été appliquée.

5.4 Attestation des périodes d'études effectuées à l'étranger

La prise en compte des périodes d'études à l'étranger a pris plusieurs formes différentes au fil des années. L'attribution d'un double diplôme (c.-à-d. d'un diplôme dispensé à la fois par l'université d'origine et l'université d'accueil, dès la fin du programme de cours comprenant une composante d'études à l'étranger) a été envisagée dans 11 pour cent des PIC, selon les réponses fournies par les coordinateurs. Comme le montre le tableau 5.7, les doubles diplômes ont été le plus fréquemment offerts dans le contexte des études de gestion (34 %), en ingénierie (24 %) et dans les accords cadres pluridisciplinaires (18 %). Ce sont principalement les programmes comportant une participation française, britannique, allemande et espagnole qui ont réussi le plus souvent à introduire des doubles diplômes. Les programmes exigeant que les étudiants effectuent des périodes de plus d'un semestre d'études à l'étranger (22 %) déboucheront plus facilement sur un double diplôme que ceux prévoyant un maximum d'un semestre à l'étranger (5 %), comme l'indique le tableau 5.8.

12 pour cent environ des Programmes Communs d'Etudes préoyaient l'octroi d'un double diplôme à tous les étudiants participants et 12 pour cent supplémentaires octroyaient un double diplôme dans les cas où les résultats des examens passés par les étudiants répondaient aux exigences des deux universités partenaires (F. Dalichow et U. Teichler, op.cit. pp. 74-75). Nous déduisons de cette comparaison que les programmes ERASMUS de l'année 1989/90 n'avaient pas encore atteint un degré comparable de coopération et d'intégration des cursus.

D'autres formes d'attestation formelle liée à l'attribution d'un diplôme ont été plus nombreuses pour les programmes ERASMUS de l'année 1989/90 :

- dans 13 pour cent des PIC, les étudiants ont reçu un certificat conjointement délivré par les partenaires qui faisait état de la période d'études à l'étranger, en plus du diplôme habituellement attribué dans l'établissement d'origine et

Tableau 5.7
Attestation officielle destinée aux étudiants, par domaine d'études
 (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Principal domaine d'études*											Total						
	Agr	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat	Méd		Nat	Soc	Com	Aut	Plu	
Double diplôme	6	0	2	34	0	24	13	9	6	4	9	2	11	7	0	0	18	11
Certificat commun	19	7	9	17	21	11	16	9	11	16	16	11	9	15	25	0	24	13
Reconnaissance par l'université d'origine	42	16	20	29	18	29	45	35	32	40	36	25	34	35	33	29	35	31
Récapitulatif des résultats	23	40	52	50	50	43	42	43	50	59	42	55	42	51	58	86	76	48
Autre forme d'attestation officielle	26	24	18	19	32	22	26	23	30	28	29	20	26	27	42	14	12	25
Aucune forme d'attestation officielle	3	20	20	4	14	14	10	7	11	2	16	6	15	9	0	0	12	11
Sans réponse	3	9	5	4	0	3	6	9	3	1	4	3	1	3	0	0	0	3
Total	123	116	127	157	136	146	158	135	142	151	151	122	139	146	158	129	176	142
(n)	(31)	(45)	(44)	(114)	(28)	(180)	(31)	(69)	(253)	(81)	(45)	(64)	(106)	(114)	(12)	(7)	(17)	(1241)

Question B12.6: Quelle forme officielle d'attestation écrite les étudiants reçoivent-ils pour les études à l'étranger dans le cadre du PIC?

*) Explication cf. tableau 5.6

- dans 31 pour cent de tous les PIC la période d'études à l'étranger était attestée sur le diplôme délivré par l'université d'origine.

Dans l'ensemble, près de la moitié de tous les PIC de l'année 1989/90 envisageaient la prise en compte de la période d'études à l'étranger en tant qu'attestation incluse dans le diplôme. En 1984/85, dans 50 pour cent des Programmes Communs d'Etudes, la période d'études à l'étranger faisait partie du - ou était liée au - diplôme de fin d'études.

Tableau 5.8
Prise en compte formelle des périodes d'études à l'étranger, selon la durée des séjours (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Durée en mois			Total
	3 ou moins	4-6	7 et plus	
Double diplôme	3	6	22	11
Certificat commun	10	13	13	13
Reconnaissance par l'université d'origine	22	32	35	31
Récapitulatif des résultats	44	52	46	48
Autre forme d'attestation formelle	27	23	27	25
Aucune forme d'attestation formelle	12	12	8	11
Sans réponse	5	4	2	3
Total	122	141	153	142
(n)	(229)	(541)	(470)	(1240)

Question B12.6: Quelle forme officielle d'attestation écrite les étudiants reçoivent-ils pour leurs études à l'étranger dans le cadre du PIC?

D'autres formes d'attestation ont été assez répandues: elles ont été la plupart du temps dispensées au cours des études, mais dans certains cas aussi, les attestations devaient être annexées au diplôme de fin d'études:

- 48 pour cent des coordinateurs de programmes ont affirmé que les partenaires fournissaient des informations sur la période d'études à l'étranger sous forme d'une transcription des résultats obtenus par les étudiants et
- 25 pour cent ont mentionné l'existence d'autres formes de prise en compte formelle.

11 pour cent des coordinateurs de PIC seulement ont indiqué que leur programme ne prévoyait pas de prise en compte formelle. 3 pour cent supplémentaires n'ont pas répondu à cette question. On remarque qu'un nombre très important de PIC dans les domaines de l'architecture, des beaux-arts et du design (20 % respectivement) n'avaient pas introduit de procédure formelle de prise en compte.

6

Conclusions générales

Le Programme ERASMUS vise à améliorer la coopération entre établissements d'enseignement supérieur dans les Etats membres de la Communauté européenne et ce principalement en appuyant la mobilité des étudiants, les échanges de mandats d'enseignement entre enseignants, la coopération au niveau des cursus, etc. La portée des programmes ERASMUS se traduit surtout, mais pas uniquement dans ces domaines.

On a tout d'abord demandé aux coordinateurs - par le biais d'une question ouverte - d'énoncer les principaux résultats des PIC pendant l'année en question. Quatre-vingt-quatre pour cent des coordinateurs ont répondu que la coopération appuyée par le Programme ERASMUS avait eu des retombées. Les domaines suivants ont été cités le plus fréquemment :

- 35 pour cent ont fait part de retombées universitaires,
- 28 pour cent d'une amélioration de la coopération au sein du PIC - ou entre les différents responsables dans les établissements d'enseignement supérieur,
- 24 pour cent de succès au niveau de la participation des étudiants,
- 11 pour cent d'une amélioration des questions de reconnaissance
- et enfin 9 pour cent de retombées administratives.

Les autres aspects des programmes ont été cités moins fréquemment. Remarquons en outre que près de la moitié de ceux qui ont répondu à cette question ont fait des remarques ayant trait à des résultats qui ne peuvent être regroupés dans une des catégories qui viennent d'être citées.

Bon nombre de coordinateurs de PIC ont constaté que les étudiants étaient de plus en plus nombreux à vouloir participer au programme (le pays d'origine du coordinateur figure entre parenthèses après chaque citation) :

"Les étudiants des établissements participants commencent à témoigner beaucoup d'intérêt à participer au programme." (NL)

"Notre université fait preuve d'un certain provincialisme qui favorise grandement la volonté des étudiants de participer à des programmes d'échanges." (P)

"Les étudiants sont de plus en plus nombreux à souhaiter rester neuf mois au lieu de six." (D)

"Nous sommes parvenus dans l'ensemble à atteindre un meilleur niveau de réciprocité des échanges et à une meilleure compréhension mutuelle." (I)

Le plus souvent - et de loin - les coordinateurs ont insisté sur les retombées universitaires, sous forme d'améliorations apportées au programme d'études ou directement aux étudiants. Et l'apprentissage universitaire a été ici perçu comme étroitement lié aux acquisitions linguistiques, culturelles et sociales :

"Les échanges d'étudiants sont monnaie courante en Europe. Les étudiants ne se rendent donc pas vraiment à l'étranger dans un esprit d'aventure mais plutôt pour améliorer leurs acquis universitaires." (NL)

"La mise en place d'un pivot curriculaire bilingue." (NL)

"Le développement des connaissances des étudiants à différents niveaux : linguistique, universitaire, humain, etc." (E)

"La maturation tant universitaire qu'humaine des boursiers qui ont par-delà leurs performances universitaires fait la découverte de nouvelles approches scientifiques et de nouvelles méthodes de réflexion." (I)

"La confrontation à de nouvelles méthodes et contenus a donné naissance à des progrès des connaissances, même pour les enseignants." (I)

Plus de dix pour cent des coordinateurs ont affirmé explicitement que le niveau de reconnaissance obtenu avait augmenté au cours de l'année universitaire en question :

"Les accords auxquels nous sommes parvenus au niveau de la reconnaissance des performances universitaires ont grandement facilité le succès des échanges d'étudiants." (NL)

"Les résultats les plus prometteurs sont l'annonce faite par de nouvelles universités de participer concrètement au programme de double-diplôme pour 1990/91." (F)

Certains coordinateurs ont souligné que la plupart des étudiants semblaient considérer que leur participation aux échanges ERASMUS avait constitué un succès, non seulement en termes de résultats universitaires mais aussi sous d'autres aspects :

"L'intégration des étudiants au niveau social a été si réussie qu'il nous a été malaisé de convaincre les étudiants de revenir pour compléter leur programme d'études." (DK)

"Les étudiants sont revenus en ayant une vision complètement neuve du pays visité et de l'environnement universitaire (à la fois plus réaliste et plus objective)." (B)

Quelques coordinateurs ont fait part d'améliorations spécifiques dans la gestion du Programme interuniversitaire de coopération. D'autres ont déclaré globalement que la coopération s'était améliorée et était devenue plus stable au fil du temps :

"Développer et institutionnaliser les contacts existants avec certaines universités européennes." (B)

"La signature d'un accord de coopération en vue d'échanger des étudiants pendant une période de cinq ans." (UK)

Les coordinateurs ont été très nombreux à souligner dans leur réponse à cette question ouverte que le nombre d'enseignants qui participent au programme ERASMUS allait en s'accroissant. Cet accroissement a non seulement permis d'augmenter la coopération dans le domaine de la recherche, mais aussi d'améliorer la qualité de l'enseignement.

"L'échange a constitué une étape sur la voie de l'internationalisation. Les enseignants ont réalisé qu'il existait un programme ERASMUS et se sont sentis motivés pour y participer. Les échanges de mandats d'enseignement nous ont permis d'établir des liens étroits entre les départements et d'instaurer une coopération bilingue." (I)

"Intensification des contacts tant au niveau professionnel qu'à celui de la recherche et échange des résultats de recherche." (B)

Les commentaires restants portaient sur des retombées déjà connues du Programme ERASMUS, c'est-à-dire les retombées dépassant le cadre du financement d'ERASMUS. On a présenté aux coordinateurs des PIC une liste de ces retombées dans une autre question. Quarante-vingt-dix pour cent des coordinateurs de PIC ont affirmé que la coopération appuyée par le Programme ERASMUS avait débouché sur d'autres formes de coopération entre les établissements qui participaient au programme interuniversitaire de coopération :

- 55 pour cent des coordinateurs ont indiqué que leur PIC avait débouché sur des projets de recherche en commun dans le(s) domaine(s) couvert(s) par le PIC;

Tableau 6.1
Autres formes de coopération interuniversitaire suscitées par le biais des activités soutenues par ERASMUS,
par domaine d'études (en pourcentages, plusieurs réponses possibles)

	Principal domaine d'études*											Total						
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat		Méd	Nat	Soc	Com	Aut	Plu
Accord de partenariat officiel	142	40	32	45	39	37	48	38	43	38	49	38	36	31	50	29	35	39
Accords entre les autres départements etc.	35	18	32	39	25	41	35	38	42	28	20	36	27	27	42	29	35	35
Echanges d'étudiants en dehors du PIC	32	38	34	35	25	34	45	32	30	21	38	38	32	31	42	29	24	32
Echanges d'étudiants dans d'autres domaines	26	20	32	25	18	31	23	30	41	19	29	13	17	23	25	29	35	28
Echanges d'enseignants chargés d'enseignements	45	38	41	53	50	32	35	36	46	40	33	52	24	44	33	0	53	40
Echanges d'enseignants dans d'autres domaines	23	18	16	16	11	13	16	13	15	15	11	9	9	13	0	0	29	14
Projets de recherche en commun dans le domaine du PIC	68	47	36	47	61	56	77	67	51	33	69	61	68	49	75	86	71	55

(voir la suite)

(Tableau 6.1)

	Principal domaine d'études*											Total						
	Agr	Arc	Art	Ges	Edu	Ing	Géo	Hum	Lan	Droit	Mat		Méd	Nat	Soc	Com	Aut	Plu
Projets de recherche en commun dans autres domaines	13	18	16	18	11	19	16	19	18	10	18	20	18	15	8	29	18	17
Services d'emprunt entre les bibliothèques	13	11	5	5	0	3	16	7	12	6	2	5	3	5	8	14	0	7
Contacts entre les personnels administratifs	26	13	30	39	29	27	26	10	29	32	24	22	14	25	17	0	53	26
Echanges entre les professeurs / assistants	29	22	16	16	14	20	42	20	23	22	24	36	25	23	25	14	47	23
Autres formes de coopération	23	27	20	24	32	24	29	13	21	17	13	6	16	20	33	29	24	20
Sans réponse	10	22	9	5	21	10	0	7	9	15	9	13	13	14	8	0	12	11
Total	384	331	318	368	348	410	330	379	296	340	347	303	319	367	286	435	346	
(n)	(31)	(45)	(44)	(114)	(28)	(180)	(31)	(69)	(253)	(81)	(45)	(64)	(106)	(114)	(12)	(7)	(17)	(1241)

Question G3: Votre PIC a-t-il donné lieu (ou est-il susceptible de donner lieu) à d'autres formes de coopération interuniversitaire, en-dehors de celles qui sont soutenues par ERASMUS ? Lesquelles ?

*) Explication cf. tableau 5.6

- dans 40 pour cent des programmes, les activités du PIC couvertes par la bourse ERASMUS avaient conduit à des échanges d'enseignants avec l'université d'accueil - dans les domaines couverts par les PIC- et ce dans le but de donner des cours dans l'université partenaire;
- près d'un tiers des coordinateurs ont mentionné que le PIC avait donné naissance à des accords de coopération formels au niveau central, institutionnel ou du département (39 %), à des accords entre d'autres départements dans les universités en question (35 %) ou à des échanges d'étudiants avec des universités partenaires, dans les mêmes disciplines que le PIC mais en dehors du cadre du PIC (32 % des cas).

Si nous examinons individuellement les différents domaines d'études selon ces trois facteurs nous remarquons -comme l'illustre le tableau 6.1- que :

- la coopération dans le domaine de la recherche a été développée dans 77 pour cent des programmes en géographie et en géologie (et même dans 86 % des programmes figurant sous la rubrique "autres") et pour 75 pour cent des PIC en sciences de la communication et de l'information pour descendre à 36 pour cent dans le domaine des beaux-arts et du design et à 33 pour cent en droit. La coopération au niveau de la recherche a été de loin le débouché le plus fréquent pour les PIC en sciences naturelles (68 %), en géographie / géologie (67 %), en sciences humaines (67 %) et dans différents autres domaines d'études;
- les échanges de personnel enseignant organisés avec les universités partenaires dans les domaines couverts par les PIC ont été le plus souvent mentionnés par les coordinateurs de PIC en études de gestion (53 % - légèrement plus souvent que pour la coopération au niveau de la recherche), en médecine (52 %), en sciences de l'éducation et en formation des maîtres (50 %) et le moins fréquemment par les PIC en sciences naturelles et
- les accords formels de coopération établis au niveau central de l'établissement ou du département ont atteint de 50 pour cent des PIC en sciences de la communication et de l'information, en mathématiques ainsi qu'en géographie / géologie à 30 pour cent des PIC environ dans les domaines des beaux-arts / design et des sciences sociales.

La coopération interuniversitaire développée hors du contexte d' ERASMUS a été plus fréquente, plus le nombre de partenaires participants au PIC était élevé. Les coordinateurs de PIC comportant en moyenne deux partenaires seulement ont sélectionné un peu plus de trois formes de retombées du PIC, alors que les coordinateurs de réseaux PIC comprenant six partenaires -ou plus- en ont sélectionné en moyenne plus de quatre.

Principaux problèmes rencontrés et suggestions pour l'amélioration du Programme

7.1 Fréquence des problèmes

On demandait aux coordinateurs, en fin de leur formulaire - rapport d'indiquer brièvement quels avaient été les principaux problèmes rencontrés dans la mise en oeuvre du PIC, ainsi que les améliorations souhaitées au niveau des procédures administratives régissant le Programme ERASMUS. On sollicitait aussi l'opinion des coordinateurs à propos du choix des priorités pour le Programme ERASMUS et pour la coopération en éducation dans la Communauté européenne en général. Les coordinateurs étaient invités à répondre par le biais de questions ouvertes. Cette approche a suscité des commentaires intéressants, mais n'a pas permis d'obtenir une analyse quantitative détaillée.

Un tiers de tous les problèmes mentionnés par les coordinateurs de PIC se situaient au niveau du financement du programme d'échange. 56 pour cent des coordinateurs ont été confrontés à des difficultés budgétaires (plus de 30 pour cent des coordinateurs ont mentionné les aspects budgétaires au moment de citer les problèmes rencontrés et au moment de présenter des conseils pour l'amélioration du programme). Les critiques formulées se sont surtout situées au niveau des limitations posées par l'aide financière - la plupart du temps pour les étudiants, mais souvent également pour la gestion des programmes - mais les coordinateurs ont aussi fait part de problèmes de définition des priorités et de distribution des aides dans plus d'un tiers des avis communiqués sur les questions budgétaires.

Les questions purement administratives ont été citées un peu moins souvent que les problèmes budgétaires. Globalement, 48 pour cent des coordinateurs ont

mentionné des problèmes d'ordre administratif. Cette fois encore plus d'un tiers des mentions figuraient dans la rubrique des problèmes rencontrés et dans celle des améliorations à apporter. Six séries de problèmes administratifs ont été mentionnées le plus fréquemment. Ces six séries ont été mentionnées globalement par dix pour cent des coordinateurs de PIC (il ne nous a pas été possible de faire une analyse quantitative détaillée, dans la mesure où les problèmes étaient mentionnés à la fois dans les commentaires et les suggestions) :

- la politique globale de la CE et l'administration du Programme ERASMUS;
- le calendrier d'introduction des demandes, d'attribution des aides et de leur transfert;
- d'autres questions concernant la demande, l'aide accordée et la procédure à suivre pour la préparation du rapport;
- la gestion du PIC et la coopération entre partenaires;
- l'environnement administratif dans l'établissement - et le pays - d'origine;
- la charge de travail imposée par l'administration du programme et le fardeau administratif supporté par le coordinateur.

Deux de ces rubriques ont été citées le plus fréquemment et ont semblé susciter le plus de soucis aux coordinateurs : il s'agit du calendrier d'introduction des demandes et d'attribution des aides et de la charge de travail administratif imposée aux coordinateurs de PIC.

Le troisième groupe de problèmes mentionnés et de recommandations émises par les coordinateurs se rapportait à la vie et aux études des étudiants qui avaient participé au programme et aux différents aspects éducatifs de la coopération :

- 16 pour cent des coordinateurs se sont inquiétés de la participation des étudiants, à la fois au niveau des effectifs globaux d'étudiants intéressés par la coopération et à celui du profil des étudiants qui souhaitaient participer;
- 25 pour cent des coordinateurs de programmes ont cité des problèmes d'ordre universitaire, surtout au niveau des différences enregistrées dans les programmes d'études, mais les questions suscitées par la prise en compte des périodes d'études, par les résultats obtenus par les étudiants, par les méthodes d'évaluation et les différences de calendrier universitaire ont aussi souvent figuré parmi les problèmes cités;
- presque 20 pour cent des coordinateurs ont cité des problèmes de logement. Tous les autres problèmes administratifs liés aux conditions de vie à l'étranger paraissent négligeables dans ce contexte;
- notons enfin que les difficultés d'ordre linguistique ont figuré parmi les principaux problèmes rencontrés. Elles ont été mentionnées par 14 pour cent des coordinateurs.

Remarquons que tous les coordinateurs de programmes n'ont pas fait part de problèmes. 10 pour cent d'entre eux n'ont pas mentionné de problème du tout dans le contexte des questions abordées ici, c'est-à-dire ni en réponse à la question posée sur les problèmes rencontrés, ni dans la section ouverte servant à formuler des recommandations. En fait 22 pour cent des coordinateurs n'ont pas mentionné de problème - ou ont même explicitement déclaré qu'ils n'avaient pas eu de problème. 33 pour cent de ceux qui ont répondu n'ont pas émis de suggestion pour l'amélioration du programme. Les questions n'avaient pas été énoncées de manière à ce que les problèmes et les recommandations formulés par les coordinateurs puissent être considérés comme un reflet d'un sentiment de satisfaction - ou d'un mécontentement - à propos du Programme ERASMUS en tant que tel ou de l'administration du Programme ERASMUS dans son ensemble.

7.2 Problèmes budgétaires

Le montant de la bourse accordée aux étudiants a manifestement figuré en première place parmi les différents problèmes financiers qui ont été cités. En effet, 25 pour cent des coordinateurs exactement ont mentionné ce problème - et il s'agit manifestement d'une proportion très élevée en réponse à une question ouverte portant sur toute la gamme de problèmes administratifs. Dans certains cas, les coordinateurs ont cité le montant total de l'aide accordée et le nombre de bourses, mais c'était le plus souvent le montant de la bourse accordée par étudiant qui semblait trop restreint dans la plupart des commentaires reçus. Les coordinateurs ont souvent fait figurer cette difficulté dans la rubrique des problèmes rencontrés et peu de suggestions d'améliorations ont été émises, car les mesures à prendre semblaient évidentes.

Certaines critiques d'ensemble portant sur les aides accordées aux étudiants valent d'être citées (le pays du coordinateur figure entre parenthèses) :

"La plus grande faiblesse du programme d'échanges d'étudiants se situe au niveau du faible montant de la bourse qui, conjugué au manque d'organisation rencontré dans un nombre considérable d'établissements pour assurer le logement et l'alimentation des étudiants, devient clairement une source de problèmes budgétaires insurmontables." (G)

"ERASMUS a fait naître de gros espoirs. Nous voyons le "risque" (signe du succès de l'idée!) de voir se multiplier le nombre de programmes et se réduire les ressources disponibles pour chaque programme. Une diminution de la stimulation financière, surtout pour des bourses d'étudiants, compromettrait gravement le programme." (F)

"Le faible montant de la bourse n'a pas permis à un certain nombre d'étudiants de participer." (I)

Un coordinateur irlandais a suggéré quel serait le montant souhaitable des bourses d'étudiants :

"Il me semble que l'on devrait tout faire pour que le montant des bourses d'étudiants soit relevé à 2.000 ECU dans toute la CE."

Ce coordinateur envisageait des périodes d'études de six mois à l'étranger.

Un seul coordinateur - un Espagnol - a explicitement marqué sa préférence pour l'attribution d'une bourse plus restreinte à un plus grand nombre d'étudiants :

"Les aides devraient être attribuées directement par l'université aux étudiants participants, afin d'éviter l'existence de trop grandes différences entre les étudiants qui bénéficient d'une bourse et les autres."

Un très grand nombre de coordinateurs ont renforcé leur argumentation en faveur d'une augmentation du montant de la bourse en disant que les faibles montants accordés empêchaient certains étudiants de participer au programme :

"Les fonds attribués étaient insuffisants pour permettre la participation des étudiants irlandais au PIC." (IRL)

"Si vous augmentiez le montant des bourses attribuées aux étudiants, même les étudiants qui ne disposent que de faibles moyens pourraient envisager de participer au programme." (I)

"La réduction du montant de l'aide financière octroyée aux étudiants est inquiétante. Si l'on devait atteindre un seuil critique, quelques étudiants n'auraient pas assez d'argent pour subsister dans un pays étranger et la motivation à participer à un PIC en serait diminuée d'autant." (NL)

Quelques coordinateurs ont plaidé en faveur d'une offre de bourses spécifiquement destinées aux périodes d'études prolongées à l'étranger. Comme l'a affirmé un coordinateur français :

"Les cursus académiques étant maintenant bien connus, il faudrait davantage se préoccuper du suivi des étudiants après leur passage dans le programme. Il est fort dommage qu'il n'y ait pas une structure d'aide pour une éventuelle prolongation."

15 pour cent des coordinateurs environ ont considéré que le montant des aides financières accordées aux établissements d'enseignement supérieur, c'est-à-dire aux PIC et aux départements était insuffisant. Cette fois encore, ce pourcentage nous semble élevé, dans la mesure où les questions ouvertes portaient sur toute la

gamme de problèmes administratifs possibles. Quelques commentaires généraux à ce propos :

"Il est manifeste que le programme, en termes strictement budgétaires est sous-financé par rapport aux objectifs à atteindre, et les manques sont compensés uniquement par la bonne volonté et l'idéalisme des participants." (UK)

"Les problèmes budgétaires s'opposent au développement du programme. Quelques participants vont probablement nous quitter à cause du manque de moyens." (IRL)

Par contre, un coordinateur espagnol pense que l'apport financier limité devrait être considéré comme un fait incontournable :

"Il faudrait que toutes les universités comprennent que le Programme ERASMUS ne peut servir que d'étincelle pour amorcer la collaboration et les échanges et ne vise en aucune manière à servir de source de financement pour toutes les dépenses entraînées par le programme de coopération."

Beaucoup de coordinateurs ont, dans ce contexte, mentionné quels domaines d'activités - et quels types de dépenses - devraient bénéficier d'un niveau de financement plus adéquat :

"Le remboursement des frais de voyage et de subsistance pour les réunions générales était trop faible." (NL)

"Les frais de secrétariat, de communication (téléphone, télécopies), de papiers, de photocopies, de traductions et de fournitures sont très élevés." (G)

"Les frais administratifs ont dépassé 20 pour cent." (DK)

"Je souhaiterais que la part attribuée aux autres frais administratifs soit augmentée pour passer à un tiers du total." (B)

"On devrait accorder un certain montant aux coordinateurs pour couvrir les frais divers, même lorsqu'ils sont minimes." (D)

"Des fonds modestes devraient être accordés dans le cadre du financement ERASMUS pour employer des assistants administratifs dans les plus grands programmes." (UK)

"Il serait souhaitable que les programmes ERASMUS puissent bénéficier d'une aide financière destinée spécifiquement aux universités d'accueil pour leur permettre de couvrir les frais administratifs, techniques et pédagogiques supplémentaires encourus par l'organisation de la réception des étudiants." (B)

"Il semble impératif qu'à l'avenir, les établissements et en particulier ceux qui sont chargés de la coordination des programmes bénéficient d'une compensation pour les frais indirects et le temps consacré par le personnel à remplir les formalités administratives." (UK)

Les commentaires portant sur les questions budgétaires ne se sont pas limités aux montants des aides accordées. Beaucoup de coordinateurs de PIC ont aussi émis des critiques sur l'organisation de la distribution des aides aux étudiants. Certains de ces commentaires peuvent paraître constituer des critiques des politiques communautaires. Comme nous le verrons au fil des commentaires repris ci-après, les avis ont été variables à propos de la politique qui vise à favoriser la mobilité des -et vers les- petits pays ou à propos des petits ou grands PIC. Mais le plus souvent ce sont les différences entre les montants des aides accordés selon le pays d'origine ou d'accueil, les distances qui séparent les pays etc. qui ont été considérés comme étant impropres. Et les coordinateurs ont été assez nombreux à mentionner des plaintes d'étudiants à propos d' "inégalités manifestes". En voici quelques exemples :

"Le niveau inadéquat de la bourse putative ERASMUS offerte aux étudiants irlandais a empêché leur participation." (IRL)

"L'inégalité des bourses accordées dans les différents Etats membres a entraîné une certaine amertume de la part des étudiants." (UK)

"La disparité entre les montants des bourses de mobilité des étudiants ne mène pas au développement d'une Europe des citoyens, puisque les étudiants (généralement issus de milieux plus aisés) qui se sont rendus d'Allemagne en Irlande ont reçu le double du montant alloué aux étudiants irlandais qui se sont rendus en Allemagne, dans le cadre du même programme." (IRL)

"On a pu enregistrer des plaintes du côté de nos partenaires français, dans la mesure où le montant des bourses attribuées à leurs étudiants n'était pas aussi élevé que celui attribué aux étudiants italiens. Ce facteur entraîne des problèmes de recrutement des étudiants." (I)

Par contre, peu de coordinateurs ont suggéré de calculer plus précisément le montant des bourses selon les différents besoins :

"L'aide financière supplémentaire accordée pour la mobilité des étudiants est trop faible, surtout pour les étudiants qui vont à Londres ou à Paris." (NL)

"On pourrait résoudre les difficultés budgétaires auxquelles les étudiants sont confrontés par une évaluation du coût de la vie dans les différents pays, ainsi que par le calcul des distances entre l'établissement d'origine et d'accueil. Ce

calcul devrait permettre une réévaluation de la bourse, là où le besoin s'en fait sentir." (G)

Nous avons déjà mentionné précédemment qu'au niveau des destinations et de la distribution de l'aide financière à l'établissement, différents changements de priorités ont été recommandés. De plus, quelques coordinateurs de PIC ont plaidé pour obtenir une plus grande souplesse dans l'utilisation de leur bourse PIC. Comme le montant de la bourse est considéré comme étant faible, les programmes devraient pouvoir utiliser celle-ci pour couvrir les besoins les plus pressants qui sont d'ailleurs variables.

De nombreuses remarques ont été faites dans l'ensemble sur l'efficacité de l'utilisation de l'aide financière. Bon nombre de coordinateurs trouvent manifestement que l'administration des aides pourrait être grandement améliorée. Et il ne s'agit pas ici uniquement de la souplesse d'utilisation des bourses accordées aux établissements. Certains coordinateurs ont aussi regretté les pertes encourues par les conversions de devises. Un coordinateur français a affirmé :

"L'essentiel serait de simplifier les procédures de transfert de fonds pour éviter les pertes de temps et d'argent dues au passage de l'ECU à une ou même deux monnaies nationales."

L'aspect budgétaire le plus critiqué a été manifestement l'attribution tardive des fonds dont il sera question dans la section consacrée aux problèmes administratifs.

Quelques coordinateurs de PIC se sont enfin penchés sur les prévisions budgétaires à moyen et à long terme. En ce qui concerne la planification à moyen terme, quelques coordinateurs ont parlé du manque de continuité du financement d'une année à l'autre. Citons l'un des coordinateurs irlandais :

"Le manque de continuité de certains facteurs qui visent à renforcer le programme, comme par exemple les échanges d'enseignants fait obstacle aux progrès et rend le programme inconsistant."

Un coordinateur espagnol a considéré que les perspectives à long terme constituaient l'obstacle administratif le plus sérieux au programme :

"Le manque de sécurité financière pose un problème pour la continuation du programme au cours des années à venir."

7.3 Problèmes administratifs au niveau de l'interaction entre la Commission et les établissements d'enseignement supérieur

Plus de 10 pour cent des coordinateurs de PIC ont mentionné des problèmes de politique communautaire globale à propos du Programme ERASMUS et de son administration générale. Ce domaine a manifestement été considéré comme important. Mais il n'a toutefois pas suscité autant d'attention que la procédure administrative à suivre pour introduire une candidature et bénéficier d'une aide.

L'un des aspects problématiques dans ce contexte a été constitué par les priorités choisies pour le Programme ERASMUS. Nous n'avons pas enregistré de proposition de changement important. Quelques coordinateurs ont suggéré d'appuyer les plus petits programmes, d'autres les plus grands réseaux. Certains ont suggéré d'accorder la priorité aux petits pays de la CE, alors que d'autres ont pensé que l'on accordait trop d'importance aux petits pays. Certains coordinateurs ont suggéré d'étendre l'aide accordée à la mobilité des enseignants, à la collaboration au niveau des programmes d'études et aux programmes intensifs, alors que d'autres ont proposé de concentrer davantage les fonds sur la mobilité des étudiants. Quelques exemples peuvent suffire à illustrer la très grande diversité des propositions :

"Il faut accorder la priorité à la mise en oeuvre de 'programmes intensifs', auxquels il conviendrait d'accorder davantage de moyens." (E)

"Il faudrait selon moi consacrer les fonds du Programme ERASMUS à la mobilité des étudiants, afin d'augmenter les bourses, supprimer les programmes intensifs et les échanges d'enseignants." (I)

"Il convient d'établir une distinction entre ceux qui se rendent à l'étranger uniquement pour apprendre la langue et ceux qui vont à l'étranger dans le but d'élargir leurs connaissances dans les différentes disciplines en question." (I)

"Il faudrait donner la priorité aux plus petits PIC (ceux qui ne comptent qu'un nombre restreint de participants) dans la mesure où ils peuvent être gérés plus facilement et plus efficacement." (D)

"Il est vital d'augmenter la mobilité des enseignants, dans la mesure où le fait d'avoir beaucoup d'enseignants en faveur du Programme ERASMUS qui ont une expérience directe des échanges facilitera la mobilité des étudiants et incorporera une dimension européenne renforcée dans leur enseignement." (DK)

"Pour être en mesure de participer au programme, un étudiant doit soit être un ressortissant d'un pays membre de la CE, soit être un réfugié ou un résident permanent. Dans les années à venir, ces restrictions vont s'opposer à la participa-

tion d'un nombre considérable de travailleurs migrants et de minorités ethniques qui souffrent déjà aujourd'hui." (UK)

Le plus grand nombre de commentaires critiques et de suggestions émis à propos de la politique communautaire et des questions d'administration générale ont porté sur ce que l'on pourrait appeler à première vue les questions liées à l'information. Un examen plus détaillé révèle toutefois qu'il est en fait question de quatre rubriques différentes de l'information : les informations de base, l'encadrement et les conseils, la transparence et la communication.

Quelques coordinateurs ont même soutenu que les informations de base concernant le Programme ERASMUS ne faisaient pas l'objet d'une distribution suffisante :

"L'expérience réalisée avec l'Italie prouve que la connaissance d'ERASMUS et la volonté d'entreprendre des études à l'étranger n'ont pas atteint un niveau suffisant. Les universités italiennes "de masse" auraient besoin d'un programme d'information très intensif à propos du Programme ERASMUS." (D)

Quelques coordinateurs ont également pensé qu'il était nécessaire d'offrir des informations de base sur les systèmes d'enseignement supérieur, les équivalences de cours et de qualifications, ainsi que sur les programmes d'études qui sont en voie d'être introduits dans différents établissements d'enseignement supérieur en Europe. Il est manifeste que beaucoup de coordinateurs qui ont suggéré ces améliorations ne connaissaient pas les publications déjà disponibles :

"Un guide général (s'il n'en existe pas déjà un) qui fournirait des informations sur les niveaux d'études dans chaque Etat membre serait utile." (UK)

"Il faudrait établir des niveaux d'équivalence pour l'organisation et la qualité de l'enseignement, ainsi que pour la recherche dans les différentes universités européennes." (E)

"Il est nécessaire d'établir une banque de données afin d'être en mesure de fournir des informations exactes sur les réseaux universitaires européens." (P)

"Pouvoir disposer des adresses et références de partenaires potentiels dans tous les pays de la Communauté européenne. Une sorte de centre d'information : offre et demande de collaboration, car on a tendance à travailler seulement avec les pays et les partenaires que l'on connaît." (B)

"Le Bureau ERASMUS devrait obtenir des informations détaillées à propos de tous les programmes d'échanges de la part des coordinateurs dans les départements de tous les établissements participants, afin d'augmenter les possibilités de coopération reposant sur des tronc communs au niveau européen." (G)

Plusieurs coordinateurs ont suggéré que les critères de sélection soient exposés de façon détaillée :

"Lorsqu'un programme est refusé dans sa totalité -ou en partie- vous devriez expliquer de manière beaucoup plus détaillée pour quelles raisons." (NL)

"Les critères d'attribution des aides financières aux programmes d'échanges et aux institutions devraient être rendus public. La bureaucratie qui entoure ERASMUS est aujourd'hui de plus en plus soupçonnée de mettre en oeuvre des objectifs politiques dans le domaine de l'enseignement supérieur, par le biais de décisions financières anonymes." (D)

On peut, dans ce même contexte, mentionner une autre proposition formulée par un coordinateur britannique :

"Nous aimerions savoir, dans les cas où une bourse d'un montant réduit nous est attribuée, quels aspects des échanges devraient être considérés comme prioritaires."

Un très grand nombre de coordinateurs de PIC ont suggéré de publier les résultats des différentes études entreprises sur le Programme ERASMUS - ou de faire de plus grands efforts d'analyse des résultats obtenus par le Programme ERASMUS :

"Publication détaillée de tous les résultats obtenus - et de toutes les expériences réalisées - par les programmes d'échanges." (NL)

"Le Bureau ERASMUS et les universités devraient joindre leurs efforts pour informer les professeurs et les étudiants des possibilités offertes par ERASMUS et des bénéfices des échanges, comme par exemple l'augmentation du niveau des connaissances, obtenus par des programmes de coopération interuniversitaires comme le Programme ERASMUS." (E)

Les coordinateurs ont regretté dans certains cas que les décisions prises au moment de l'attribution des fonds aux différents programmes par la Commission ne reflètent pas les réalisations passées. Un coordinateur espagnol a dit :

"Notre programme a été refusé cette année, alors que les derniers échanges avaient été couronnés de succès. J'en tiens pour responsable le système bureaucratique qui ne prend pas les résultats en compte."

Quelques coordinateurs ont proposé d'améliorer la communication entre coordinateurs de différents PIC :

"Un atelier ERASMUS, ou des ateliers auxquels participeraient des représentants du Bureau et les coordinateurs, afin de discuter du concept ERASMUS dans son ensemble." (IRL)

"Il serait pratique d'organiser des réunions entre coordinateurs de programmes qui sont engagés dans les mêmes voies, afin d'être en mesure d'échanger des expériences." (E)

Quelques commentaires émis par les coordinateurs portaient sur la gestion globale du Programme ERASMUS. Certains ont plaidé en faveur d'une plus grande souplesse administrative, comme par exemple un coordinateur irlandais :

"Au fur et à mesure qu'ERASMUS se développe il devient essentiel de maintenir un équilibre entre une organisation efficace et la liberté de se développer. Je ne voudrais pas voir le Programme sombrer sous le poids de nouvelles exigences administratives."

D'autres ont perçu un manque de souplesse émanant principalement des instances administratives nationales chargées de l'attribution des bourses, comme l'illustre la remarque suivante prononcée par un coordinateur français :

"Les procédures administratives du programme ERASMUS nous paraissent avoir, dans l'esprit, le degré de souplesse nécessaire à la gestion d'actions de coopération transnationales. Peut-être un effort accru d'information, relativement à ces procédures, serait à consentir envers les instances administratives nationales qui ont à interpréter et à mettre en oeuvre ces procédures."

Et pour conclure ce chapitre, certains coordinateurs ont suggéré d'améliorer la communication entre les PIC et le Bureau ERASMUS. Ainsi, un coordinateur italien :

"Le personnel du Bureau ERASMUS devrait être spécialement qualifié pour être en mesure d'assister les enseignants qui sont confrontés à tous les problèmes."

Les critiques se sont faites particulièrement sévères en ce qui concerne la charge de travail administratif requise pour préparer les demandes d'aides et les rapports. Pour citer quelques commentaires parmi de nombreux autres :

"Nous venons d'entamer notre projet et devons déjà soumettre un rapport." (NL)

"Les documents administratifs et informatifs sont trop prolixes. Il faudrait faire des résumés pour lecture rapide, de manière à pouvoir aller directement à l'essentiel." (F)

"ERASMUS est devenu un cauchemar administratif à cause des règlements approfondis. Il faut une formation de juriste pour être en mesure de mesurer et de comprendre les implications du Programme." (UK)

"Procédures toujours trop longues et trop de formulaires (cf celui-ci)." (D)

"Si vous souhaitez organiser un PIC, votre plus grand problème se situera au niveau du très pesant fardeau administratif auquel vous serez confronté. Les nombreux formulaires que vous devez compléter ne reflètent pas les montants alloués dans le contexte du Programme. Une meilleure coordination et une diminution de la charge administrative semblent indispensables afin de pouvoir fonctionner convenablement dans le monde universitaire." (NL)

"Je suggère de soumettre un seul et même rapport aux instances nationales et au Bureau ERASMUS." (DK)

"A titre d'exemple, je voudrais signaler que j'ai dû effectuer cinq sortes de rapports différents pour rendre compte d'un même PIC. En l'occurrence, il ne s'agit pas de l'administration communautaire, mais nationale!" (F)

"Le système actuel est désordonné et porte à confusion. Mais ce sont surtout l'administration et les règles des instances nationales qui devraient être améliorées. Le travail du Bureau ERASMUS est efficace." (UK)

Quelques coordinateurs ont proposé des améliorations mineures :

"Envoyer le formulaire de demande ainsi que le formulaire-rapport à l'établissement chargé de la coordination, dans les différentes langues des institutions partenaires. On épargne ainsi tout un travail de traduction effectué par l'institution coordinatrice." (NL)

"Le fait de devoir compléter le formulaire à l'aide d'une machine à écrire prend beaucoup trop de temps : il faudrait pouvoir utiliser un PC." (NL)

"Il faudrait alléger les procédures relatives aux bourses des étudiants et admettre que chaque établissement n'ait qu'un document récapitulatif sur la mobilité réelle à fournir, afin d'adapter avec précision l'attribution des bourses." (F)

"Envoyez-nous le formulaire-rapport plus tôt, afin que nous soyons en mesure d'en discuter lors de notre réunion de coordination qui se tient au mois de juin." (B)

Un financement pluriannuel paraît un élément important pour réduire le poids de l'administration, comme le dit un coordinateur britannique :

"Il ne suffit pas d'une année pour organiser, gérer et évaluer un PIC aussi complexe de manière adéquate. Nous approuvons donc l'adoption d'un financement pour une période de trois ans qui débute en 1991/92." (UK)

Les coordinateurs de PIC se sont sérieusement prononcés en faveur d'un changement du calendrier d'introduction des aides, d'attribution des bourses, de transfert des montants alloués et des modalités de présentation des rapports. Il s'agissait là manifestement de l'un des deux ou trois soucis administratifs présenté dans la section ouverte finale du formulaire-rapport.

L'annonce tardive de l'attribution des aides aux programmes et aux étudiants ainsi que le transfert tout aussi tardif des aides financières, surtout aux étudiants, ont été le plus fréquemment critiqués. Il est clair que pour bon nombre de coordinateurs de PIC, la conception même du Programme ERASMUS était sérieusement mise en cause par les procédures trop lentes d'attribution des aides. Citons ici un coordinateur danois :

"Le feu vert est donné trop tard pour les programmes et pour sélectionner les étudiants qui seront échangés. Ces retards débouchent sur de sérieux problèmes administratifs et diminuent les possibilités d'échanges d'information et de préparation des séjours et rendent donc le logement des étudiants terriblement épineux."

Outre les différents motifs imputés aux retards de décision, parmi lesquels la lenteur des services postaux, les coordinateurs ont dans l'ensemble considéré que les décisions prises tardivement avaient des répercussions négatives pour les étudiants. Ceux-ci ne peuvent en effet décider que tardivement quand ils effectueront une période d'études à l'étranger, leurs préparatifs sont empêchés par l'annonce tardive et on peut aussi penser que l'encadrement universitaire et administratif bénéficierait grandement d'une décision prise en temps voulu. Beaucoup de coordinateurs ont aussi pensé qu'il était intolérable que de grands nombres d'étudiants ne reçoivent pas leur bourse avant leur départ - ou ne soient même pas informés du montant qui leur avait été attribué.

"Il est bien naturel que vous vouliez savoir avant de partir pour l'étranger si vous allez bénéficier d'une bourse et quel en sera le montant!" (DK)

"Le retard enregistré dans les décisions entraîne le retrait de demande de bourse par beaucoup d'étudiants. Il est nécessaire de distribuer les aides au moins en partie aux étudiants avant leur départ à l'étranger." (E)

"Le problème le plus aigu se situe encore et toujours au niveau des retards dans la communication des décisions prises pour l'attribution des aides et de la mise à disposition des bourses. Aussi longtemps que ce problème ne sera pas résolu, nous serons tenus à une bonne part d'improvisation qui diminue nos chances d'être en mesure d'exploiter toutes les possibilités des programmes." (P)

"Les décisions prises pour l'acceptation des programmes devraient être communiquées plus tôt. Et il faudrait surtout que les instances nationales distribuent les bourses plus rapidement, car au stade actuel les préparatifs prennent place dans le courant de l'été, au moment où il nous est le moins aisé de contacter les étudiants." (E)

"Nous préférierions sélectionner les candidats plus tôt afin de mieux organiser leur préparation à la période d'études à l'étranger." (P)

"La période écoulée entre la prise en compte de la candidature et l'attribution de la bourse réduit le temps disponible pour introduire et organiser les cours de langues préparatoires." (UK)

"Les fonds devraient être transférés au moment de l'annonce de l'attribution." (D)

La plupart des coordinateurs ont considéré que les décisions d'attribution des aides devaient être connues dès le mois de mai ou juin. Quelques coordinateurs ont même suggéré avril comme date pour assurer que la préparation débute suffisamment tôt. C'est aussi à ce moment que l'on devrait sélectionner les effectifs d'étudiants qui participent aux échanges. Les étudiants devraient obtenir leur bourse au moins avant leur départ dans le pays d'accueil.

Mais beaucoup de coordinateurs ne sont pas d'accord avec une prise de décision anticipée et une mise à disposition des fonds plus tôt si elles entraînent un rapprochement de la date d'introduction des candidatures. Tout au contraire, bon nombre de coordinateurs ont considéré que la date limite d'introduction des demandes - la fin du mois d'octobre de l'année précédente - était prématurée. Et les coordinateurs ont fourni deux raisons principales et une justification pratique pour expliquer leur attitude. La raison première est liée aux décisions prises par les étudiants. Un coordinateur belge a souligné que l'on ne peut pas s'attendre à ce que la plupart des étudiants décident de partir étudier une année à l'étranger une année à l'avance - ou même encore plus tôt.

"Nous trouvons que dans les conditions actuelles, les étudiants doivent témoigner leur intérêt pour le programme très tôt, soit une année avant que prennent place les échanges. La mise en oeuvre du programme repose de ce fait sur bon nombre de facteurs comme par exemple la réussite aux examens ou la stabilité des décisions prises par les étudiants."

Les coordinateurs ont aussi considéré qu'une amélioration du programme serait plus aisée à envisager si la demande introduite pour l'année en question reposait sur une analyse des expériences réalisées au cours de l'année universitaire qui se terminait à la même époque :

"Il me paraît primordial que les candidatures puissent être déposées le plus tard possible, de façon à permettre aux universités participantes de tirer toutes les leçons de l'expérience de l'année écoulée." (F)

"Notre programme évolue. Il est donc malaisé de planifier les détails de la mobilité des étudiants déjà une année à l'avance. Les étudiants ont parfois d'autres intérêts que ce qui était prévu dans le programme si longtemps d'avance." (NL)

Et enfin certains coordinateurs ont considéré que c'était susciter une surcharge de travail que d'exiger de leur part de présenter un rapport sur l'année universitaire qui venait de s'achever en même temps qu'un acte de candidature pour les deux années suivantes et ce au début de l'année universitaire, quand les étudiants nouvellement arrivés réclament le plus d'attention de leur part.

"Les étudiants étrangers arrivent à la fin du mois de septembre pour commencer l'année universitaire. Il leur faut minimum un mois pour résoudre leurs problèmes universitaires, personnels et administratifs qui sont en fait le lot quotidien des enseignants, des collègues et des coordinateurs ERASMUS. Le 31 octobre paraît être un meilleur choix comme date limite d'envoi du rapport final, du détail des activités menées et de l'utilisation de la bourse. La préparation de tous les détails de la nouvelle demande de PIC nécessite beaucoup de temps. Une meilleure date limite pour l'envoi des demandes se situerait vers le 15 ou le 30 novembre" (IRL)

"Cette demande nécessite beaucoup de consultations, de réunions entre les différents départements et entre les établissements et tout ceci au moment de la rentrée universitaire et de la reprise des cours. Un délai plus long serait alors nécessaire." (F)

7.4 Problèmes administratifs rencontrés dans les établissements d'enseignement supérieur et travail nécessaire à la gestion des programmes

Parmi les problèmes administratifs assez souvent mentionnés par les coordinateurs, on trouve les difficultés rencontrées dans la coopération avec les établissements partenaires, et surtout la communication en général. Quelques coordinateurs ont mis l'accent sur des problèmes spécifiques rencontrés dans les établissements partenaires, alors que d'autres ont mentionné la quantité de travail généralement liée à la communication:

"La charge de travail administratif entraînée par la coordination d'ensemble et la coordination locale d'un si grand réseau nécessite du temps et de l'énergie." (B)

"Les problèmes de coordination sont souvent causés par des changements de responsables dans les institutions participantes." (D)

"La difficulté de communiquer, le manque de réponse, de coopération dans l'une des institutions partenaires." (IRL)

"L'un des points qui nous a demandé le plus de travail a été le fait de maintenir les contacts avec les institutions partenaires." (DK)

"La coopération avec les autres universités a été difficile, surtout dans l'estimation des effectifs d'étudiants qui participeraient aux échanges." (E)

Les problèmes administratifs ont rarement été mentionnés dans les établissements d'origine respectifs ou dans le pays d'origine en général. Nous devons toutefois tenir compte du fait que le formulaire-rapport s'adressait de prime abord aux fonctions des coordinateurs de PIC.

"Surmonter les barrières administratives suscitées par les examens et l'organisation des études." (D)

"Il est extrêmement difficile d'obtenir des rapports des étudiants qui participent au programme." (D)

"Dans de nombreux cas les coordinateurs se sont plaints que l'administration dans leurs établissements n'était pas suffisamment coopérative." (P)

Les suggestions faites pour améliorer la situation dans ce contexte sont presque toutes allées dans le sens d'une meilleure assistance administrative.

"Dans la plupart des établissements, il existe un besoin désespéré d'obtenir une assistance administrative pour gérer le programme. La logistique de la gestion d'effectifs d'étudiants toujours croissants qui souhaitent effectuer un séjour d'études à l'étranger implique l'injection de fonds plus importants par les institutions." (NL)

"Les différentes universités devraient offrir davantage d'appui administratif pour permettre de résoudre les problèmes de la gestion, de l'administration, du logement et de la communication." (E)

"ERASMUS devrait recommander et appuyer l'emploi de personnels multilingues, de préférence des étudiants qui travailleraient dans les bureaux ERASMUS des universités." (E)

Et pour conclure beaucoup de coordinateurs se sont plaints de leur fardeau administratif en général. La plupart d'entre eux considéraient que la charge de travail entraînée par la participation à ERASMUS entrainait en conflit avec leur rôle d'enseignant et de chercheur :

"Les tâches administratives sont très variées et difficiles. Nous sommes confrontés à un manque d'appui de la part de notre université. Notre travail très intensif n'a pas été pris en compte et a été effectué au dépend de nos autres devoirs liés à notre emploi à plein temps." (DK)

"Mon problème principal en tant que coordinateur du programme a été la pression combinée exercée par les procédures bureaucratiques de la CE et les instances nationales qui ont transformé ma tâche de coordinateur en pure administration." (E)

"Ceci implique une charge administrative très lourde pour les responsables qui sont souvent impliqués dans plusieurs réseaux ERASMUS. Celle-ci est effectuée au détriment des activités scientifiques ou des loisirs, ce qui peut provoquer des tensions familiales." (B)

"Le travail de bureau est énorme et s'accompagne d'un manque total d'appui administratif. Les coordinateurs sont d'abord des universitaires et des chercheurs et non pas des administrateurs et des bureaucrates." (E)

"Mais je me demande combien de temps les enseignants acceptent de consacrer autant de leur énergie et de leur temps dans des conditions pareilles." (F)

"Offrez quelques récompenses concrètes au coordinateur pour qu'il n'ait pas l'impression que tant de travail "compte pour du beurre". (IRL)

7.5 Problèmes liés à la vie des étudiants et aux études

L'augmentation substantielle au fil des années du nombre d'étudiants bénéficiaires d'une bourse ERASMUS pourrait donner l'impression que les établissements d'enseignement supérieur n'ont pas de problème pour recruter des étudiants qui souhaitent participer au Programme ERASMUS. Mais il est manifeste que beaucoup d'établissements d'enseignement supérieur souhaiteraient voir participer davantage d'étudiants à des programmes d'études dans un autre pays européen que ce n'est actuellement le cas. Comme le montrent les statistiques disponibles sur le nombre de demandes introduites, de bourses accordées et la participation

finale aux échanges, les PIC qui ont bénéficié d'une aide envoient en moyenne moins de 70 pour cent des étudiants qu'ils ne le préoyaient au moment où la demande était introduite. Les coordinateurs de PIC ont considéré que les problèmes liés à la participation des étudiants étaient l'un des dix problèmes principaux auxquels ils avaient été confrontés.

Nous avons déjà dit que l'attribution tardive des bourses qui avait pour conséquence le fait que les étudiants disposaient de moins de temps pour se préparer à leur séjour à l'étranger avait été considérée comme l'une des causes principales de la diminution de l'enthousiasme des étudiants à participer au programme. D'autres facteurs cités comme allant dans ce sens ont été le montant réduit de la bourse, le manque de connaissances linguistiques des étudiants et la pénurie de logement.

"Un début lent, surtout à cause du faible intérêt témoigné par les étudiants." (DK)

"Le taux d'abandon des étudiants qui auraient pu participer aux échanges est élevé." (UK)

"Manque d'intérêt de la part des étudiants confrontés à des problèmes budgétaires et linguistiques." (E)

"Le montant des bourses d'étudiants est encore trop faible. Ceci entraîne sans aucun doute une réduction des effectifs." (F)

Dans quelques cas seulement, les coordinateurs de PIC ont mentionné des questions comme l'organisation du programme d'études, le cursus ou la reconnaissance en tant qu'explications à la participation restreinte. Citons deux exemples dans cette rubrique :

"Le système assez rigide de formation des enseignants dans le pays d'accueil a eu pour effet de diminuer le nombre des étudiants intéressés." (D)

"Notre plus grande déception a été causée par le manque de réponse des étudiants dans certains établissements d'enseignement supérieur. Le fait que le programme soit à option signifie que l'on ne peut pas exercer trop de pression sur les étudiants pour qu'ils y participent." (IRL)

Lorsqu'ils ont parlé des problèmes rencontrés par les étudiants au cours de leur vie à l'étranger, presque tous les coordinateurs ont parlé de difficultés au niveau du logement. Ce point souligne à la fois la gravité du problème et le fait que pour le reste l'intégration des étudiants à la vie d'un autre pays européen s'est déroulée sans heurts. La plupart des coordinateurs ont souligné que le problème ne se si-

tuait pas tant au niveau de la pénurie de logements, qu'à celui du manque de logements à bon marché, ainsi qu'en témoignent les commentaires suivants :

"Difficultés de trouver des logements à loyer modéré ou pour une courte période." (B)

"C'est incontestablement la question du logement dans la ville de l'université d'accueil qui a constitué l'entrave essentielle au développement du programme. Plusieurs étudiants intéressés, et même sélectionnés dans le cadre du PIC, ont dû renoncer à s'inscrire, n'ayant pu résoudre ce problème." (F)

"Nous sommes confrontés à un problème d'ensemble qui est de trouver suffisamment de logements à un prix correspondant au faible montant de leur bourse pour les étudiants ERASMUS." (I)

La plupart des coordinateurs ont suggéré l'introduction d'une amélioration par une augmentation de la bourse accordée, mais quelques autres ont proposé des solutions alternatives comme l'augmentation des possibilités de logement en résidences universitaires :

"ERASMUS pourrait également intervenir en coopération avec les Agences nationales (NGAA) auprès des oeuvres universitaires pour que des chambres soient réservées dans les résidences d'étudiants pour les étudiants ERASMUS." (F)

"Il serait fort utile de disposer de l'assistance d'un bureau de logement, financé par ERASMUS mais qui fonctionnerait indépendamment des différentes universités." (UK)

Lorsqu'ils ont abordé les problèmes linguistiques quelques coordinateurs ont semblé croire que cet obstacle ne peut être surmonté ni par aucune mesure d'aide, ni par les établissements participants. Selon leur point de vue, la majorité des étudiants ne sont pas en mesure de parvenir à atteindre un niveau de connaissance d'une langue étrangère suffisant pour leur permettre d'étudier à l'étranger.

"Le niveau linguistique des étudiants qui arrivent est beaucoup trop faible." (NL)

"Nous avons du mal à trouver suffisamment d'étudiants qui ont un niveau linguistique suffisant pour participer au programme." (UK)

"Le problème linguistique a cependant considérablement freiné la mobilité étudiante et il invite à privilégier à l'avenir l'échange des enseignants." (F)

Quelques coordinateurs ont toutefois émis l'espoir qu'une augmentation des fonds, une communication moins tardive de l'attribution de l'aide ou des

améliorations apportées aux cours de langues étrangères pourraient déboucher sur des améliorations importantes :

"Des moyens financiers plus importants devraient être accordés pour les langues minoritaires, le portugais, le grec, le néerlandais et le danois." (IRL)

"Nous avons eu des difficultés pour organiser des cours de langues préparatoires adéquats, et ce surtout à cause de l'annonce tardive de l'attribution de la bourse PIC." (UK)

"Les langues étrangères devraient constituer une partie intégrante de tous les programmes de cours universitaires autres que les langues modernes." (UK)

Le fait que les coordinateurs de PIC aient mentionné toute une gamme de problèmes administratifs ne signifie pas qu'ils aient considéré que le succès ou l'échec du Programme ERASMUS reposait sur des questions administratives. L'activité principale des coordinateurs de PIC est d'assurer aux étudiants une période d'études à l'étranger fructueuse pour leur trajectoire universitaire. Un quart d'entre eux ont mentionné des problèmes universitaires et ce même dans un contexte qui touchait principalement les questions administratives. Dans de nombreux cas les coordinateurs ont plutôt parlé de "défis" universitaires que de "problèmes".

Une partie de ces déclarations s'adressait à des problèmes qui pouvaient théoriquement se résoudre par des mesures spécifiquement adaptées :

"Tous les cours préparatoires n'ont pas été utiles." (D)

"Cours non accessibles aux étudiants ERASMUS (la préférence est donnée à des étudiants américains ou canadiens qui sont financièrement plus intéressants que les étudiants ERASMUS)." (B)

"Les difficultés principales naissent du manque de personnel. Ce manque génère un mécontentement dans la mesure où les étudiants étrangers ont généralement besoin d'être plus encadrés que les étudiants du pays." (D)

La plupart des coordinateurs se souciaient de l'amélioration des études à l'étranger, alors que les conditions d'études ont été jusqu'à présent d'une extrême diversité dans les différents programmes universitaires, tout comme les styles d'enseignement et d'apprentissage :

"Ajuster notre élaboration des programmes universitaires à des structures de programmes aussi diverses a constitué un défi considérable." (G)

"Il subsiste de nombreuses différences de méthodes d'enseignement et dans le profil des étudiants dans les deux universités." (NL)

"Les différences de traditions et de méthodes, surtout dans les nouveaux programmes empêchent les étudiants de comprendre ce que l'on attend d'eux et de répondre aux attentes de l'université d'accueil." (UK)

La plupart des propositions d'amélioration se montraient en faveur d'une plus grande harmonisation des programmes d'études, soit à l'intérieur des réseaux, soit entre les Etats membres de la Communauté européenne :

"L'objectif final de toutes les institutions qui participent au programme devrait être la mise en oeuvre d'un nouveau "Programme européen" qui déboucherait sur un "Diplôme européen" reconnu au niveau international." (G)

"Il faudrait que les Communautés obligent tous les Etats à avoir des étapes dans leurs cursus, avec des étapes obligatoires, posées comme équivalentes ce qui est le seul moyen de parvenir à des doubles diplômes ou à une qualification internationale pleinement reconnue dans chaque Etat sur le plan académique et professionnel." (F)

"Au cours de l'année à venir il conviendrait d'accorder davantage d'attention à la reconnaissance académique qui ne peut à mon avis devenir une réalité que si des programmes d'études spécifiques sont élaborés pour être ensuite offerts dans les différentes universités d'Europe. Comment pourrait-on autrement garantir qu'un système de formation similaire soit offert dans la Communauté européenne ?" (DK)

"Les règlements nationaux qui ont trait aux examens et les directives concernant les programmes d'études sont dépassés uniquement par les efforts soutenus des participants qui visent à introduire une période d'études à l'étranger intégrée." (D)

La majorité des coordinateurs ont semblé considérer qu'il était évident que les PIC auraient pour tâche permanente de faciliter les études dans des conditions qui diffèrent sous de nombreux aspects de celles que les étudiants connaissent chez eux. Et leur optimisme à ce sujet a été bien plus marqué que quand il s'agissait d'évoquer la disparition des nombreux obstacles administratifs.

Résumé

8.1 Contenu et sources de l'étude

Cette étude a été réalisée grâce aux informations communiquées par les coordinateurs des Programmes interuniversitaires de coopération ERASMUS (PIC) de l'année 1989/90. Les sources de l'enquête sont constituées par les rapports officiels préparés par les coordinateurs PIC qui ont été soumis à la Commission des Communautés européennes, en tant que partie intégrante des obligations contractuelles des boursiers. L'étude est consacrée principalement aux informations fournies sur la mobilité des étudiants sous forme de réponses à des questions "fermées" présentées dans un formulaire-rapport. Les informations émanent des rapports des coordinateurs de 1.241 PIC c'est-à-dire à 95 pour cent des PIC bénéficiant d'une aide à la mobilité, soit un total de plus de 17.000 étudiants effectuant une période d'études dans un autre Etat membre de la Communauté européenne.

8.2 Profil des programmes

Le plus grand nombre des 1.241 PIC s'est situé dans les domaines des langues et de la philologie, de l'ingénierie et de la technologie, des études de gestion et de management, des sciences sociales et naturelles. Le nombre d'établissements partenaires par programme s'est élevé en moyenne à 3,3. Ce nombre a été le plus élevé en études de gestion et de management et en géographie et géologie.

Les 1.241 PIC ont permis à 17.135 étudiants d'effectuer une période d'études à l'étranger. Près de 50 pour cent de ces étudiants étaient inscrits dans les domaines des études de gestion et de management ou suivaient des programmes de

formation linguistique. La taille moyenne des PIC, calculée à partir du nombre d'étudiants participants, a varié considérablement selon les domaines d'études. Le nombre moyen d'étudiants par PIC a varié entre 30 et plus en études de gestion et dans les accords cadres pluridisciplinaires à 7 environ en sciences naturelles, en médecine et en mathématiques.

8.3 Organisation universitaire

84 pour cent des PIC ont appliqué des critères systématiques pour opérer la sélection des étudiants. Dans tous ces cas-là, les performances des étudiants ont été prises en compte. Dans la plupart des cas, la personnalité des étudiants et leur motivation (73 %), ainsi que leurs aptitudes linguistiques ont aussi joué un rôle - ce dernier aspect un peu moins souvent en sciences exactes qu'en sciences humaines et sociales. La préparation active aux études à l'étranger a constitué un critère de sélection pour 34 pour cent des programmes. Moins de 10 pour cent de tous les PIC ont acceptés des candidats selon le critère "le premier arrivé est le premier servi" ou n'ont opéré aucune sélection parmi les candidats.

Dans un tiers des programmes, les établissements partenaires ont collaboré pour sélectionner les étudiants. Un tiers des coordinateurs PIC ont aussi mentionné - du moins dans certains établissements participants - que la coopération au niveau de la sélection des étudiants qui souhaitaient participer au Programme ERASMUS existait entre des départements qui participaient déjà à d'autres PIC dans leur université - qui coïncidaient au moins partiellement avec ceux de la première catégorie.

Les périodes d'études à l'étranger étaient obligatoires dans tous les (ou du moins dans la majorité des) départements qui ont participé à 13 pour cent des PIC (et respectivement à 21 % pour certaines parties des réseaux). Près de la moitié des étudiants ERASMUS en gestion et en droit ont effectué leur période d'études à l'étranger dans le cadre de PIC pour lesquels les périodes d'études à l'étranger étaient obligatoires, au moins dans la majorité des départements participants.

Dans plus de la moitié des PIC tous - ou pratiquement tous - les cours devant être suivis à l'étranger étaient préétablis. Les étudiants de plus de la moitié des PIC devaient également suivre un programme de cours plus ou moins semblable à celui des étudiants de l'établissement d'accueil. Ceci ne signifie toutefois pas que des mesures particulières n'aient pas été prises pour les étudiants étrangers. Selon les coordinateurs de PIC, 30 pour cent des étudiants ERASMUS ont suivi au moins en partie des cours spécifiquement destinés aux étudiants étrangers et

les PIC comportant une participation de 14 pour cent de l'ensemble des étudiants ERASMUS ont recommandé que les programmes suivis à l'étranger soient au moins partiellement composés de cours de l'établissement d'accueil qui étaient destinés aux étudiants d'années d'études inférieures.

Plus de la moitié des PIC ont appliqué des modèles pour l'adaptation des diplômés ou ont effectué des évaluations communes. 24 pour cent des PIC avaient des exigences communes au niveau des programmes de cours. Des certificats communs ou des doubles diplômes ont été accordés dans 16 pour cent des PIC.

Des stages étaient inclus dans 29 pour cent de tous les PIC et dans plus de la moitié des programmes en études de gestion, en agronomie, en sciences de l'éducation et en formation des enseignants, ainsi que dans près de la moitié des programmes destinés à assurer la formation des ingénieurs. Dans la majorité des cas, les stages étaient obligatoires et les résultats obtenus ont fait l'objet d'une évaluation.

8.4 Services offerts

Dans 56 pour cent des PIC, des cours obligatoires et dans 26 autres pour cent des cas des cours à option ont été organisés, afin de préparer les étudiants à leur période d'études à l'étranger. 13 autres pour cent des programmes ont organisé des réunions préparatoires. Le nombre de PIC prévoyant uniquement la distribution de documents écrits - ou n'offrant aucun moyen de préparation - a été très faible. Des conseils ont été offerts pour préparer les étudiants dans le cadre de presque tous les PIC en ce qui concerne la vie et les études dans le pays d'accueil, dans trois quarts des programmes pour assurer la préparation linguistique et dans deux tiers environ des PIC en ce qui concerne les questions universitaires ainsi que de vie sociale et culturelle du pays d'accueil. Les programmes comportant une participation d'étudiants importante, ainsi que ceux prévoyant une période d'études assez longue à l'étranger ont été les plus nombreux à offrir des cours préparatoires et ce à plusieurs niveaux.

Les coordinateurs des PIC qui ont envoyé 65 pour cent des étudiants ERASMUS à l'étranger ont affirmé que le logement avait été fourni par l'établissement d'accueil (la plupart du temps en résidences universitaires), grâce à l'aide offerte par le personnel - ou dans certains cas par les étudiants. Certains partenaires ont offert des possibilités de logement temporaire et/ou ont aidé les étudiants dans la recherche d'un logement; 21 pour cent des coordinateurs de PIC ont affirmé que la plupart des étudiants avaient d'avance pris leurs propres dis-

positions pour se loger - ou n'avaient bénéficié d'aucune aide dans la recherche d'un logement.

Selon les coordinateurs de PIC, les difficultés financières (cités par 40 % des coordinateurs de PIC) ont constitué le problème sérieux auquel les étudiants ERASMUS se sont trouvés confrontés le plus fréquemment au cours de leur période d'études à l'étranger, suivi par les problèmes de logement (27 %). Le fait de devoir passer des examens dans une langue étrangère (19 %), ainsi que les différences de méthodes d'enseignement et d'apprentissage entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil (15 %) ont joué un rôle moins important. Par contre, les étudiants ERASMUS examinés l'année précédente avaient fait état d'une moindre proportion de difficultés financières et de problèmes de logement, alors qu'ils avaient mentionné plus de problèmes au niveau universitaire, et de problèmes de communication.

8.5 Reconnaissance et impact universitaire

Les établissements d'origine ont accepté globalement les résultats communiqués par l'établissement d'accueil dans 29 pour cent des PIC - un pourcentage beaucoup moins élevé que pour les Programmes Communs d'Etudes, les prédécesseurs des programmes ERASMUS. Toutefois, dans la plupart des cas, les étudiants ont bénéficié d'une reconnaissance sous forme d'une évaluation des différents cours réussis à l'étranger.

Selon les coordinateurs de PIC, les universités d'origine ont accepté environ 90 pour cent des résultats d'études positifs à l'étranger. Les résultats reconnus correspondaient à environ 85 pour cent - ou même un peu plus - des études suivies normalement durant une période similaire dans l'établissement et les coordinateurs de PIC s'attendaient à une prolongation de l'ensemble du programme d'études due à la période d'études à l'étranger correspondant à 23 pour cent de la période d'études à l'étranger. La reconnaissance incomplète a été deux fois plus élevée pour les étudiants ERASMUS de l'année précédente que pour les coordinateurs de PIC en 1989/90.

Afin d'augmenter le degré de reconnaissance, de nombreux PIC avaient sélectionné les étudiants les plus talentueux (38 %), où s'attendaient à ce que leurs étudiants combinent des cours à option à leur programmes de travail individuel au cours de la période d'études à l'étranger (32 %) ou encore à ce que les étudiants aient un programme de cours plus chargé que celui des étudiants qui n'étaient pas partis à l'étranger (28 %). Selon les coordinateurs de PIC certains partenaires avaient légèrement abaissé leur normes d'évaluation et demandé aux

étudiants de suivre des cours moins difficiles à l'étranger - ou avaient prévenu d'avance les étudiants qu'ils devaient s'attendre à voir leur résultats reconnus de manière incomplète.

Dans 11 pour cent des PIC, un double diplôme a été octroyé. Dans près de la moitié des PIC une attestation de la période d'études passée à l'étranger a été incluse dans le diplôme de fin d'études et dans la plupart des autres cas des attestations ou d'autres formes de certificats ont été fournis.

8.6 Retombées

Près de 90 pour cent des coordinateurs PIC ont rapporté que leur programme de mobilité d'étudiants avaient débouché sur d'autres formes de coopération. 55 pour cent ont affirmé que la coopération au niveau de la mobilité des étudiants avait stimulé la coopération au niveau de la recherche. Dans 40 pour cent des PIC, les échanges d'enseignants avaient été introduits à des fins d'enseignement. Dans un tiers des PIC, la coopération au niveau de la mobilité des étudiants a débouché sur des accords de coopération entre tous les - ou certains des - établissements participants.

**PUBLICATIONS DU CENTRE DE RECHERCHE SUR
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LE TRAVAIL**

A. Reihe "Hochschule und Beruf"

(Campus-Verlag, Frankfurt/M. et New York)

TEICHLER, Ulrich et WINKLER, Helmut (éds.): Praxisorientierung des Studiums. Frankfurt/M. et New York 1979 (épuisé).

TEICHLER, Ulrich (éd.): Hochschule und Beruf. Problemlagen und Aufgaben der Forschung. Frankfurt/M. et New York 1979 (épuisé).

BRINCKMANN, Hans; HACKFORTH, Susanne et TEICHLER, Ulrich: Die neuen Beamtenhochschulen. Bildungs-, verwaltungs- und arbeitsmarktpolitische Probleme einer verspäteten Reform. Frankfurt/M. et New York 1980.

FREIDANK, Gabriele; NEUSEL, Aylâ; TEICHLER, Ulrich (éds.): Praxisorientierung als institutionelles Problem der Hochschule. Frankfurt/M. et New York 1980.

CERYCH, Ladislav; NEUSEL, Aylâ; TEICHLER, Ulrich et WINKLER, Helmut: Gesamthochschule - Erfahrungen, Hemmnisse, Zielwandel. Frankfurt/M. et New York 1981.

HERMANNNS, Harry; TEICHLER, Ulrich et WASSER, Henry (éds.): Integrierte Hochschulmodelle. Erfahrungen aus drei Ländern. Frankfurt/M. et New York 1982.

HOLTKAMP, Rolf et TEICHLER, Ulrich (éds.): Berufstätigkeit von Hochschulabsolventen - Forschungsergebnisse und Folgerungen für das Studium. Frankfurt/M. et New York 1983 (épuisé).

HERMANNNS, Harry; TKOCZ, Christian et WINKLER, Helmut: Berufsverlauf von Ingenieuren. Eine biografie-analytische Untersuchung auf der Basis narrativer Interviews. Frankfurt/M. et New York 1983.

CLEMENS, Bärbel; METZ-GÖCKEL, Sigrid; NEUSEL, Aylâ et PORT, Barbara (éds.): Töchter der Alma Mater. Frauen in der Berufs- und Hochschulforschung. Frankfurt/M. et New York 1986.

GORZKA, Gabriele; HEIPCKE, Klaus et TEICHLER, Ulrich (éds.): Hochschule - Beruf - Gesellschaft. Ergebnisse der Forschung zum Funktionswandel der Hochschulen. Frankfurt/M. et New York 1988.

OEHLER, Christoph: Hochschulentwicklung in der Bundesrepublik seit 1945. Frankfurt/M. et New York 1989.

TEICHLER, Ulrich: Europäische Hochschulsysteme. Die Beharrlichkeit vielfältiger Modelle. Frankfurt/M. et New York 1990.

BECKMEIER, Carola et NEUSEL, Aylâ: Entscheidungsverflechtung an Hochschulen - Determinanten der Entscheidungsfindung an deutschen und französischen Hochschulen. Frankfurt/M. et New York 1991.

EKARDT, Hanns-Peter, LÖFFLER, Reiner et HENGSTENBERG, Heike: Arbeitssituationen von Firmenbauleitern. Frankfurt/M. et New York 1992.

B. Werkstattberichte

(Toute commande doit être adressée à: Verlag Jenior & Preßler, Lassallestr. 15, D-34119 Kassel, Tel.: 49-561-17655, Fax: 49-561-774148).

HERMANN, Harry, TKOCZ, Christian et WINKLER, Helmut: Soziale Handlungskompetenz von Ingenieuren, Rückblick auf Verlauf und Ergebnisse der Klausurtagung in Hofgeismar am 16. und 17. November 1978. 1979 (No. 1).

HERMANN, Harry, TKOCZ, Christian et WINKLER, Helmut: Ingenieurarbeit: Soziales Handeln oder disziplinäre Routine? 1980 (No. 2) (épuisé).

NEUSEL, Aylâ et TEICHLER, Ulrich (éds.): Neue Aufgaben der Hochschulen. 1980 (No. 3) (épuisé).

HEINE, Uwe; TEICHLER, Ulrich et WOLLENWEBER, Bernd: Perspektiven der Hochschulentwicklung in Bremen. 1980 (No. 4) (épuisé).

NERAD, Maresi: Frauenzentren an amerikanischen Hochschulen. 1981 (No. 5).

LIEBAU, Eckart et TEICHLER, Ulrich (éds.): Hochschule und Beruf - Forschungsperspektiven. 1981 (No. 6) (épuisé).

EBHARDT, Heike et HEIPCKE, Klaus: Prüfung und Studium. Teil A: Über den Zusammenhang von Studien- und Prüfungserfahrungen. 1981 (No. 7).

HOLTkamp, Rolf et TEICHLER, Ulrich: Außerschulische Tätigkeitsbereiche für Absolventen sprach- und literaturwissenschaftlicher Studiengänge. 1981 (No. 8) (épuisé).

RATTEMEYER, Volker: Chancen und Probleme von Arbeitsmaterialien in der künstlerischen Aus- und Weiterbildung. Mit Beiträgen von Hilmar Liptow et Wolfram Schmidt. Kassel 1982 (No. 9).

CLEMENS, Bärbel: Frauenforschungs- und Frauenstudieninitiativen in der Bundesrepublik Deutschland. Kassel 1983 (No. 10) (épuisé).

DANCKWORT, Dieter: Auslandsstudium als Gegenstand der Forschung - eine Literaturübersicht. Kassel 1984 (No. 11).

BUTTGEREIT, Michael et TEICHLER, Ulrich (éds.): Probleme der Hochschulplanung in der Sowjetunion. Kassel 1984 (No. 12).

Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung (éd.): Forschung über Hochschule und Beruf. Arbeitsbericht 1978 - 1984. Kassel 1985 (No. 13).

DALICHOW, Fritz et TEICHLER, Ulrich: Anerkennung des Auslandsstudiums in der Europäischen Gemeinschaft. Kassel 1985 (No. 14).

HORNBOSTEL, Stefan; OEHLER, Christoph et TEICHLER, Ulrich (éds.): Hochschulsysteme und Hochschulplanung in westlichen Industriestaaten. Kassel 1986 (No. 15).

TEICHLER, Ulrich: Higher Education in the Federal Republic of Germany. Developments and Recent Issues. New York et Kassel: Center for European Studies, Graduate School et University Center of the City University of New York et Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung, Gesamthochschule Kassel. New York/Kassel 1986 (No. 16).

KLUGE, Norbert et OEHLER, Christoph: Hochschulen und Forschungstransfer. Bedingungen, Konfigurationen und Handlungsmuster. Kassel 1986 (No. 17) (épuisé).

BUTTGEREIT, Michael: Lebensverlauf und Biografie. Kassel 1987 (No. 18).

EKARDT, Hanns-Peter et LÖFFLER, Reiner (éds.): Die gesellschaftliche Verantwortung der Bauingenieure. 3. Kasseler Kolloquium zu Problemen des Bauingenieurberufs. Kassel 1988 (No. 19).

TEICHLER, Ulrich: Wandel der Hochschulstrukturen im internationalen Vergleich. Kassel 1988 (No. 20) (épuisé).

KLUCZYNSKI, Jan et OEHLER, Christoph (éds.): Hochschulen und Wissenstransfer in verschiedenen Gesellschaftssystemen. Ergebnisse eines polnisch-deutschen Symposiums. Kassel 1988 (No. 21).

KRÜGER, Heidemarie: Aspekte des Frauenstudiums an bundesdeutschen Hochschulen. Zur Studiensituation von Frauen im Sozialwesen und in den Wirtschaftswissenschaften - ausgewählte Ergebnisse einer empirischen Untersuchung. Kassel 1989 (No. 22) (épuisé).

KRAUSHAAR, Kurt et OEHLER, Christoph: Forschungstransfer, betriebliche Innovationen und Ingenieurarbeit. Kassel 1989 (No. 23) (épuisé).

STRÜBING, Jörg: "Technik, das ist das Koordinatensystem, in dem wir leben..." - Fallstudien zu Handlungsorientierungen im technikwissenschaftlichen Forschungstransfer. Kassel 1989 (No. 24).

GORZKA, Gabriele; MESSNER, Rudolf et OEHLER, Christoph (éds.): Wozu noch Bildung? - Beiträge aus einem unerledigten Thema der Hochschulforschung. Kassel 1990 (No. 25) (épuisé).

ENDERS, Jürgen: Beschäftigungssituation im akademischen Mittelbau. Kassel 1990 (No. 26) (épuisé).

WETTERER, Angelika: Frauen und Frauenforschung in der bundesdeutschen Soziologie - Ergebnisse der Soziologinnen-Enquête. Kassel 1990 (No. 27) (épuisé).

TEICHLER, Ulrich: The First Years of Study at Fachhochschulen and Universities in the Federal Republic of Germany. Kassel 1990 (No. 28) (épuisé).

TEICHLER, Ulrich: Recognition. A Typological Overview of Recognition Issues Arising in Temporary Study Abroad. Kassel 1990 (No. 29).

SCHOMBURG, Harald, TEICHLER, Ulrich et WINKLER, Helmut: Studium und Beruf von Empfängern deutscher Stipendien am Asian Institute of Technology. Kassel 1991 (No. 30).

JESKE-MÜLLER, Birgit, OVER, Albert et REICHERT, Christoph: Existenzgründungen in Entwicklungsländern. Literaturstudie zu einem deutschen Förderprogramm. 1991 (No. 31).

TEICHLER, Ulrich: Experiences of ERASMUS Students. Select Findings of the 1988/89 Survey. 1991 (No. 32).

BECKMEIER, Carola et NEUSEL, Aylá: Entscheidungsprozesse an Hochschulen als Forschungsthema. 1992 (No. 33).

STRÜBING, Jörg: Arbeitsstil und Habitus - zur Bedeutung kultureller Phänomene in der Programmierarbeit. Kassel 1992 (No. 34).

BECKMEIER, Carola et NEUSEL, Aylá: Leitungsstrategien und Selbstverständnis von Hochschulinstituten und -rektoren. Eine Pilotstudie an zehn ausgewählten Hochschulen. Kassel 1992 (No. 35).

TEICHLER, Ulrich et WASSER, Henry (éds.): American and German Universities: Mutual Influences in Past and Present. Kassel 1992 (No. 36).

MAIWORM, Friedhelm; STEUBE, Wolfgang et TEICHLER, Ulrich: ECTS in its Year of Inauguration: The View of the Students. Kassel 1992 (No. 37).

OVER, Albert: Studium und Berufskarrieren von Absolventen des Studienganges Berufsbezogene Fremdsprachenausbildung an der Gesamthochschule Kassel. Kassel 1992 (No. 38).

MAIWORM, Friedhelm; STEUBE, Wolfgang et TEICHLER, Ulrich: ECTS dans l'Année de son lancement: Le Regard des Etudiants. Kassel 1992 (No. 39).

WINKLER, Helmut (Hg.): Qualität der Hochschulausbildung. Verlauf und Ergebnisse eines Kolloquiums an der Gesamthochschule Kassel. Kassel 1993 (No. 40).

MAIWORM, Friedhelm; STEUBE, Wolfgang et TEICHLER, Ulrich: ERASMUS Student Mobility Programmes 1989/90 in the View of Their Coordinators. Select Findings of the ICP Coordinators' Reports. Kassel 1993 (No. 41).

C. Arbeitspapiere

(Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung, Gesamthochschule Kassel)

TEICHLER, Ulrich et WINKLER, Helmut: Vorüberlegungen zur Gründung des Wissenschaftlichen Zentrums für Berufs- und Hochschulforschung. 1978 (No. 1).

TEICHLER, Ulrich: Der Wandel der Beziehungen von Bildungs- und Beschäftigungssystem und die Entwicklung der beruflich-sozialen Lebensperspektiven Jugendlicher. 1978 (No. 2).

TEICHLER, Ulrich: Higher Education and Employment in the Federal Republic of Germany: Trends and Changing Research Approaches from the Comparative Point of View. - Recherches en cours sur le problème de l'enseignement supérieur et de l'emploi en République Fédérale d'Allemagne. 1978 (No. 3) (épuisé).

PEIFFER, Knut: Untersuchung des Implementationsinstrumentariums von Hochschulreformprogrammen anhand einer synoptischen Darstellung. - Untersuchung der legislativen Umsetzung von Hochschulreform- und Studienreforminhalten anhand des HRG, des HHG und des HUG. 1979 (No. 4).

NEUSEL, Aylá: Zu Berufstätigkeit und Studium von Architekten/Planern. WINKLER, Helmut: Neue Entwicklungen im Berufsfeld von Architekten und Bauingenieuren und deren Berücksichtigung in der Hochschulausbildung. 1979 (No. 5).

TEICHLER, Ulrich et VOSS, Friedrich: Materialien zur Arbeitsmarktlage von Hochschulabsolventen. 1979 (No. 6) (épuisé).

RATTEMEYER, Volker: Weiterentwicklung des Kunststudiums unter Berücksichtigung der beruflichen Möglichkeiten der Künstler. 1980 (No. 7).

TEICHLER, Ulrich: Work-Study-Programs: The Case of "Berufspraktische Studien" at the Comprehensive University of Kassel. 1981 (No. 8) (épuisé).

HERMANN, Harry: Das narrative Interview in berufsbiografischen Untersuchungen. 1981 (No. 9) (épuisé).

DENKINGER, Joachim et KLUGE, Norbert: Bibliographie zur Praxisorientierung des Studiums. 1981 (No. 10).

LIEBAU, Eckart: Hochschule, Schule und Lehrerfortbildung - Tendenzen und Perspektiven. 1981 (No. 11).

LIEBAU, Eckart: Der Habitus der Ökonomen. Über Arbeitgebererwartungen an Hochschulabsolventen der Wirtschaftswissenschaften. Kassel 1982 (No. 12) (épuisé).

WINKLER, Helmut: Interaction of Theory and Practice in the US Engineering Education. Kassel 1982 (No. 13).

HERMANN, Harry: Statuspassagen von Hochschullehrern im Entwicklungsprozeß von Gesamthochschulen. Kassel 1982 (No. 14).

KRÜGER, Heidmarie: Probleme studierender Frauen - Ergebnisse eines Kolloquiums. Kassel 1984 (No. 15) (épuisé).

USHIOGI, Morikazu: Job Perspectives of College Graduates in Japan. Kassel 1984 (No. 16).

NERAD, Maresi: Implementation Analysis - A New Magic Tool for Research in Higher Education? Kassel 1984 (No. 17).

KLUGE, Norbert: Studienreform in der Literatur - Eine kommentierte Bibliographie über Studienreformaktivitäten in den letzten zehn Jahren. Kassel 1988 (No. 18).

WINKLER, Helmut: Ursachen für überlange Studiendauern von Maschinenbaustudenten. Sonderauswertung von Daten der Kasseler Absolventenstudie. Kassel 1988 (No. 19).

SCHMUTZER, Manfred E. A.: Vom Elfenbeinturm zum Bildungskonzern. Kassel 1989 (No. 20) (épuisé).

MAIWORM, Friedhelm: Zur Notenvergabe an hessischen Hochschulen im Vergleich zum Bundesdurchschnitt. Kassel 1989 (No. 21).

BECKER, Peter: Motive der Studienortwahl und Informationsverhalten von Studienanfängern der Gesamthochschule Kassel im Wintersemester 1987/88. Kassel 1990 (No. 22).

OEHLER, Christoph: Effizienz der Drittmittelförderung in den Ingenieurwissenschaften. Kassel 1990 (No. 23).

TEICHLER, Ulrich; MAIWORM, Friedhelm et STEUBE, Wolfgang: Student Mobility within ERASMUS 1987/88 - a Statistical Survey. Kassel 1990 (No. 24).

OEHLER, Christoph et SOLLE, Christian: Soziologie als Lehrfach in anderen Studiengängen - Ergebnisse einer Dokumentenanalyse. Kassel 1993 (No. 25).

TEICHLER, Ulrich; KREITZ, Robert et MAIWORM, Friedhelm: Student Mobility within ERASMUS 1988/89 - a Statistical Profile. Kassel 1991 (No. 26).

WINKLER, Helmut: Sprachkompetenz von Europa-Ingenieuren. Synergieeffekte im Rahmen internationaler Kooperation. Kassel 1993 (No. 27).

ERASMUS Monographs

1. Student Mobility within ERASMUS 1987/88 - A Statistical Survey

U. Teichler, F. Maiworm, W. Steube

Arbeitspapiere, 24, Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung, Kassel 1990

Contact: Prof. Ulrich TEICHLER, Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung, Gesamthochschule Kassel, Henschelstraße 4, D-3500 Kassel, Tél.: 49-561-804 2415, Fax: 49-561-804 3301

2. L'amélioration de la préparation linguistique et socioculturelle des étudiants ERASMUS

G. Baumgratz-Gangl, N. Deyson, G. Kloss

Unité langues pour la Coopération en Europe (ULCE) auprès du Centre d'Information et de Recherche sur l'Allemagne Contemporaine (CIRAC), Juillet 1989.

Contact: ERASMUS Bureau, rue Montoyer 70, B-1040 Bruxelles; Tél. 32-2-233 01 11 / Fax: 32-2-2330150

3. Recognition: A Typological Overview of Recognition Issues Arising in Temporary Study Abroad

U. Teichler

Werkstattberichte, 29, Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und Hochschulforschung, Kassel 1990

Contact: Prof. Ulrich TEICHLER, cf. Monograph No. 1

4. Untersuchung über die Beteiligung der Medizin im ERASMUS-Programm (Study on the Participation of Medicine in ERASMUS)

En allemand avec un résumé en anglais

K. Schnitzer, E. Korte

HIS Hochschulplanung 85, HIS Hochschul-Informations-System GmbH, Hannover 1990

Contact: Dr. Klaus SCHNITZER, HIS Hochschul-Informations-System, Postfach 2920, D-3000 Hannover; Tél.: 49-511-1220297, Fax: 49-511-1220250

5. **Teacher Education and the ERASMUS Programme**
M. Bruce
 Dans: European Journal of Teacher Education, Vol. 12, No. 3, 1989
 (pp. 197 - 228) ISSN 0261-9768, Brussels 1989
Contact: A.T.E.E. - Association for Teacher Education in Europe, rue de la
 Concorde 51, B-1050 Bruxelles. Tél.: 32-2-512 1734, Fax: 32-2-512 3265
6. **Les obstacles à la participation au programme ERASMUS dans le
 domaine de l'art et du design**
P. Kuentz
 Strasbourg, Juillet 1989.
Contact: Prof. Pierre KUENTZ, Ecole des Arts Décoratifs,
 1 rue de l'Académie, F-6700 Strasbourg; Tél.: 33-88-353858
7. **ERASMUS et les arts du spectacle (musique, théâtre, danse)**
D. Barriolade
 EUROCREATION, Paris, Juillet 1989.
Contact: Directeur de Projets Denise Barriolade, EUROCREATION,
 L'agence française des jeunes créateurs européens, 3 rue Debelleye,
 F-75003 Paris; Tél.: 33-1-48047879, Fax: 33-1-40299246
8. **Comparative Evaluation of ERASMUS ICPs in the Subject Areas of
 Business Management, Chemistry, History**
Prof. A. Monasta
 Università di Firenze, Juillet 1989
Contact: Prof. Attilio MONASTA, Università degli Studi di Firenze,
 Facoltà di Magistero, Dipartimento di Scienze dell' Educazione,
 Via Cavour, 82, I-50129 Firenze; Tél.: 39-55-2757751/2757761
9. **Survey of Academic Recognition within the Framework of ICPs in the
 Field of Mechanical Engineering**
H. Risvig Henriksen
 SEFI (Société Européenne pour la Formation des Ingénieurs), Bruxelles,
 Août 1989
Contact: S.E.F.I. - Société Européenne pour la Formation des Ingénieurs,
 rue de la Concorde 51, B-1050 Bruxelles;
 Tél.: 32-2-512 1734, Fax: 32-2-512 3265
10. **ERASMUS PROGRAMME - Report on the Experience Acquired in the
 Application of the ERASMUS Programme 1987-1989**
 Commission of the European Communities, SEC(89) 2051
 Brussels, 13 Décembre 1989
Contact: cf. Monograph No. 2
11. **La coopération inter-universitaire dans les sciences agronomiques,
 ERASMUS 1978/88 - 1990/91**
Philippe Ruffio
 ENSAR, Département des Sciences économiques et sociales, Juin 1990
Contact: ERASMUS Bureau, cf. Monograph No. 2
12. **Student Mobility 1988/89 - A Statistical Profile**
U. Teichler, R. Kreitz, F. Maiworm
 Arbeitspapiere, 26, Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und
 Hochschulforschung, Kassel 1991
Contact: Prof. Ulrich TEICHLER, cf. Monograph No. 1
13. **Experiences of ERASMUS Students 1988/89**
U. Teichler
 Werkstattberichte, 32, Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und
 Hochschulforschung, Kassel 1991
Contact: Prof. Ulrich TEICHLER, cf. Monograph No. 1
14. **Learning in Europe: The ERASMUS Experience**
F. Maiworm, W. Steube, U. Teichler
 Jessica Kingsley Publishers, London 1991 (£ 18.-)
Contact: Jessica Kingsley Publishers, 118 Pentonville Road,
 UK-London N1 9JN; Tél.: 44-71833 2307, Fax 44-71-837 2917
15. **ECTS in it's Year of Inauguration: The View of the Students
 (en français cf. Monograph 15b)**
F. Maiworm, W. Steube, U. Teichler
 Werkstattberichte, 37, Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und
 Hochschulforschung, Kassel 1992
Contact: Prof. Ulrich TEICHLER, cf. Monograph No. 1

15b. ECTS dans l'Année de son Lancement: Le Regard des Etudiants

(en anglais cf. Monograph 15)

F. Maiworm, W. Steube, U. Teichler

Werkstattberichte, 39, Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und
Hochschulforschung, Kassel 1992 (Centre de Recherche sur l'Enseignement
supérieur et le Travail de l'Université de Kassel)

Contact: Prof. Ulrich TEICHLER, cf. Monograph No. 1

**16. ERASMUS Student Mobility Programmes 1989/90 in the View of Their
Coordinators.** Select Findings of the ICP Coordinators' Reports.

(en français cf. Monograph 16a)

F. Maiworm, W. Steube, U. Teichler

Werkstattberichte, 41, Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und
Hochschulforschung, Kassel 1993 (Centre de Recherche sur l'Enseignement
supérieur et le Travail de l'Université de Kassel)

Contact: Prof. Ulrich TEICHLER, cf. Monograph No. 1

**16a. Les Programmes ERASMUS en Matière de Mobilité des Etudiants au
Cours de l'Année 1989/90.** Analyse présentée à partir des points de vue des
coordinateurs.

(en anglais cf. Monograph 16)

F. Maiworm, W. Steube, U. Teichler

Werkstattberichte, 41a, Wissenschaftliches Zentrum für Berufs- und
Hochschulforschung, Kassel 1993 (Centre de Recherche sur l'Enseignement
supérieur et le Travail de l'Université de Kassel)

Contact: Prof. Ulrich TEICHLER, cf. Monograph No. 1